



VERS UN POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

**RAPPORT ANNUEL 2022 | 2023
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC**

Nous sommes l'Université du Québec

Le réseau collaboratif francophone reconnu pour son excellence, son accessibilité et son ouverture. Nous transformons les vies, les savoirs, le Québec et le monde tout en intégrant la diversité des réalités qui façonnent le Québec, de l'est à l'ouest, du sud au nord.

Québec, le 30 avril 2024

Madame Pascale Déry
Ministre de l'Enseignement supérieur

Madame la Ministre,
Conformément à l'article 25 de la Loi sur
l'Université du Québec, je vous transmets notre
rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 avril 2023.

Veuillez agréer, Madame la Ministre,
l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,



Alexandre Cloutier

La production du rapport annuel
de l'Université du Québec,
dans sa forme et son contenu,
est le fruit d'un ensemble de
collaborations universitaires,
techniques et administratives
à l'échelle de son réseau.

Dépôt légal : 2024
Bibliothèque et Archives
nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1202-175X

Conformément à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, le secrétaire général, responsable du suivi des divulgations à l'Université du Québec, n'a reçu, au cours de l'année 2022-2023, aucune divulgation d'actes répréhensibles à l'égard de l'Université ni n'a effectué de communication de renseignements en application du premier alinéa de l'article 23 de ladite loi.

Conformément à la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur*, le secrétaire général, responsable de l'application de la politique institutionnelle à l'Université du Québec, n'a reçu, au cours de l'année 2022-2023, aucun signalement ni aucune plainte en matière de violences à caractère sexuel. Aucune intervention n'a également été nécessaire. Par ailleurs, les dix établissements de l'Université du Québec ont réuni leurs efforts pour offrir des modules de formation à distance à l'ensemble de la communauté universitaire du réseau en matière de violences à caractère sexuel. Coordinné par l'Université du Québec et soutenu par un financement réseau, le projet a permis de rendre accessible une formation à distance destinée à tous les groupes de la communauté universitaire ciblés par la Loi.

Table des matières

- 6 Mot de la présidence
- 8 En un coup d'œil
- 10 Faits saillants du travail en réseau

Rapports des établissements du réseau

- 14 Université du Québec à Montréal (UQAM)
- 18 Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
- 22 Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- 26 Université du Québec à Rimouski (UQAR)
- 30 Université du Québec en Outaouais (UQO)
- 34 Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
- 38 Institut national de la recherche scientifique (INRS)
- 42 École nationale d'administration publique (ENAP)
- 46 École de technologie supérieure (ÉTS)
- 50 Université TÉLUQ

Les prix

- 54 Prix d'excellence 2022
- 56 Cercle d'excellence 2022
- 57 Doctorats d'honneur 2022-2023

Données statistiques et financières

- 62 Inscriptions
- 64 Diplômes
- 66 Personnel
- 68 Recherche
- 70 Données financières
- 72 États financiers



Photo : Louise Leblanc

**ALEXANDRE
CLOUTIER**
PRÉSIDENT

Vers un positionnement stratégique de l'Université du Québec

L'année 2022-2023 a été marquée par une période de transition pour l'Université du Québec (UQ). Le mandat de la présidente, Johanne Jean, s'est terminé le 15 décembre 2022, au moment où j'ai eu l'honneur de prendre la relève. Ainsi, les premiers éléments de ce rapport de présidence seront dédiés à l'héritage et aux accomplissements de ma prédécesseure.

Femme de conviction, madame Jean a su insuffler à l'UQ une vision forte liée à l'accessibilité, aux transitions et à la réussite. Parmi les nombreux dossiers de son mandat, mentionnons les activités de la Table de travail sur les réalités autochtones (TTRA), un sujet qui lui tenait à cœur et qui vise à partager les meilleures pratiques d'accompagnement des personnes étudiantes autochtones. Rappelons également les initiatives d'internationalisation des études et de la recherche et l'organisation de la première mission COLombie-Université du Québec (COLUQ) visant à établir des liens entre 50 chercheuses et chercheurs de l'UQ et leurs homologues de 20 universités colombiennes. Mentionnons aussi la continuité de la démarche de mobilisation et de concertation régionale Savoir Affaires qui permet aux personnes étudiantes des cycles supérieurs d'élaborer des projets novateurs autour de thématiques en émergence ou à fort potentiel, perçues comme étant prioritaires par et pour la région choisie. L'Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur (ORES) ainsi que le projet Transitions réussies vers les études supérieures ont également vu le jour sous le leadership de l'UQ, et ce, au bénéfice de tout le milieu de l'enseignement supérieur. Enfin, soulignons tout le soutien accordé aux activités de la

Grande initiative réseau sur les sciences de la forêt (GIR Forêt) ainsi que du Regroupement intersectoriel en santé de l'UQ (RISUQ), un rassemblement de plus de 280 chercheuses et chercheurs des différents établissements de notre réseau et de leurs partenaires du milieu travaillant au mieux-être des communautés du Québec dans une perspective interdisciplinaire et intersectorielle.

J'ai eu la chance au cours des premiers mois de mon mandat de visiter plusieurs de nos établissements. J'y ai rencontré des équipes mobilisées et engagées dans la réussite étudiante, des membres du corps professoral et des groupes de recherche de grande qualité scientifique occupant des créneaux porteurs ainsi que des équipes de direction qui se démarquent par leur qualité, leur dévouement et leur volonté de collaborer entre elles. Ensemble, nous formons l'Université du Québec, une grande institution de la Révolution tranquille. Forte de ses dix établissements, elle accueille près de 100 000 personnes étudiantes chaque année, elle a octroyé plus de 800 000 diplômes depuis sa création en 1968, elle détient le plus grand nombre de programmes d'études (1 400) et le plus important corps professoral au Canada avec près de 3 000 professeures et professeurs qui obtiennent, année après année, plus de 300 millions de dollars en subvention de recherche. Mentionnons qu'une personne étudiante sur deux à l'UQ est dite « de première génération », c'est-à-dire celle dont les parents n'ont pas fréquenté l'université. Notre population étudiante a ainsi un profil distinct, comme le montre aussi la forte proportion d'adultes en situation de conciliation études-travail-vie personnelle et de ceux ayant eu un parcours scolaire atypique.

Notre réseau constitue un modèle organisationnel innovant permettant la mise en commun des ressources et la génération de synergies visant à assurer la mission unique d'accessibilité qui nous a été confiée, ceci pour tous les Québécois et Québécoises, dans toutes les régions. Il s'agit d'ailleurs du rôle premier de l'équipe du siège social de l'Université du Québec. Regroupant des spécialistes de différents secteurs, cette équipe assume un leadership singulier pour répondre aux enjeux vécus en enseignement supérieur. Elle porte des initiatives structurantes afin d'appuyer les dix établissements du réseau dans la réalisation de dossiers d'intérêt commun et le développement d'outils de partage d'expertises et de connaissances tout en respectant l'autonomie et les spécificités de chacune des constituantes. Ces capacités font de l'UQ un leader institutionnel et un partenaire de choix du milieu universitaire, y compris pour le ministère de l'Enseignement supérieur.

En 2023, pour la première fois de son histoire, l'UQ a lancé une démarche pour se doter d'une planification stratégique « réseau ». Un tel exercice est possible grâce à la cohésion établie entre les dix cheffes et chefs d'établissement et la présidence de l'UQ. À terme, il nous permettra de renforcer nos capacités à répondre aux besoins et enjeux prioritaires pour notre communauté universitaire.

Rappelons que l'Université du Québec a été créée le 18 décembre 1968 à la suite de l'adoption à l'unanimité d'une loi de l'Assemblée nationale du Québec avec comme mission d'accroître le niveau de formation de la population québécoise par une accessibilité accrue, d'assurer le développement scientifique du Québec et de contribuer au développement de ses régions. Il s'agit d'une œuvre inachevée et mon intention, au cours des prochaines années, est de tout mettre en œuvre pour donner à l'UQ les moyens de ses ambitions et, ce faisant, de lui permettre de contribuer encore davantage au développement social, scientifique, culturel et économique de la société québécoise.

Les instances de l'Université du Québec

AU 30 AVRIL 2023

* Membre du comité exécutif

Au cours de l'année 2022-2023, le comité d'éthique et de déontologie de l'Université du Québec, responsable de la mise en œuvre du code d'éthique et de déontologie applicable aux membres de l'Assemblée des gouverneurs, n'a été saisi d'aucune demande d'avis ni d'aucune allégation de manquement aux dispositions de ce code.

DIRECTION

Alexandre Cloutier
Président

Charles Nadeau
Vice-président à l'administration

Céline Poncelin de Raucourt
Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche

Martin Hudon
Secrétaire général par intérim

ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

Président

Alexandre Cloutier*
Président, Université du Québec

Membres

Amel Beddek
Directrice générale, Canada Vie

François Bergeron
Professeur, Université du Québec à Montréal

Christian Blanchette
Recteur, Université du Québec à Trois-Rivières

Valérie Caron
Directrice des finances, CAA-Québec

Hugo Cyr
Directeur général, École nationale d'administration publique

François Deschênes
Recteur, Université du Québec à Rimouski

Nadine Desrosiers
Directrice générale, Centre de services de l'Estuaire

Roger Dufresne*
Conseiller, Régie de l'énergie

François Gagnon*
Directeur général, École de technologie supérieure

Étienne Gariépy-Girouard
Étudiant, Université du Québec à Rimouski

Sylvie Genest
Professeure, Université du Québec à Montréal

Luc-Alain Giraldeau
Directeur général, Institut national de la recherche scientifique

Sonya Guilbault*
Vérificatrice générale, Ville de Terrebonne

Murielle Laberge*
Rectrice, Université du Québec en Outaouais

Lucie Laflamme
Directrice générale, Université TÉLUQ

Stéphane Pallage
Recteur, Université du Québec à Montréal

Vincent Rousson
Recteur, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Ghislain Samson
Recteur, Université du Québec à Chicoutimi

Camille Salvas*
Étudiante, Université du Québec à Rimouski

Isabelle Savard
Professeure, Université TÉLUQ

Tanya Sirois*
Directrice générale, Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

Nathalie Vallée
Directrice générale, Collège Ahuntsic

Personnes convoquées

Charles Nadeau
Vice-président à l'administration, Université du Québec

Céline Poncelin de Raucourt
Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec

Personne invitée à titre de représentante du personnel de soutien

Frédéric Normand
Technicien informatique, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Secrétaire

Martin Hudon
Secrétaire général par intérim

CONSEIL DES ÉTUDES

Président

Alexandre Cloutier
Président, Université du Québec

Membres

Robert Bilterys
Directeur de l'enseignement et de la recherche, École nationale d'administration publique

Marc-André Carle
Directeur de l'enseignement et de la recherche, Université TÉLUQ

Manon Champagne
Vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Cassandra Fournier-Vachon
Étudiante, Université du Québec à Chicoutimi

Sylvie Genest

Professeure, Université du Québec à Montréal

Stéphane Grenier

Professeur, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Claude Guertin

Directeur scientifique, Institut national de la recherche scientifique

Étienne Hébert

Vice-recteur aux études par intérim, Université du Québec à Chicoutimi

Michel Huneault

Directeur des affaires académiques, École de technologie supérieure

Jamie Laforce

Étudiante, Université du Québec à Rimouski

Érik Langevin

Professeur, Université du Québec à Chicoutimi

Dominique Marquis

Vice-rectrice à la formation et à la recherche, Université du Québec à Rimouski

Jean-Christian Pleau

Vice-recteur à la Vie académique, Université du Québec à Montréal

Céline Poncelin de Raucourt

Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec

Joany Rousseau-Bédard

Étudiante, Université du Québec à Trois-Rivières

Personnes convoquées

Christian Agbobli

Vice-recteur à la Recherche, à la création et à la diffusion, Université du Québec à Montréal

Mohamed Bouazara

Vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation, Université du Québec à Chicoutimi

Christian Casanova

Directeur de la recherche et des partenariats, École de technologie supérieure

Sébastien Charles

Vice-recteur à la recherche et au développement, Université du Québec à Trois-Rivières

Adel El Zaim

Vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation, Université du Québec en Outaouais

Secrétaire

Martin Hudon
Secrétaire général par intérim

COMMISSION DE PLANIFICATION

Président

Alexandre Cloutier
Président, Université du Québec

Membres

Christian Blanchette
Recteur, Université du Québec à Trois-Rivières

Hugo Cyr
Directeur général, École nationale d'administration publique

François Deschênes
Recteur, Université du Québec à Rimouski

François Gagnon
Directeur général, École de technologie supérieure

Luc-Alain Giraldeau
Directeur général, Institut national de la recherche scientifique

Murielle Laberge
Rectrice, Université du Québec en Outaouais

Lucie Laflamme
Directrice générale, Université TÉLUQ

Charles Nadeau
Vice-président à l'administration, Université du Québec

Stéphane Pallage
Recteur, Université du Québec à Montréal

Céline Poncelin de Raucourt
Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec

Vincent Rousson
Recteur, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Ghislain Samson
Recteur, Université du Québec à Chicoutimi

Secrétaire

Martin Hudon
Secrétaire général par intérim

En un coup d'œil

L'Université du Québec : 10 établissements et 1 siège social

Mission

Accroître le niveau de formation de la population québécoise par une accessibilité accrue.

Assurer le développement scientifique du Québec.

Contribuer au développement de ses régions.

Vision

Nous sommes l'Université du Québec. Le réseau collaboratif francophone reconnu pour son excellence, son accessibilité et son ouverture. Nous transformons les vies, les savoirs, le Québec et le monde tout en intégrant la diversité des réalités qui façonnent le Québec, de l'est à l'ouest, du sud au nord.

L'UQ en quelques chiffres

Est présente
dans près de

40

municipalités
au Québec.

Dénombre près de

100 000

personnes étudiantes
inscrites.

Se positionne parmi les
meilleures universités
de recherche au Canada
avec plus de

364 M\$

en octrois de recherche.

Offre plus de

1 400

programmes répartis
aux 3 cycles d'études.

Détient le plus important
corps professoral et enseignant
au Canada avec plus de

3 000

membres du personnel
enseignant régulier
et près de

4 700

personnes chargées
de cours.

A remis plus de

800 000

diplômes depuis 1968.



Photo : UQAT



Photo : UQTR



Faits saillants du travail en réseau

Déploiement d'un portail de soutien pour les personnes utilisatrices de l'Écosystème informationnel de la recherche et de la création

Actif depuis près de 20 ans et piloté par l'équipe-réseau de l'UQ, l'Écosystème informationnel de la recherche et de la création est composé de bases de données et d'un ensemble d'applications Web conviviales et performantes. Ses fonctionnalités, auxquelles les établissements d'enseignement supérieur membres peuvent accéder, sont axées sur le développement et la gestion de la recherche et de la création. Afin de soutenir activement les personnes utilisatrices de l'Écosystème, un portail de soutien dédié a été déployé. Celui-ci contient de nombreux articles (lexique, procédures, etc.) riches et pertinents, et permet la gestion centralisée et diligente des demandes d'assistance.

Lancement du concours Lumières sur l'innovation pédagogique – Les prix du GRIIP

Lancé à l'automne 2022 par le Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique (GRIIP), ce concours vise à valoriser l'innovation pédagogique dans le réseau de l'UQ et à mettre en lumière des pratiques innovantes qui améliorent la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage en milieu universitaire.

Renouvellement de l'Entente de service pour le soutien à l'internationalisation des établissements de l'UQ

Sur la base des retombées positives découlant de la collaboration des établissements de l'UQ en matière d'internationalisation, le ministère de l'Enseignement supérieur du Québec et l'UQ ont renouvelé l'entente de service les unissant. D'une valeur de 1,6 M\$ pour 2023-2026, cette entente permettra de réaliser les objectifs de la première stratégie concertée en matière d'internationalisation des établissements de l'UQ.

Élargissement des mandats pour l'Initiative sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur

Dans le cadre de son *Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur*, le ministère de l'Enseignement supérieur du Québec a octroyé plus de 1 M\$ à l'Initiative sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur (ISMÉES) pour réaliser les éditions 2024 et 2025 de la campagne nationale annuelle de sensibilisation à la santé mentale étudiante en enseignement supérieur et organiser les éditions 2024 et 2025 des journées annuelles de diffusion et de transfert des connaissances en matière de santé mentale étudiante en enseignement supérieur.

Poursuite des activités de la GIR Forêt

L'expertise de l'UQ en sciences de la forêt a été mise de l'avant dans un encart spécial *L'espoir à travers les branches* publié dans le magazine Québec Science en décembre 2022. Les scientifiques de la Grande initiative réseau en sciences de la forêt (GIR Forêt) se trouvent aussi au cœur d'un documentaire en six épisodes, *La bataille pour la forêt*, diffusé sur Savoir média à partir de février 2023 et disponible en ligne. Le cadre-conseil Vincent Roy a agi comme conseiller technique pour cette série à laquelle ont participé douze professeurs de sept établissements de l'UQ. Enfin, en avril 2023, l'UQ a été partenaire du Carrefour Forêts, où trois prix ont été remis à des personnes étudiantes de l'UQ lors d'un concours d'affiches scientifiques.

Création du comité de la formation continue et restructuration

Constitué par les responsables des directions et services de la formation continue des dix établissements de l'UQ, le comité de la formation continue a été officiellement créé en septembre 2022. Les quatre objets de collaboration ciblés sont la nécessité de rédiger une entente officielle de collaboration entre les établissements, la nécessité de trouver des façons de faciliter la mobilité de formations non créditées entre les constituantes et les régions, le développement d'une unité d'accréditation commune pour le réseau ainsi que l'adoption d'une image commune et d'une vitrine numérique.

Obtention d'un financement pour un projet-pilote Infirmière praticienne spécialisée (IPS)

Ce projet-pilote sur deux ans a obtenu un financement du ministère de l'Enseignement supérieur pour optimiser la collaboration interétablissement et intersectorielle dans les programmes IPS offerts conjointement par l'Université du Québec (UQTR, UQAC, UQAR, UQO, UQAT) afin de rehausser collectivement la capacité de formation.

Développement d'un répertoire commun d'équivalences scolaires en reconnaissance des acquis (RAC)

Sous l'égide du Groupe de réflexion et d'action sur la RAC (GRAC), le projet Explorac a débuté à l'hiver 2023. Un travail de collecte de données et d'analyse est en cours pour évaluer la faisabilité d'un projet collectif, un outil d'aide à l'accompagnement et à la décision en matière d'équivalence de cours qui permettrait de répondre aux besoins variés de différents établissements du réseau.



Photo : ÉTS

Lancement des activités de l'Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur (ORES)

En février 2022, le ministère de l'Enseignement supérieur confiait au Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES) la création d'un observatoire sur la réussite en enseignement supérieur. L'Observatoire a lancé ses activités publiques en mars 2023. Il s'est vite imposé comme un lieu de convergence nécessaire et utile pour la consolidation et le transfert de connaissances en ce qui concerne la réussite avec son modèle éprouvé de veille informationnelle, des dossiers thématiques, diverses activités de mobilisation, ainsi qu'une nouvelle revue de vulgarisation scientifique sur la réussite pour valoriser les résultats de recherche et les rendre plus accessibles.

Coordination et déploiement des actions en matière de cybersécurité

Le Centre d'expertise en sécurité de l'information (CESI) poursuit son développement en réalisant plusieurs activités et en produisant divers outils, notamment une offre de formation destinée aux équipes de sécurité du réseau, un accompagnement et un soutien lors d'incidents de sécurité, l'ajout d'un service partagé de tests d'intrusion et la mise sur pied d'un service d'évaluation de solutions de fournisseurs. L'ensemble des réalisations du CESI permet de mutualiser les efforts requis, de développer des comportements responsables en matière de cybersécurité, de rehausser la posture de sécurité des universités tout en permettant de créer une expertise de pointe pérenne au sein du réseau de l'UQ.

Accélération du projet SAFIRH

De concert avec les établissements de l'UQ, le Centre de services communs poursuit ses efforts dans la mise en œuvre du système de gestion des opérations des ressources humaines et financières SAFIRH.

Déploiement du recensement ICOPE

À l'automne 2022, l'UQ a procédé à une nouvelle collecte de données dans le cadre du projet ICOPE (Indicateurs de COnditions de Poursuite des Études) – un recensement où les nouvelles personnes étudiantes sont invitées à partager, sur une base volontaire, de l'information sur leur parcours antérieur, leurs objectifs de formation et leurs conditions de vie et d'études. Le portrait postpandémique de sa population étudiante aidera l'UQ à mettre en place les stratégies de soutien répondant aux besoins des divers profils étudiants.

Par ailleurs, puisque l'édition 2022 était lancée en même temps que le programme de bourses Perspective Québec, une question a été ajoutée afin de recueillir des données uniques sur ces bourses. Celles-ci permettront de mieux comprendre l'effet à court terme de ces bourses sur les inscriptions dans les programmes admissibles et d'alimenter les réflexions sur leurs effets à plus long terme sur la persévérance aux études.



Photo : UQAT

Rapports des établissements du réseau

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTREAL

Cette année encore, les nombreuses réalisations de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) témoignent de la richesse et de l'ampleur de sa contribution à l'essor de la société. En avril 2023, la communauté de l'UQAM a accueilli le nouveau recteur Stéphane Pallage.



Photo : Émilie Tournevache

**STÉPHANE
PALLAGE**
RECTEUR

Depuis plus de 50 ans, l'UQAM est investie d'une mission de démocratisation du savoir auprès de la population québécoise francophone. Résolument engagée dans le développement de Montréal et du Québec, elle se classe parmi les grandes universités en recherche au Canada et est reconnue pour la qualité de l'encadrement offert par son personnel enseignant ainsi que le caractère innovant de ses programmes et des domaines de recherche de son corps professoral. Elle a franchi cette année le cap de 300 000 personnes diplômées.

Les programmes d'études et la population étudiante

En 2022-2023, l'UQAM a adopté des modifications importantes à la Politique d'évaluation des programmes pour mieux encadrer et actualiser les méthodes d'évaluation décennale des programmes.

De nombreux programmes ont été créés dans des domaines marqués par une pénurie de main-d'œuvre ou un manque de formations créditées, dont des programmes en français langue seconde, en statistiques et science des données ainsi qu'en communication stratégique des organisations. Vingt-deux nouveaux microprogrammes en gestion, visant à offrir une spécialisation dans des domaines comme la création d'entreprises, la finance de marché, le marketing dans les PME et la création de *start-ups* à l'international, ont aussi vu le jour.

L'UQAM a ouvert un Centre de services orthopédagogiques dans les locaux du campus de Laval et poursuivi son action dans le centre qui accueille les jeunes du quartier Centre-Sud à Montréal. Le Centre permet non seulement d'aider les enfants lavallois rencontrant

des difficultés d'apprentissage, mais aussi d'offrir une expérience pratique à plusieurs personnes étudiantes.

La recherche et la formation de chercheuses et chercheurs

L'UQAM a conservé sa position dans la moitié supérieure du classement des 50 meilleures universités de recherche au Canada, publié annuellement par Research Infosource. Elle se positionne au 24^e rang du classement général au Canada et au 5^e rang au Québec. Parmi les universités ne possédant pas de faculté de médecine, elle occupe le 8^e rang à l'échelle canadienne et le 1^{er} rang au Québec.

Les chercheuses et chercheurs de l'UQAM ont reçu plus de 29 M\$ en subventions de recherche du Canada et plus de 14 M\$ des Fonds de recherche du Québec afin de réaliser plusieurs projets d'envergure. L'UQAM a également connu une hausse de 29 % des contrats de recherche.

L'Institut des sciences mathématiques et le Centre de recherches mathématiques ont lancé le Pôle de coordination scientifique du CRM-ISM, situé au Complexe des sciences Pierre-Dansereau. Ce lieu de rencontre privilégié pour les mathématiques de haut niveau réaffirmera la place qu'occupent les sciences à Montréal et à l'UQAM.

Plusieurs nouvelles unités de recherche et de création ont enrichi le paysage de l'Université, dont les chaires en bien-être animal et intelligence artificielle, en neurosciences cognitives, en santé mentale périnatale, et en biologie computationnelle et structurale des réseaux protéiques. Une Chaire de recherche sur la mise en valeur des savoirs et des traditions orales autochtones, à laquelle la poétesse d'origine innue Joséphine Bacon est étroitement associée, a également été créée.



Photo : Nathalie St-Pierre

Effervescence de la rentrée d'automne.



Photo : Nathalie St-Pierre

L'équipe du laboratoire d'oncologie moléculaire, dirigée par le professeur Borhane Annabi, a obtenu un financement de près de 2 M\$ afin de poursuivre des recherches sur un médicament anticancéreux.



Photo : Nathalie St-Pierre

L'Université a réaménagé les aires de consommation de la cafétéria du pavillon Hubert-Aquin dans une perspective d'accessibilité et de convivialité.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

L'Université a conclu une entente avec le Regroupement des cégeps de Montréal en tant que partenaire de l'initiative « Transitions réussies vers les études supérieures : un défi interordres ». Celle-ci vise à améliorer le passage du cégep à l'université et la réussite d'un retour aux études dans le but de démocratiser les études supérieures partout au Québec.

Avec ses partenaires Bibliothèque et Archives nationales du Québec et la Commission canadienne pour l'UNESCO, l'UQAM a annoncé que les archives de l'Acfas, qui a célébré son 100^e anniversaire en 2023, ont été inscrites au Registre de la mémoire du monde du Canada, qui promeut la diversité du patrimoine documentaire au pays.

Par ailleurs, une nouvelle entente avec le service d'autopartage Communauto accorde aux personnes étudiantes, employées ou diplômées un rabais sur un nouvel abonnement. Ce partenariat de trois ans s'inscrit dans la volonté de l'Université de contribuer à la réduction de son empreinte écologique en matière de transport et d'atteindre la carboneutralité d'ici 2040.

Le personnel

En 2022-2023, le nombre de professeures et professeurs s'élève à 1 147. L'Université compte également 27 maîtres de langue, 2 089 personnes chargées de cours, 113 cadres et 1 925 membres du personnel de soutien.

Avec l'objectif renouvelé de renforcer la bienveillance au sein de l'UQAM, une dizaine de formations en premiers soins psychologiques ont été offertes à 160 personnes employées et enseignantes afin de les outiller pour intervenir face à la détresse de personnes étudiantes ou de collègues. Ces formations renforcent le soutien social en milieu d'études et de travail, en favorisant la prévention et la sensibilisation de la communauté universitaire en matière de santé mentale.

Les ressources matérielles et financières

L'UQAM a respecté l'équilibre budgétaire en 2022-2023, principalement grâce à une mesure temporaire du ministère de l'Enseignement supérieur portant sur le recours à un palier d'effectif étudiant minimal. Cette aide vise à préserver un plancher de financement afin de permettre aux universités aux prises avec des diminutions récurrentes de leur effectif étudiant de revoir de manière pérenne leurs façons de faire.

L'Université a effectué un réaménagement des lieux consacrés à la vie étudiante pour améliorer à la fois la visibilité des activités, des projets et des services offerts à la population étudiante, mais aussi pour rendre les lieux publics plus conviviaux et accessibles pour l'ensemble de la communauté de l'UQAM. Les aires de consommation de la cafétéria du pavillon Hubert-Aquin ont été renouvelées, du nouveau mobilier a été ajouté, et l'éclairage et les plafonds au pavillon Judith-Jasmin ont été remplacés.

Au cours de l'année 2022-2023, la Fondation de l'UQAM et l'Université ont remis aux personnes étudiantes plus de 3 500 bourses d'excellence, d'engagement et de soutien financier, d'une valeur moyenne de 4 100 \$, pour un total de plus de 14 M\$.



Photo : Nâme Springer

L'Université a officiellement lancé le Pôle en cinéma, un espace qui reproduit les plateaux de tournage au Québec, au Canada et à l'international.



Photo : Nathalie St-Pierre

Séance d'information offerte dans le cadre des Portes ouvertes.



Photo : Nathalie St-Pierre

Des étudiantes et étudiants au baccalauréat en sciences de la Terre et de l'atmosphère participent à une séance de laboratoire à la station météo située sur le toit du pavillon Président-Kennedy.

Les activités internationales

À l'automne 2022, l'UQAM comptait plus de 4 800 étudiantes et étudiants internationaux en provenance de 95 pays. Forte de ses multiples partenariats à l'étranger, l'UQAM veut accroître le nombre de personnes étudiantes issues de l'international et les appuyer dans leur intégration à l'Université et à la société québécoise.

L'UQAM est devenue la première université francophone au Canada à obtenir l'accréditation du British Council pour le test *International English Language Testing System*, qui mesure la maîtrise de l'anglais et est reconnu par plus de 11 000 organisations à travers le monde. Ainsi, les personnes étudiantes qui doivent certifier leur niveau de maîtrise en anglais pourront le faire à l'UQAM avec un niveau d'accréditation reconnu à l'échelle internationale.

Les événements marquants de l'année

L'UQAM a officiellement lancé les cinq grands chantiers pour une université inclusive. Ces chantiers s'articulent autour d'engagements fermes et d'actions concrètes, dont plusieurs sont déjà en voie de réalisation.

L'École des sciences de la gestion (ESG UQAM) a souligné son 30^e anniversaire en orchestrant *Décadra*, un événement réunissant 400 représentantes et représentants de la communauté d'affaires de Montréal, le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, ministre responsable du Développement économique régional et ministre de la Métropole et de la région de Montréal. Cette soirée a permis de rassembler, d'inspirer et de célébrer la communauté de l'ESG UQAM, tout en la faisant rayonner auprès des milieux des affaires de façon créative et innovante.

Après la Clinique internationale de défense des droits humains, la Faculté de science politique et de droit a créé une nouvelle clinique juridique : la Clinique de justice sociale. Ces deux cliniques ont reçu un financement du ministère de la Justice du Québec dans le cadre de son programme d'accès à la justice.

Par ailleurs, l'Université a officiellement lancé le Pôle en cinéma, situé au pavillon Judith-Jasmin. Grâce à cet espace professionnel qui reproduit les plateaux de tournage au Québec, au Canada et à l'international, les étudiantes et étudiants du programme en cinéma de l'École des médias ont accès à un environnement d'apprentissage à la fine pointe de la technologie.

Enfin, la Fondation Courtois a fait don de 12 M\$ au Centre d'excellence en recherche sur les maladies orphelines – Fondation Courtois (CERMO-FC), dirigé par le professeur du Département des sciences biologiques, Nicolas Pilon. Il s'agit du don le plus important reçu par la Fondation de l'UQAM.

Les perspectives

Entré en fonction le 27 avril 2023, Stéphane Pallage a rapidement posé les premiers jalons de son rectorat en mettant de l'avant le caractère distinctif de l'UQAM et son rôle moteur dans le développement social, scientifique, économique et culturel du Québec et de Montréal, ainsi qu'à l'échelle internationale.

Les enjeux complexes auxquels font face la métropole et le Québec, tels que la pénurie de main-d'œuvre, le vieillissement de la population, le déclin du français et l'accentuation de certains enjeux urbains appellent des solutions créatives et de nouvelles collaborations. Véritable atout pour le Québec, l'UQAM entend jouer un rôle d'importance en ce sens, poursuivant son apport à la transformation de la société.

Dans ce contexte, quatre priorités ont été établies pour l'année 2023-2024 : la santé et les services sociaux, la valorisation du français, la relance du Quartier latin et l'innovation académique.



Complexe des sciences Pierre-Dansereau.

AU 30 AVRIL 2023

* Membre du comité exécutif

DIRECTION

Stéphane Pallage
Recteur

Christian Agbogli
Vice-recteur à la Recherche, à la création et à la diffusion

Louis Baron
Vice-recteur au Développement humain et organisationnel et recteur intérimaire

Marylène Drouin
Secrétaire générale

Louis-Sébastien Guimond
Vice-recteur aux Systèmes d'information

Jean-Christian Pleau
Vice-recteur à la Vie académique

Sylvia Thompson
Vice-rectrice à l'Administration et aux finances

A également siégé en cours d'année

Magda Fusaro
Rectrice

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Simon Prévost
Vice-président, Clientèle institutionnelle et service de la paie, Fédération des Caisses Desjardins du Québec

Membres

Rachel Julia Andrews
Vice-présidente communications et marketing, Alithya Canada inc.

Louis Baron*
Vice-recteur au Développement humain et organisationnel et recteur intérimaire

Éric Boulé
Vice-président aux opérations, Agropur

Saidatou Dicko
Professeure

Élizabeth Duboc*
Étudiante

Ndack Kane*
Chargée de cours

Michel Lacroix
Professeur

Lucie Lamarche*
Professeure

François de Paul Nkombou
Dirigeant d'entreprise

Stéphane Pallage*
Recteur

Jean-Christian Pleau*
Vice-recteur à la Vie académique

Marc Rémillard*
Directeur général, Cégep de Valleyfield

Secrétariat général
Marylène Drouin
Secrétaire générale

Jean-Philippe Gingras
Secrétaire d'assemblée, directeur du Secrétariat des instances

Ont également siégé en cours d'année

Membres

Mariama Dioum*
Étudiante

Magda Fusaro*
Rectrice

Philippe Meunier
Cofondateur et chef de la création, Sid Lee inc.

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente
Stéphane Pallage
Recteur

Commissaires
Christian Agbogli
Vice-recteur à la Recherche, à la création et à la diffusion

Amel Aloui
Chargée de cours

Pierre Barrette
Professeur

Nicolas Bastien-Porlier
Étudiant

Xan Choquet
Personne étudiante

Laurianne Dinucci
Étudiante

Frédéric Guillaume Dufour
Professeur

Véronique Fortier
Vice-recteur

Maryse Gendron
Coordonnatrice

Christophe Hohlweg
Professeur

Jacynthe Lussier
Étudiante

Issiaka Mandé
Professeur

Simon Mathieu
Registraire

Ariane Monzerolle
Étudiante

Olga Navarro-Flores
Professeure

Camille Parent-Montpetit
Étudiante

Jules Poirier-Ostiguy
Étudiant

Jean-Christian Pleau
Vice-recteur à la Vie académique

Marie-Ève Ross
Chargée de cours

France Simard
Chargée de cours

Thérèse St-Gelais
Professeure

Yussef Suleiman Kahwage
Agent de recherche et de planification

Membres observateurs

Jean Bélanger
Doyen de la Faculté des sciences de l'éducation

Jean-Pierre Beaud
Doyen par intérim de la Faculté de science politique et de droit

Marc Bigras
Doyen par intérim de la Faculté de communication

Josée S. Lafond
Doyenne de la Faculté des sciences humaines

Joanne Lalonde
Doyenne de la Faculté des arts

Mélicane Carrier-Favreau
Représentante des étudiantes et étudiants employés de l'UQAM

Komlan Sedzro
Doyen de l'École des sciences de la gestion

Normand Séguin
Doyen de la Faculté des sciences

Secrétariat général
Marylène Drouin
Secrétaire générale

Jean-Philippe Gingras
Secrétaire d'assemblée, directeur du Secrétariat des instances

Valéry Colas
Chargée d'instances
Ont également siégé en cours d'année

Commissaires

Louis Baron
Recteur intérimaire

Magda Fusaro
Rectrice

Oz Ivers
Étudiant

Cédric Picard
Étudiant

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

L'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) est à mi-chemin des réalisations dessinées dans sa planification stratégique quinquennale. L'année 2022-2023 a été marquée par la consolidation de ses stratégies, par les mises en chantier qui s'ensuivent et par son rayonnement à travers ses partenariats, sa recherche et sa formation.



Photo : UQTR

**CHRISTIAN
BLANCHETTE**
RECTEUR

Signe d'une évolution en bonne santé, l'UQTR a atteint le top 30 des universités canadiennes les mieux financées en recherche. Son Institut de recherche sur les petites et moyennes entreprises (PME) a célébré ses 25 ans. Outre son campus principal à Trois-Rivières, l'UQTR opère maintenant cinq campus régionaux situés à Drummondville, Québec, Joliette, Terrebonne et L'Assomption. Les plans du Pavillon de la recherche et de l'innovation sur les technologies vertes et durables sont officiels et l'Université poursuit son implication dans la zone d'innovation de la Vallée de la transition énergétique. Enfin, la réflexion sur ses structures de gestion académique atteste qu'elle a dédié beaucoup d'attention à l'amélioration de ses campus et de ses milieux de vie.

Les programmes d'études et la population étudiante

L'année a été marquante pour le programme sportif des Patriotes. Deux nouvelles équipes ont vu le jour, en baseball et en tennis et son équipe de hockey a remporté une deuxième coupe Queen's en deux ans.

L'UQTR a participé au Consortium Formation-Énergie MCQ visant à répondre à l'important besoin de main-d'œuvre qualifiée qui permettra de soutenir le développement industriel et scientifique de la Vallée de la transition énergétique.

Dix nouveaux programmes ont été créés, dont deux programmes de deuxième cycle uniques au Québec : un programme court en sciences et technologies de l'hydrogène et une maîtrise en science forensique.

Le Service de la formation continue et de la formation hors campus a été interpellé pour faire la promotion de trois programmes : un certificat en accompagnement à l'enseignement secondaire; un programme court de deuxième cycle en sciences et technologies de l'hydrogène; et un microprogramme de premier cycle en développement du sport électronique.

Plus de 4,5 M\$ ont été attribués en bourses d'études à l'UQTR.

L'Université a attribué trois nouvelles chaires d'excellence en enseignement :

- Chaire d'excellence en enseignement sur l'expertise psychologique et psychosociale en matière familiale (Karine Poitras);
- Chaire d'excellence en enseignement « Éducation par la nature et territoire apprenant » (Geneviève Bergeron et Mathieu Point);
- Chaire d'excellence en enseignement sur la formation en anatomie (Renaud Jeffrey-Gauthier et Stéphane Sobczak).



Photo : Patriotes UQTR/Simon Lahaye

Mars 2023. Les Patriotes de l'UQTR triomphent une fois de plus en grande finale de la Coupe Queen's.



Photo : Camille Barville

Février 2023. Plus de 80 personnes ont participé au premier rendez-vous de la recherche du projet de zone d'innovation de la Vallée de la transition énergétique, tenu à l'UQTR.

La recherche et la formation de chercheurs et chercheuses

Grâce à la performance exceptionnelle de ses chercheurs et chercheuses, l'UQTR est entrée dans le Top 30 des universités canadiennes les mieux financées en recherche. Le financement de la recherche a augmenté de 15 % par rapport à l'année dernière. En cinq ans, l'UQTR a fait grimper ses octrois de recherche de près de 15 M\$ annuellement.

Les nouvelles chaires de recherche sont les suivantes :

- Chaire de recherche du Canada sur les échanges entre les écosystèmes (Éric Harvey, Département des sciences de l'environnement);
- Chaire de recherche UQTR-ENPQ en prévention de la santé psychologique au travail en sécurité publique (Andrée-Ann Deschênes, Département de Management);
- Chaire de recherche UQTR en hydrologie de la cryosphère (Christophe Kinnard, Département des sciences de l'environnement);
- Chaire de recherche UQTR en forensique numérique (Maxime Bérubé, Département de chimie, biochimie et physique);
- Chaire de recherche UQTR sur la santé des travailleurs vieillissants (Alexandra Lecours, Département d'ergothérapie);
- Chaire de recherche UQTR sur les disparités sociales, l'adaptation au stress et la santé (Claudia Trudel-Fitzgerald, Département de psychologie);
- Chaire de recherche UQTR sur les pratiques de gestion des ressources humaines, le bien-être et la performance au travail (Annick Parent-Lamarche, Département de gestion des ressources humaines).

Selon la base de données Scopus, qui regroupe 9 millions de scientifiques, 13 chercheurs et chercheuses de l'UQTR se retrouvent parmi le 2 % des experts les plus cités à travers la planète en 2022.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

En 2022-2023, 118 professeurs et professeures venant de 25 départements de l'UQTR se sont mobilisés pour signer 292 nouvelles ententes. Ces dernières ont permis de créer des liens avec près de 230 partenaires locaux, nationaux et internationaux.

Parmi les initiatives, on note :

- Le projet de création de nouvel espace naturel dédié à la conservation à Saint-Mathieu-du-Parc;
- Le partenariat entre l'UQTR et l'École Saint-Paul, qui permet trois chantiers de recherches en sciences et technologies;
- La nomination du professeur Simon Barnabé à titre de conseiller scientifique en chef de la Ville de Victoriaville;
- Le projet « Vers un meilleur portrait de la santé globale des personnes âgées isolées du nord de Lanaudière » en collaboration avec le Living Lanaudière.



Photo : Camille Banville

août 2022. Guillaume Tremblay, président du CRUL, Christian Blanchette, recteur de l'UQTR, Sébastien Nadeau, maire de L'Assomption, et Cindy Fields, présidente de l'AGEHC Lanaudière, inauguraient le Campus de l'UQTR à L'Assomption.



Photo : Isabelle Cardinal

Alexandre Courchesne et sa conjointe Marie-Élaine Normand ont complété ensemble le programme de maîtrise en administration des affaires de l'UQTR. Ils ont reçu leur diplôme à la cérémonie de la collation des grades.



Photo : UQTR

Janvier 2023. La Ville de Victoriaville a nommé Simon Barnabé, professeur du Département de chimie, biochimie et physique de l'UQTR, à titre de conseiller scientifique en chef.

Le personnel

Kodjo Agbossou, professeur au Département de génie électrique et génie informatique, remporte le Fellow Institution of Engineering and Technology.

Virginie Blanchette, professeure au Département des sciences de l'activité physique, remporte le prix Mérite podiatrique de l'Ordre des podiatres du Québec.

Mireille Lalancette, professeure au Département de lettres et communication sociale et Nicolas Berthelot, professeur au Département de sciences infirmières, ont obtenu la prestigieuse distinction de membre du Collège de la Société royale du Canada.

Julie Ruiz, professeure au Département des sciences de l'environnement et Alexandra Lecours, professeure au Département d'ergothérapie, ont successivement reçu le prix Louise-Dandurand du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC).

Les ressources matérielles et financières

La situation financière globale de l'Université tend vers l'équilibre budgétaire. Les surplus des dernières années ont permis de réduire les déficits cumulés.

La mise en place d'une équipe dédiée à la gestion institutionnelle de projets a continué à améliorer les processus et arrimer les projets. Cette démarche permet de bien distribuer les budgets de matériel, appareillage et outillage, de structurer les projets d'infrastructures et de soutenir les initiatives académiques.

Les activités internationales

Pendant sa stratégie d'internationalisation 2021-2025, l'UQTR développe des partenariats internationaux stratégiques, structurants et dynamiques. Elle entretient 198 accords actifs de coopération internationale et des partenariats avec 147 institutions. Ainsi, 29 nouveaux

projets internationaux de recherche et de transfert d'expertise sont en cours, alors que 30 projets ont été sélectionnés pour financement.

C'est l'année du retour à la normale quant à la mobilité étudiante et à l'accueil d'étudiants étrangers. L'Université a accueilli 107 boursières et boursiers internationaux et 115 stagiaires internationaux de recherche. Quelque 80 étudiants et étudiantes de l'UQTR étaient en mobilité sortante alors que 261 en échange ont été reçus.

Les événements marquants de l'année

Le programme de Sentinelles en prévention du suicide a fêté ses 10 ans en accueillant sa 150^e sentinelle!

La Politique sur l'équité, la diversité et l'inclusion a été adoptée par le conseil d'administration le 30 mai 2022.

À l'initiative de l'UQTR, un grand rendez-vous lié au projet de zone d'innovation de la Vallée de la transition énergétique a été tenu sur le campus trifluvien. Ce dernier a réuni plus de 80 chercheurs et chercheuses, administrateurs et administratrices de la recherche et personnes représentantes de divers organismes provenant des municipalités de Bécancour, Trois-Rivières et Shawinigan.

En juin, l'UQTR a procédé à l'inauguration du Centre national intégré du manufacturier intelligent (CNIMI), second pavillon du campus de Drummondville, un modèle unique au Québec. Le CNIMI a remporté deux prix Platine aux Grands Prix du Design.

Présente dans Lanaudière depuis plus de 50 ans, le nouveau campus de l'UQTR à L'Assomption a été inauguré le 31 août 2022. L'UQTR y offre des formations en sciences de l'éducation dans un environnement stimulant et accueillant pour la communauté étudiante et le personnel.

Les perspectives

La hausse de la population étudiante internationale place l'UQTR devant l'obligation de trouver des solutions abordables et durables pour les accueillir. Un projet de résidence étudiante a été déposé pour Drummondville à la Société de l'habitation du Québec alors que le conseil d'administration se penche sur les principes qui dicteront la construction de logements étudiants à Trois-Rivières.

Le développement de la Vallée de la transition énergétique aura des répercussions majeures sur les deux régions qui vont abriter cet écosystème. L'UQTR préside un consortium de recherche formé par les administrations de la recherche des huit universités et des trois Centres collégiaux de transfert de technologie régionaux impliqués dans la Vallée de la transition énergétique. Ce consortium permet à l'Université d'agir comme point de convergence et de rencontre des 11 établissements partenaires.

Malgré la présence accrue de l'UQTR dans trois municipalités lanauoises, la demande dépasse toujours l'offre de formations. La solution est d'augmenter l'offre de programmes dans Lanaudière. Une présence régionale consolidée favoriserait l'accès aux études. L'UQTR se joint à la région pour proposer la création d'un campus qui pourra devenir un haut lieu de savoir : le quartier universitaire de Terrebonne.



Propulsé par l'UQTR et le Cégep de Drummondville, le Centre national intégré du manufacturier intelligent (CNIMI) réunit l'expertise technique et scientifique des deux établissements en matière d'ingénierie et de gestion.

Avec le désir de tisser des liens durables avec les communautés issues des Premiers Peuples, l'Université a participé à une première école d'été en didactique d'une langue algonquienne (UQTR, UQAC et Kiuna). Dans la foulée du lancement de son énoncé de principes, l'UQTR a procédé à l'affichage de postes d'une direction aux relations et à l'engagement auprès des Premiers Peuples et d'une personne aînée en résidence. Enfin, elle a déclaré fériée la journée du 30 septembre.

AU 30 AVRIL 2023

* Membre du comité exécutif

DIRECTION

Christian Blanchette
Recteur

Line Tremblay
Vice-rectrice aux études et à la formation

Sébastien Charles
Vice-recteur à la recherche et au développement

Charles Nadeau
Vice-recteur à l'administration et aux finances

Olivier Malo
Vice-recteur aux ressources humaines

Éric Hamelin
Secrétaire général

A également été membre de la direction en cours d'année

Catherine Parissier
Vice-rectrice aux études et à la formation

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Lyne Pépin*
Membre socioéconomique, ex-directrice générale,
Centre de santé et de services sociaux de Maskinongé

Membres

Marta Liliana Acevedo
Membre socioéconomique, coordonnatrice des affaires
juridiques, CIUSSS-MCQ

Johanne Belisle
Étudiante

Christian Blanchette*
Recteur

Sébastien Charles
Vice-recteur à la recherche et au développement

Frank Crispino*
Professeur

Diane Gagné
Professeure

Louis Gendron
Représentant des collèges, directeur général, Cégep de
Trois-Rivières

Paul Guyot*
Membre socioéconomique, directeur adjoint, Direction
de la coordination de la mission universitaire, CIUSS
de l'Estrie – CHU de Sherbrooke

Julie Harnois
Membre socioéconomique, notaire,
Boivin Paquin Proulx Harnois, Notaires

Benoît Lavigne*
Professeur

Lucie Lorrain*
Chargée de cours

Charles Nadeau
Vice-recteur à l'administration et aux finances

Stéphanie Noël*
Étudiante

Karine Provencher
Membre socioéconomique, directrice principale Audit
et Certification, Deloitte Sociétés privées

Personnes convoquées

Olivier Malo
Vice-recteur aux ressources humaines

Line Tremblay
Vice-rectrice aux études et à la formation

Secrétariat d'assemblée

Éric Hamelin
Secrétaire général

Lucie Villeneuve
Conseillère juridique (gouvernance)

Ont également siégé en cours d'année

Yves Lachapelle
Professeur

Christian Linard*
Professeur

Catherine Parissier
Vice-rectrice aux études et à la formation

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

Christian Blanchette
Recteur

Membres

Marie Beaulieu
Étudiante

Danica Brousseau
Professeure

Sylvie Calille
Chargée de cours

Sébastien Charles
Vice-recteur à la recherche et au développement

Michel Cyr
Professeur

Chiraz Dabbabi
Étudiante

Jean-Russ Dufour
Étudiant

Hervé Guay
Professeur

Sylvie Hamel
Professeure

France Lafleur
Professeure

Catherine Lemarier-Saulnier
Chargée de cours

Fanny Michaud
Étudiante

Jean-François Millaire
Doyen de la recherche et de la création

Abdelhadi Naji
Professeur

Katya Pelletier
Chargée de cours

Noémie Péloquin
Étudiante

Adam W. Skorek
Professeur

Line Tremblay
Vice-rectrice aux études et à la formation

Personne invitée

Adel-Omar Dahmane
Doyen des études

Secrétariat d'assemblée

Éric Hamelin
Secrétaire général

Lucie Villeneuve
Conseillère juridique (gouvernance)

A également siégé en cours d'année

Catherine Parissier
Vice-rectrice aux études et à la formation

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

L'UQAC a connu une année sous le signe de l'équité, la diversité et l'inclusion alors que les femmes se sont particulièrement distinguées en recherche et que le nombre d'étudiantes et d'étudiants étrangers en ses murs s'est accru significativement.

Équité, diversité et inclusion (EDI) sont des mots qui ont guidé la dernière année pour permettre à la communauté universitaire de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) de s'accomplir à travers différents projets et distinctions. D'abord, une nouvelle cheffe des relations avec les Premières Nations a été nommée. D'ailleurs, les femmes ont particulièrement été à l'honneur en matière de prix académiques, notamment en recherche. Du côté de la santé durable, des investissements importants ont été annoncés pour la recherche, mais également pour rénover les infrastructures sportives de l'UQAC alors que son équipe de hockey effectuait sa première mise au jeu à la rentrée d'automne.

Les programmes d'études et la population étudiante

L'année a été marquée par l'émission d'un nombre record de 2 303 diplômes de l'UQAC. Les nouvelles inscriptions ont également augmenté, pour atteindre plus de 2 600. La présence de près de 2 200 étudiants et étudiantes dans ses programmes de cycles supérieurs est aussi à souligner de même que l'accueil de plus de 2 000 personnes étudiantes venant d'un autre pays. Il en va de même pour l'École de langue française et de culture québécoise qui a accueilli 250 personnes. Cette situation avantageuse donnait ainsi le coup d'envoi au mandat du nouveau vice-recteur à l'enseignement, la formation et la réussite, Étienne Hébert, nommé en septembre.

De plus, de nouveaux programmes de grades et de certificats ont été approuvés par ses instances. On note l'offre d'un baccalauréat en création 3D pour le cinéma et d'un autre pour le jeu vidéo, d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en kinésiologie appliquée, d'une maîtrise ès sciences appliquées en physiothérapie et d'un doctorat en informatique.



Photo : UQAC

**GHISLAIN
SAMSON**
RECTEUR

En ce qui a trait à la vie étudiante, divers ateliers ont été offerts, notamment en matière de santé mentale avec l'inauguration du Village relais. Une travailleuse sociale s'est jointe à l'équipe du NAD-UQAC pour répondre aux besoins de sa communauté montréalaise. Du côté du Centre des Premières Nations Nikanite, la réconciliation a été soulignée par diverses démonstrations artistiques. De plus, l'Association des étudiants des Premières Nations a été remise sur les rails.

L'offre de formations continues a augmenté de façon significative tant pour le volet crédité que celui non crédité afin de répondre aux enjeux actuels du marché de l'emploi. Des subventions ont été obtenues pour permettre le développement d'expertises, notamment en EDI.

La recherche et la formation de chercheurs et chercheuses

Les résultats préliminaires du financement de la recherche pour cette année indiquent que les chercheuses et chercheurs de l'UQAC se sont vu attribuer pas moins de 27 M\$, soit une augmentation de plus de 2,3 M\$ par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, 98 bourses des Conseils et Fonds de recherche ont été obtenues par ses étudiantes et étudiants pour un total d'environ 1,6 M\$. Parmi celles-ci, la prestigieuse bourse postdoctorale Banting a été remise, pour la première fois au sein de son établissement, à une chercheuse postdoctorale en archéologie.

L'institution s'est aussi vu accorder trois renouvellements de Chaires de recherche du Canada et de sa Chaire UNESCO. L'UQAC a également soumis avec succès trois candidatures au programme des Chaires de recherche du Canada ainsi que deux demandes au Fonds des leaders John-Evans de la Fondation canadienne de l'innovation (FCI).



Cette année, l'UQAC accueillait 869 bacheliers et bachelères, 363 maîtres et 35 docteurs et docteuses dans sa grande famille de personnes diplômées.

Photo : UQAC

Plusieurs professeurs et professeures ont reçu de prestigieuses distinctions et d'importantes subventions. Soulignons les performances d'Ève Pouliot, professeure en travail social, récipiendaire du Prix national de la bourse d'enseignement 3M et du Prix de la ministre en Enseignement supérieur, de la professeure Myriam Ertz, professeure en marketing, pour le Prix d'excellence de la relève de l'Université du Québec et de Danielle Maltais, également professeure en travail social, récipiendaire du Prix Thérèse Gouin-Décarie, pour les sciences sociales, reçu dans le cadre du gala de l'ACFAS. Claude Villeneuve, professeur en écoconseil, a reçu le prix Pierre-Dansereau, pour l'engagement social lors du même gala.

La mutualisation des infrastructures majeures de recherche (MIRE) permet désormais la mise en commun de certains équipements dans les secteurs des sciences appliquées, des sciences fondamentales et dans le domaine de la santé. Cette façon de faire renforce la capacité de l'UQAC à mener d'importantes activités de recherche scientifique et de développement technologique de calibre mondial tout en optimisant ses ressources.

Finalement, 274 personnes étudiantes ont participé à la formation d'aide à la rédaction des mémoires et thèses offerte par le Service de la bibliothèque.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

L'UQAC prend part activement au comité composé de nombreux partenaires, dont l'objectif est d'obtenir la désignation gouvernementale pour une zone d'innovation portant sur l'aluminium du futur à Saguenay. Dans un autre registre, l'Institut nordique de recherche en environnement et en santé au travail (INREST), l'UQAC et l'Université Laval ont choisi d'unir leurs expertises pour former le nouveau Groupe de recherche sur l'écosystème du fjord du Saguenay (GREFS).



La programmation scientifique de l'UMR INRS-UQAC ayant pour thème du « gène au médicament » a été lancée. Cette structure de recherche au modèle unique et innovant dans un domaine porteur comme la santé durable contribuera assurément à stimuler la recherche sur les maladies rares.

Photo : UQAC

Du côté du campus de Sept-Îles, le partenariat avec le cégep et le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord pour la mise en œuvre du Dispensaire urbain pour l'enseignement clinique (DUEC) est en voie de réalisation. De plus, les observatoires suivants ont vu le jour grâce au Gouvernement du Québec :

- Observatoire de la liberté d'expression;
- Observatoire de l'aménagement et du développement durables des territoires;
- Observatoire régional de recherche sur la forêt boréale.

Des partenariats privés dans le domaine des technologies de l'information ont donné naissance à l'Espace d'innovation en sciences des données et intelligence d'affaires avec Co-operators et au Laboratoire d'enseignement et à la nouvelle Chaire de recherche institutionnelle en cybersécurité et protection des données personnelles grâce au soutien de Desjardins et Cybereco.

Finalement, l'UQAC a travaillé avec les Cégeps du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord pour le déploiement des plans d'action liés au Pôle d'enseignement supérieur des deux régions.



Les enjeux de cybersécurité sont complexes et nécessitent un effort concerté. C'est dans cet objectif que Desjardins et Cybereco s'associent à l'UQAC pour développer des programmes de formation universitaire et mener des travaux de recherche en cybersécurité.



Le jeu vidéo Homework, présenté par les étudiants et étudiantes du Département d'informatique et de mathématique de l'École NAD-UQAC, s'est mérité la plus haute distinction au Concours universitaire Ubisoft.



L'UQAC a décerné la médaille d'or du Gouverneur général du Canada à Adoubi Vincent de Paul Adombi, étudiant au doctorat en sciences de la Terre et de l'atmosphère. La médaille d'argent a été remise à Marie-Joëlle Lauzier, étudiante au baccalauréat en géographie et en aménagement durable.

Le personnel

L'UQAC a embauché 19 nouveaux professeurs et professeures, portant le total de postes de l'équipe professorale comblés au 1^{er} janvier 2023 à 277 incluant les octrois, les personnes invitées, les substituts et les maîtres de français. Par ailleurs, un total de 770 personnes chargées de cours et superviseurs et superviseuses de stage ont enseigné à l'un ou l'autre des trimestres.

Pour appuyer sa mission universitaire, 475 cadres et membres du personnel ont mis la main à la pâte, de même que 661 étudiantes et étudiants. Près de 50 personnes étaient dédiées à la recherche alors que 167 ont assumé des tâches de supervision.

Dans un autre ordre d'idées, la mise en place du Prisme de prévention qui comprend les équipes de sécurité, du Bureau de prévention et d'intervention et de l'EDI constitue le premier jalon de l'implantation d'une culture visant à assurer un milieu sain et sécuritaire pour l'ensemble de la communauté universitaire de l'UQAC, notamment par la tenue d'une semaine thématique annuelle.

Les ressources matérielles et financières

L'UQAC a poursuivi sa transformation numérique en recrutant une équipe d'analystes d'affaire située au Service des technologies de l'information. Plusieurs projets en lien avec la cybersécurité et la sécurité de l'information ont été complétés. La mise en place d'un processus de validation de conformité technique, légale et documentaire précédant l'acquisition de tout actif informationnel traitant des renseignements personnels ou nécessitant une intégration aux systèmes institutionnels en est un exemple concret.

En ce qui a trait à l'amélioration de notre milieu de vie, les projets de rénovation et de maintenance de nos bâtiments se sont poursuivis : la rénovation du corridor est-ouest du Pavillon principal a été complétée de même que la modernisation d'une partie du centre

social et l'intégration de deux blocs sanitaires inclusifs pour un investissement total de 5 M\$. La mise aux normes de la cafétéria a été réalisée en un temps record pour permettre la reprise du service de cafétéria qui n'était plus disponible depuis la pandémie.

De plus, les équipes ont procédé à l'aménagement d'une nouvelle Clinique universitaire en sciences infirmières au Pavillon sportif. De nouvelles salles d'enseignement ont été aménagées de même que plusieurs laboratoires informatiques.

Notons également que l'UQAC a présenté un excédent des produits sur les charges de plus de 3 M\$, pour l'exercice financier se terminant le 30 avril 2023.

Les activités internationales

L'Université a constaté une augmentation du nombre d'étudiantes et étudiants étrangers réguliers de l'ordre de 82 % pour l'année en cours, pour un nombre d'inscriptions total pour l'automne 2022 d'un peu plus de 2 000. Un accompagnement préaccueil soutenu s'est accentué afin de mieux les préparer à leur arrivée au Québec et d'assurer leur réussite.

De nouvelles ententes de double diplomation ont vu le jour pour les programmes suivants : baccalauréat en sciences politiques, baccalauréat en études littéraires françaises, maîtrise en informatique, volet cybersécurité et maîtrise en informatique, volet intelligence artificielle. Mentionnons également que le baccalauréat en animation 3D et design numérique, offert en délocalisation, a été classé parmi les meilleurs programmes en Chine.

Les événements marquants de l'année

À travers toutes ses actions, le développement durable s'inscrit comme un incontournable à l'UQAC. Des changements concrets dans ses façons de gérer ses chantiers leur a permis de valoriser 90 % des matériaux de déconstruction cette année. Additionnée au développement du compostage local, à la plantation de 200 arbres annuellement sur le campus, à l'entretien

de sa forêt nourricière et à la bonification du corridor d'écomobilité, cette initiative est certainement l'un des éléments marquants de l'année puisqu'elle démontre le souhait collectif de l'établissement de participer à améliorer le sort de la planète pour assurer la santé durable de celles et ceux qui l'habitent.

Les perspectives

Les actions concertées des membres de sa communauté permettront à l'UQAC de continuer à développer les milieux de vie inclusifs et diversifiés qu'offrent tous ses campus. Par ses initiatives de développement durable et la consolidation de ses liens avec ses partenaires régionaux comme internationaux, l'UQAC aspire à devenir un choix incontournable pour quiconque souhaite s'engager dans un parcours d'études supérieures. La diversification de son offre de programmes et la diversification des expertises présentes en ses murs constituent la pierre angulaire de l'intensification de ses activités de recrutement étudiant et de talents.



Le campus de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Photo : Canopée

AU 30 AVRIL 2023

* Membre du comité exécutif

DIRECTION

Ghislain Samson
Recteur

Lisa Baillargeon
Vice-rectrice aux études

Dominique Biron
Vice-rectrice aux affaires administratives et aux ressources

Mohamed Bouazara
Vice-recteur à la recherche, à la création, à l'innovation et aux partenariats**

Alexandre Cloutier
Vice-recteur aux partenariats, aux affaires internationales et autochtones**

Étienne Hébert
Vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dominique Biron*
Vice-rectrice aux affaires administratives et aux ressources

Mohamed Bouazara*
Vice-recteur à la recherche, à la création, à l'innovation et aux partenariats

Alexis Diard*
Étudiant

Patrick Giroux
Professeur

Marie-Ève Gravel
Directrice générale, Collège d'Alma

Simon Lafrance
Président-directeur général et associé principal, Strategeum

Catherine Laprise*
Professeure

Bernard Larouche
Chargé de cours

Jacinthe Larouche
Directrice générale, Caisse Desjardins d'Arvida Kénogami

Pierre-Olivier Lussier
Conseiller municipal, Dolbeau-Mistassini et directeur général, Centre d'entrepreneuriat multi-ressources de Dolbeau-Mistassini

Ghislain Samson*
Recteur

Guyline Simard
Directrice générale, Musée du Fjord

Pascal Sirois
Professeur

Ont également siégé en cours d'année

Catherine Bourgeois-Langevin
Directrice qualité et amélioration continue, Groupe Gilbert

Pierre Dostie
Professeur

Christian Fillion
Consultant sénior, manufacturier et industriel, Strategeum

Josée Ouellet
Directrice générale, Collège d'Alma

Jacob Raby
Étudiant

Mathieu Sergerie
Étudiant

COMMISSION DES ÉTUDES, DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION

Christian Bélanger
Chargé de cours

Philippe Boigey
Professeur

Mohamed Bouazara
Vice-recteur à la recherche, à la création, à l'innovation et aux partenariats

Érick Chamberland
Professeur

Ugo Collard-Fortin
Chargé de cours

Camille Crépieux
Étudiant

Alexis Diard
Étudiant

Manon Doucet
Doyenne des études

Myriam Ertz
Professeure

Étienne Hébert
Vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite

Éric Jean
Professeur

Audrey Le Tellier
Étudiante

Jeoffrey Ménard-Asselin
Étudiant

Nicole Monney
Professeure

Suzy Ngomo
Doyenne de la recherche et de la création

Martin Otis
Professeur

Ghislain Samson
Recteur

Cynthia Tremblay
Étudiante

Ont également siégé en cours d'année

Lisa Baillargeon
Vice-rectrice aux études

Rachidatou Belem
Étudiant

Dominic Bizot
Professeur

Damien Hallegate
Professeur

Bernard Larouche
Chargé de cours

Sylvie Morais
Professeure

Theresa Maelle Youndouka-Loukoungou
Étudiante

** Modification à la structure de gouvernance. Le poste de vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation et le poste de vice-recteur aux partenariats, aux affaires internationales et autochtones ne font qu'un seul poste, soit le poste de vice-recteur à la recherche, à la création, à l'innovation et aux partenariats.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

L'Université du Québec à Rimouski est au cœur d'enjeux essentiels pour le développement du Québec et de ses régions. Que ce soit par les formations qu'elle offre, les travaux de recherche qu'elle mène ou les partenariats dans lesquels elle s'implique, l'UQAR contribue activement au dynamisme de son milieu.

L'UQAR a été nommée pour la quatrième fois Université de l'année en recherche au Canada par Research Infosource Inc., confirmant la qualité des travaux effectués par ses chercheuses et chercheurs, qui contribuent à former une relève hautement qualifiée et à faire progresser les connaissances dans des secteurs clés pour le Québec.

Les programmes d'études et la population étudiante

L'UQAR a annoncé le lancement du baccalauréat et du doctorat en psychologie. Offerts grâce à une extension du programme de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), ces formations en demande contribueront à atténuer la pénurie de psychologues que connaît l'Est-du-Québec depuis de nombreuses années.

À l'antenne de Baie-Comeau, une nouvelle cohorte de 25 personnes étudiantes a pu commencer le baccalauréat en travail social à l'hiver 2023 et bénéficier d'une formation de proximité, directement dans son milieu. Une attention particulière est portée aux membres des Premières Nations pour lesquelles cinq places ont été réservées au sein de cette cohorte.

Plusieurs membres de la communauté universitaire se sont démarqués au cours de l'année. Diplômée au doctorat en océanographie, Maria Angelica Martinez-Silva a obtenu la médaille d'or du programme de la Médaille académique du Gouverneur général. La médaille d'argent a été attribuée à Maxime Hanbury-Bernier, diplômée au baccalauréat en travail social. Philippe Sauvé, récemment titulaire d'un doctorat en sciences de l'environnement, a été distingué en tant que lauréat du prix Relève étoile Louis-Berlinguet, accordé par les Fonds de recherche du Québec. Cette distinction constitue une reconnaissance significative pour ce spécialiste de l'adaptation côtière.



Photo : Stéphane Lizotte

**FRANÇOIS
DESCHÊNES**
RECTEUR

La recherche et la formation à la recherche

Au cours de la dernière année, la Chaire de recherche du Canada en écologie halieutique et la Chaire UNESCO en analyse intégrée des systèmes marins ont été renouvelées. Ces chaires sont dirigées respectivement par le professeur Dominique Robert et la professeure Fanny Noisette, de l'Institut des sciences de la mer (ISMER-UQAR).

L'UQAR et l'ISMER ont obtenu d'importants financements au cours de l'année. Plus de 2 M\$ ont été octroyés par le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologie (FRQNT) à six projets de recherche dans le domaine maritime. Des équipes en sciences de la mer, en histoire et en éducation porteront des projets touchant l'impact des vagues sous-marines sur la navigation des cargos, la salinisation des aquifères côtiers, la détection et la valorisation des algues échouées et côtières, la conservation et la gestion de l'omble de fontaine, les épaves de la flotte Walker et l'éducation au maritime dans une perspective de transformation sociale et environnementale. Des projets qui illustrent le caractère interdisciplinaire de l'axe d'excellence en sciences de la mer.

En sciences de la santé, l'UQAR s'est démarquée dans le cadre du concours canadien « Recherche pour la reprise post-pandémique 2022 ». Près de 1,5 M\$ ont été accordés pour des projets de recherche visant à développer une solution numérique pour accroître la santé mentale au travail, à promouvoir la santé mentale par les arts dans une perspective de mobilisation des communautés autochtones en Amérique du Sud et à améliorer les conditions du travail du care, soit l'activité de prendre soin d'autrui.



Photo : UQAR

Dans l'ordre habituel, la doyenne des études, Karine Lemarchand, le professeur Frédéric Banville, le recteur François Deschênes et la vice-rectrice à la formation et à la recherche, Dominique Marquis, lors de l'annonce sur l'offre d'un baccalauréat et d'un doctorat en psychologie.



Photo : Dominique Arseneault

Spécialiste de la dendrochronologie et de l'écologie historique, le professeur Dominique Arseneault a reçu la distinction Alcide-C-Horth pour souligner son apport à la formation de la relève scientifique.



Photo : Maria Martínez

Diplômée au doctorat en océanographie, Maria Angelica Martínez-Silva a obtenu la médaille d'or du programme de la Médaille académique du Gouverneur général.

Plus de 1 M\$ ont également été octroyés par le ministère de l'Enseignement supérieur à trois projets de recherche proposés par des chercheuses en sciences de l'éducation. Ces projets portent sur l'inclusion des enfants de la diversité en contexte d'éducation préscolaire, sur l'éducation aux changements climatiques et sur la création d'un laboratoire vivant d'innovation en éducation.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

En collaboration avec la Ville de Lévis, l'UQAR a lancé la Chaire de recherche en intelligence artificielle pour des chaînes d'approvisionnement numériques, résilientes, agiles et durables. Dirigée par la professeure Loubna Benabbou, cette chaire a pour objectif de favoriser la recherche collaborative dans le développement d'approches innovantes pour des entreprises manufacturières de la région de Chaudière-Appalaches et du Québec.

Le gouvernement du Québec a confirmé la décentralisation du programme de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal à l'UQAR. Un nouveau pavillon sera construit sur le campus de Rimouski pour accueillir cette formation. Une première cohorte de 24 personnes étudiantes pourra amorcer sa formation dès la rentrée universitaire 2024.

Un nouvel observatoire de l'aménagement et du développement durable des territoires sera établi à l'UQAR, devenant ainsi l'un des observatoires d'un réseau de cinq entités similaires réparties dans autant d'établissements de l'Université du Québec. Soutenus par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ces observatoires adopteront une approche multidisciplinaire pour contribuer au développement, au partage de connaissances et à la mise à disposition d'outils favorisant une prise de décision éclairée en matière de gestion du territoire.

La Chaire interdisciplinaire sur la santé et les services sociaux pour les populations rurales est initiatrice de travaux porteurs sur le « bien vieillir » en contexte de ruralité. Mené en collaboration avec des chercheuses et chercheurs du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches, de l'Université Laval, de l'Université de Sherbrooke et de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), le projet MOSAIC est axé sur une approche de type *laboratoire vivant*. Les personnes âgées des milieux ruraux et leurs proches sont ainsi activement impliqués dans les travaux visant à définir leurs besoins et à trouver des pistes de solution pour les soutenir.

Le personnel

La distinction Pascal-Parent a été décernée à la professeure Anissa Frini en reconnaissance de l'excellence, du leadership et de l'innovation en enseignement dont elle a fait preuve. Professeure en sciences de la gestion, elle a notamment élaboré une approche pédagogique novatrice pour l'enseignement à distance en mode asynchrone basée sur une évaluation continue et en temps réel des apprentissages.

Pour sa part, le professeur Dominique Arseneault a reçu la distinction Alcide-C.-Horth pour souligner son apport à la formation de la relève scientifique. Spécialiste de la dendrochronologie et de l'écologie historique, M. Arseneault réalise des travaux permettant de documenter la dynamique passée des environnements naturels pour mieux prévoir leur évolution future.



Le programme de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal sera décentralisé à l'UQAR. De gauche à droite, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, André Lamontagne, la doyenne de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, Christine Theoret, la ministre de l'Enseignement supérieur, Danielle McCann, le recteur de l'UQAR, François Deschênes, et le maire de Rimouski, Guy Caron.



Le professeur Dominique Robert est le titulaire de la Chaire de recherche du Canada en écologie halieutique.



La professeure Loubna Benabbou est la titulaire de la Chaire de recherche en intelligence artificielle pour des chaînes d'approvisionnement numériques, résilientes, agiles et durables.

Les travaux du directeur de l'ISMER-UQAR, Guillaume St-Onge, ont figuré pour une quatrième fois parmi les dix découvertes de l'année du magazine *Québec Science*. Ses recherches sur des glissements de terrain sous-marins du Saint-Laurent ont attiré l'attention du jury.

Le Prix de reconnaissance en équité, diversité et inclusion (EDI) a été remis à la professeure en psychosociologie Jeanne-Marie Rugira pour son implication active en matière d'EDI auprès de la communauté universitaire et de la collectivité.

Les ressources matérielles et financières

L'UQAR termine son exercice 2022-2023 avec un excédent de 6,32 M\$ au fonds de fonctionnement. Cependant, l'excédent effectif est réduit à 1,41 M\$ après la considération des virements au fonds d'immobilisations et l'annulation des avantages sociaux futurs.

En ce qui concerne les ressources matérielles, les principaux travaux réalisés au campus de Rimouski totalisent une valeur de 6,37 M\$. Des travaux ont été réalisés pour la réfection de certaines ailes et pour revoir l'aménagement des espaces situés à l'avant du campus, visant à sécuriser les voies d'accès et de circulation, tout en facilitant l'accès aux piétons et aux cyclistes.

Les activités internationales

Au cours de l'année, le nombre d'ententes de mobilité et de double diplomation a augmenté d'environ 20 %, offrant à la communauté étudiante la possibilité d'enrichir leur expérience internationale. De plus, la valeur des bourses dédiées à la mobilité étudiante a été relevée pour encourager la population étudiante à saisir les occasions d'enrichissement universitaire à l'étranger.

L'Unité virtuelle de soins lancée par une équipe de l'UQAR a attiré l'attention jusqu'en Europe. Les professeurs en sciences infirmières, Frédéric Banville et Daniel Milhomme, ont été invités à présenter ce projet d'hôpital numérique lors du congrès Swiss Congress for Health Professions.

L'UQAR et l'ISMER ont joint le réseau de recherche international *Trajectoires de résilience des sociétés aux catastrophes naturelles* (Recovery trajectories of societies to natural disasters, le RISCDIS). Ce dernier a pour objectif de renforcer les capacités d'intervention des sociétés face aux risques naturels et anthropiques accentués en raison des changements climatiques.

Les événements marquants de l'année

L'UQAR se démarque cette année avec l'obtention d'un financement historique dans le cadre du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada. Le projet retenu, *Transformer l'action pour le climat : une approche basée sur les océans*, est une recherche transdisciplinaire d'envergure portant sur l'action climatique et le rôle des océans dans l'évolution du climat. Le projet est financé à hauteur de 154 M\$ et sera mené sur une période de 7 ans par des équipes de l'Université Dalhousie, l'UQAR, l'Université Laval et l'Université Memorial.

L'équipe professorale de l'antenne de Baie-Comeau prend forme. Un professeur et une professeure sont désormais sur place afin de contribuer au développement de l'offre de formation et d'autres devraient les rejoindre dans les prochains mois. Lucie Gélinau, professeure en travail social, se spécialise dans les approches qualitatives et participatives de la recherche sur la pauvreté, l'exclusion sociale et les mouvements sociaux. En sciences de la gestion, le professeur Luc Foleu est spécialiste dans l'entrepreneuriat et la gestion des PME.

Les perspectives

Le déploiement des antennes universitaires se poursuivra dans les années à venir. L'augmentation du nombre d'étudiantes et d'étudiants de l'international exigera des ajustements de la part de tous les services liés à l'admission, à l'accueil et à l'intégration. En tant qu'enjeu connexe à cet accueil, le logement étudiant constituera également l'une des grandes priorités de l'Université. Par ailleurs, dans le domaine de la recherche, la mise en œuvre de la programmation scientifique liée au projet de recherche *Transformer l'action pour le climat*, l'alignement de la programmation avec les trois autres universités partenaires et la collaboration transdisciplinaire au sein de l'UQAR mobiliseront une partie des équipes de recherche.



Photo : Maxime Hanbury-Bernier

La médaille d'argent du programme de la Médaille académique du Gouverneur général a été attribuée à Maxime Hanbury-Bernier, diplômée au baccalauréat en travail social.



Photo : Anissa Frini

La professeure en sciences de la gestion Anissa Frini a obtenu la distinction Pascal-Parent pour sa contribution exceptionnelle en enseignement.

AU 30 AVRIL 2023

* Membre du comité exécutif

DIRECTION

François Deschênes
Recteur

Dominique Marquis
Vice-rectrice à la formation et à la recherche

Benoît Desbiens
Vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration

Mélanie Gagnon
Vice-rectrice à la planification et aux partenariats

David Ouellet
Secrétaire général et vice-recteur à la vie étudiante

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente
Nadine Rouleau*
Retraitée

Membres
Frédéric Banville*
Professeur

Pierre Bédard
Directeur général, Cégep de Matane

Ramzi Belkacemi
Professeur

Édith Couture*
Directrice d'école, Centre de services scolaire René-Lévesque

Benoît Desbiens*
Vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration

François Deschênes*
Recteur

Jean-Maxime Dubé
Directeur général et secrétaire-trésorier, MRC de Rimouski-Neigette

Olivier Hérard*
Étudiant

Jean-Philippe LeBlanc
Directeur des finances, Les Structures GB ltée

Dominique Marquis*
Vice-rectrice à la formation et à la recherche

Marc-Denis Rioux
Professeur

Secrétaire d'assemblée
David Ouellet
Secrétaire général et vice-recteur à la vie étudiante

Attachée d'assemblée
Annie Larouche
Ont aussi siégé en cours d'année

Félix Gravel
Étudiant

Marie-Christine Hudon
Étudiante

Virginie Proulx
Chargée de cours

COMMISSION DES ÉTUDES

Président
François Deschênes
Recteur

Membres
Tchabagan Ayeva
Chargée de cours

Vincent Bal Gagnon
Professeur

Geneviève Brisson
Professeure

Andra Florea
Étudiante

Pietro-Luciano Buono
Doyen de la recherche

Joane Deneault
Professeure

Émilie Fortin
Étudiante

Félix Gravel
Étudiant

Philippe Kabore
Professeur

Karine Lemarchand
Doyenne des études

Dominique Marquis
Vice-rectrice à la formation et à la recherche

Patricia Michaud
Professeure

Séverine Parent
Professeure

Michèle Tessier-Baillargeon
Chargée de cours

Mélanie Tremblay
Professeure

Secrétaire d'assemblée
David Ouellet

Secrétaire général et vice-recteur à la vie étudiante

Attachée d'assemblée
Annie Larouche

Ont aussi siégé en cours d'année

Danielle Boutet
Professeure

Ramy Massaad
Étudiant

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

L'année 2022-2023 a été particulièrement définie à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) par l'adoption du Plan stratégique 2022-2026.

Les projets réalisés démontrent la vitalité de l'UQO et le dynamisme dont font preuve les membres de la communauté universitaire pour être à l'avant-garde des connaissances et des transformations du futur et mieux répondre aux besoins de la population de l'Outaouais et des Laurentides.

Les programmes d'études et la population étudiante

L'UQO a procédé à l'ouverture de trois programmes en informatique à son campus de Gatineau : un certificat en gouvernance et cybersécurité, un certificat en réseaux informatiques et cybersécurité et un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en science des données et intelligence artificielle. Un certificat en gestion des technologies d'affaires a aussi vu le jour sur les deux campus. L'ouverture des nouveaux certificats en informatique et en administration a d'ailleurs permis de créer un baccalauréat par cumul en innovation numérique (B.A.A.). Au campus de Saint-Jérôme, une concentration en gestion de projet a été ajoutée à la maîtrise en administration des affaires (MBA). Enfin, un certificat en accompagnement à l'enseignement secondaire est maintenant offert à distance, en association avec d'autres établissements de l'Université du Québec (UQAT, UQTR, UQAC, TÉLUQ).

Concernant la vie étudiante, bien que l'affluence habituelle d'avant la pandémie n'ait pas encore été atteinte, plus de 3 500 étudiants et étudiantes ont participé aux activités étudiantes et semblent vouloir (re) prendre part à la vie de campus. Une demande croissante a été constatée en matière de soutien psychosocial au sein des Services aux étudiants, tendance qui reflète l'importance et les besoins accrus accordés à la santé mentale parmi la communauté étudiante. Quant au Bureau de liaison autochtone (BLA), ce dernier a organisé deux semaines institutionnelles autochtones pour la population étudiante et le personnel.



Photo : UQO

**MURIELLE
LABERGE**
RECTRICE

Le BLA participe aussi à la promotion de journées spéciales dédiées aux autochtones au cours de l'année et visite une douzaine d'événements autochtones sur le territoire.

L'UQO a accueilli 593 étudiantes et étudiants étrangers, soit une hausse de 30 %. Pendant cette période, diverses activités visant à faciliter leur inclusion ont été déployées : des webinaires d'information, une journée d'accueil, une formation intitulée « Québec, mode d'emploi », des formations préparatoires aux stages afin de faciliter leur inclusion en milieu de travail, etc.

La recherche et la formation à la recherche

Les chercheuses et chercheurs de l'UQO ont récolté plus de 12,6 M\$ en fonds de recherche pour l'année 2022-2023, témoignant de la solide réputation de l'Université dans divers domaines de recherche et création.

À l'UQO, la recherche-crédation s'inscrit dans une tendance à la collaboration. Par exemple, le Décanat de la recherche et de la création (DRC), le Service de la bibliothèque et la Galerie UQO ont assuré une présence au Salon du livre de l'Outaouais en février 2023 pour mettre en avant la recherche et la création à l'UQO en présentant au grand public certains ouvrages récents des professeurs et professeures ainsi que des publications de la Galerie UQO tirées des dernières expositions. En plus des collaborations interdisciplinaires au sein de l'établissement, on remarque que plus de 40 % des projets présentés s'appuient sur un partenariat avec le milieu, avec un autre établissement universitaire ou encore, une collaboration à l'international.

La cybersécurité est l'une des niches de recherche et d'innovation où l'UQO s'investit depuis quelques années. Ainsi, les locaux de l'unité mixte de recherche en cybersécurité UQO-INRS



Caroline Caron, professeure au Dép' de psychoéducation et psychologie, a reçu le Prix d'excellence en enseignement Christiane-Melançon lors de la Collation des grades 2022. De gauche à droite, la rectrice, Murielle Laberge, Caroline Caron et le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite, Vincent Beauséjour.



Diplômé au baccalauréat en psychologie, Philippe Trudel a reçu le prix Mérite étudiant lors de la Collation des grades 2022 à Gatineau, le 23 novembre.



Les récipiendaires des distinctions honorifiques décernées lors du Grand rendez-vous 2022 sont, de gauche à droite : la rectrice, Murielle Laberge, Maxime Pedneaud-Jobin, Médaille Gérard-Lesage, Louise Martin, Bénévole d'honneur, Dave Blackburn, doyen de la formation continue et des partenariats, Jean-Rock Beaudoin, Grand diplômé – volet carrière et France Fouquette, adjointe à la rectrice (pour Joseph Soares, Grand diplômé – volet carrière qui était absent).

ont été installés au campus Lucien-Brault à Gatineau. En 2022, l'UQO s'est impliquée dans le projet de Zone d'innovation en cybersécurité tout en maintenant un rôle essentiel dans la mobilisation des différents acteurs académiques et socioéconomiques en Outaouais, visant ainsi à établir une initiative collective favorisant la recherche et l'innovation pour atténuer la vulnérabilité des individus et des organisations, tout en soutenant le développement de l'industrie des technologies numériques.

Par ailleurs, l'UQO est l'un des rares établissements à s'être dotés d'une galerie d'art pour stimuler la création et la faire rayonner dans sa communauté, jusqu'à l'international. La Galerie UQO se révèle être un phare de la création par l'entremise de la présentation d'expositions (8 expositions en 2022-2023), mais aussi, dans la diffusion de balados (7 épisodes), de conférences et de colloques (12 événements). Sa contribution dans le domaine de l'édition en art contemporain est largement reconnue, et l'UQO est impliquée dans des projets de recherche et de création interuniversitaires financés par les Fonds de recherche du Québec.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

Le Décanat de la formation continue, des partenariats et de l'internationalisation (DFCPI) a poursuivi son développement dans le milieu en offrant plusieurs nouvelles formations ainsi qu'avec l'Observatoire du développement de l'Outaouais (ODO) alors que plusieurs ententes de services ont été développées au courant de l'année. Membre du nouveau Réseau national des observatoires de l'aménagement et du développement durable des territoires créé par le gouvernement du Québec, l'ODO contribue directement à l'édification du réseau.

L'année 2022-2023 a été une année record pour la formation continue, le nombre de personnes participantes aux différentes activités de formation a quadruplé depuis 2019. Dorénavant, 87 formations à distance ou en présentiel, dont 33 nouvelles formations et

1 certification universitaire en viticulture et œnologie en climat froid, sont offertes. Il faut noter également l'enrichissement de l'équipe de formation à laquelle se sont ajoutées 20 personnes.

Le personnel

Au cours de l'année, l'UQO a nommé à titre de nouveau personnel-cadre Denis Langlois, secrétaire général adjoint, et Murielle Côté, directrice du Service des finances. De plus, l'UQO a géré 133 processus de dotation, dont 46 embauches à l'externe afin de pourvoir des postes réguliers, 31 embauches à l'externe afin de combler des emplois à statut particulier et 56 mouvements à l'interne. Au total, 2 644 contrats ont été attribués en 2022-2023, incluant ceux des personnes étudiantes salariées.

Parmi le personnel honoré cette année : Caroline Caron, du Département des sciences sociales, a reçu le Prix d'excellence en enseignement pour les professeurs et professeurs et Maria Arruda, secrétaire de direction au Service des ressources humaines, a reçu le prix Employée d'honneur.

Les ressources financières, matérielles et technologiques

L'augmentation importante d'étudiantes et d'étudiants étrangers ainsi que la hausse des inscriptions aux cycles supérieurs a eu une incidence favorable sur les revenus de l'année. En ce qui a trait aux dépenses, le contexte de pénurie de main-d'œuvre demeure présent, ce qui a généré des économies en masse salariale et en divers budgets de dépenses. Cette réalité a contribué au maintien de l'équilibre budgétaire.

Parmi les projets d'agrandissement et de réaménagement d'espaces, notons le déménagement de la clinique médicale à proximité de la clinique de psychologie et du Bureau d'intervention



Le Département des sciences naturelles de l'UQO bénéficiera d'un accès unique à l'un des plus grands laboratoires à ciel ouvert du Québec grâce à une entente avec Conservation de la nature Canada (CNC) et l'Institut Kenauk. De gauche à droite : Jessica Turgeon, Institut Kenauk, Patrick Pichette, Institut Kenauk, Murielle Laberge, UQO, Claire Ducharme, CNC, Dax Dasilva, Age of Union, et Marie-Andrée Tougas Tellier, CNC.



L'UQO a marqué la rentrée de septembre 2022 en grand avec le lancement du projet de campus nourricier en collaboration avec le Regroupement des cuisines collectives de Gatineau (RCCG). De gauche à droite : le conseiller municipal de Gatineau, Steve Moran, la rectrice de l'UQO, Murielle Laberge, la directrice générale du RCCG, Josée Poirier Defoy.

et de prévention en matière de harcèlement afin de créer un pôle santé. Une unité mixte de recherche a également été aménagée; ayant pour thème la cybersécurité, cette unité a été créée en partenariat avec l'Institut national de la recherche scientifique (INRS).

Plusieurs projets liés aux technologies de l'information ont été menés, notamment la mise en place de solutions de gestion et de sécurité des appareils mobiles et des données. D'autres projets ont modernisé le processus d'admission en ligne, réduisant les délais et optimisant les pièces requises. Enfin, des améliorations matérielles telles que le renouvellement des appareils multifonctions, l'installation de laboratoires en sciences infirmières et d'une salle de tribunal à Gatineau ont amélioré les conditions d'études de la population étudiante de l'UQO.

Les activités internationales

Parmi les partenariats internationaux, l'UQO a conclu en 2022 une entente de partenariat tripartite avec l'Université de Gênes, en Italie, et la compagnie Leonardo pour une collaboration en cybersécurité et intelligence artificielle. Cette collaboration inclut des bourses de doctorats pour des personnes étudiantes de l'UQO. L'Université s'est illustrée lors de la COP15 sur la biodiversité tenue en décembre à Montréal et à laquelle a participé une délégation d'une quinzaine de professeures et professeurs et de personnes étudiantes de l'Institut des Sciences de la forêt tempérée (ISFORT) et de la Chaire de recherche du Canada en économie écologique. Pas moins de six conférences ont été présentées par nos chercheurs et chercheuses et leurs partenaires de recherche de la Belgique en présence de Céline Tellier, ministre wallonne de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal.

En 2022, l'UQO a accueilli une soixantaine de chercheuses et chercheurs et de personnes postdoctorantes venant d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient. De plus, l'établissement a reçu plusieurs délégations et membres du corps diplomatique sur son campus de

Gatineau, parmi lesquels figuraient les ambassadeurs de Chypre, de l'Algérie et de la Belgique. En outre, l'Université entretient une vingtaine de partenariats de collaboration à l'échelle internationale.

Les événements marquants de l'année

À l'automne 2022, l'UQO a adopté son nouveau plan stratégique 2022-2026 comprenant cinq grandes cibles, dont celle visant à doter l'Université d'une stratégie institutionnelle en matière d'équité, de diversité et d'inclusion.

Le Département des sciences naturelles de l'UQO a obtenu un accès privilégié à la vaste forêt Kenauk, une réserve naturelle à Montebello en Outaouais, grâce à un partenariat avec Conservation de la nature Canada et l'Institut Kenauk. Cette collaboration donne naissance à une forêt modèle pour la recherche, l'enseignement et la durabilité, offrant une occasion unique d'étudier les changements environnementaux et d'adapter les écosystèmes aux défis actuels.

L'UQO est fière d'avoir établi un partenariat novateur avec le Regroupement des cuisines collectives de Gatineau pour créer un campus nourricier à Gatineau, démontrant ainsi son engagement envers l'autonomie alimentaire, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement.

Les perspectives

La construction du campus unifié à Gatineau et la poursuite du plan de développement du campus de Saint-Jérôme, incluant la construction d'un nouveau bâtiment, continueront d'être des projets phares du développement de l'UQO afin de mieux répondre aux besoins de ses communautés cibles.

L'UQO envisage aussi la construction d'un projet de la nouvelle résidence étudiante qui vise particulièrement à pallier le manque de logements abordables à proximité du campus de Gatineau.



L'UQO a franchi un pas historique pour son développement le 6 juin 2022 avec l'annonce du montage financier du projet de campus unifié à Gatineau et la confirmation du nouveau programme de droit civil. De gauche à droite : Steve Brabant, directeur général du Cégep de l'Outaouais, Murielle Laberge, rectrice de l'UQO, Danielle McCann, ministre de l'Enseignement supérieur, Mathieu Lacombe, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de l'Outaouais, Mathieu Lévesque, député de Chapleau et Robert Bussièrès, député de Gatineau.

AU 30 AVRIL 2023

* **Membre du comité exécutif** | Aucune plainte n'a été traitée en vertu du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration.

DIRECTION

Murielle Laberge
Rectrice

Adel El Zaïm
Vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation

Vincent Beauséjour
Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite

Alain Godmaire
Vice-recteur à l'administration et aux ressources

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Patrick Duguay*
Directeur général, Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides

Membres

Kamel Adi
Professeur

Raphaëlle Asselin
Étudiante

Vincent Beauséjour*
Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite

Sylvie Charrette
Directrice générale, Le Droit

Adel El Zaïm*
Vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation

Mélanie Gosselin
Directrice générale, Culture Outaouais

Najat Kamal*
Ingénieure des procédés et des eaux, Nexans Canada inc.

Murielle Laberge*
Rectrice

Julie Martineau
Étudiante

Alexandre Mathieu
Directeur adjoint des études, Cégep de l'Outaouais

Louise Renaud Labrie*
Chargée de cours

Diane Richard
Coordonnatrice, Corporation de développement communautaire de la Rivière-du-Nord

Samantha Villeneuve*
Conseillère en relations de travail, Sécurité publique Canada

Personnes observatrices

Alain Godmaire
Vice-recteur à l'administration et aux ressources

André Larocque
Directeur général, Fondation de l'UQO

Martine Nadon
Coordonnatrice et attachée d'administration

André Régimbald
Président, Association des retraités de l'UQO
Ont également siégé en cours d'année

Vincent Boutonnet
Professeur

François-Michel Hastir*
Étudiant

Jacqueline La Casse
Directrice des études, Cégep de l'Outaouais

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente

Murielle Laberge
Rectrice

Membres

Hanneke-Gerrie Beaulieu
Étudiante

Vincent Beauséjour
Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite

Vincent Bourgon
Étudiant

Annie Duplessis
Chargée de cours

Adel El Zaïm
Vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation

Hélène Forget
Doyenne des études

Charles-Édouard Gohier
Étudiant

Nicolas Harvey
Chargé de cours

Manel Kammoun
Professeure

Christian Lacelle
Étudiant

Gabriel Lafond Bassil
Étudiant

Véronique Le Gall
Professeure

Martin Noël
Professeur

Claude L. Normand
Professeure

Geneviève Pagé
Professeure

Jonathan Paquette
Doyen de la recherche et de la création

Daniel Pelletier
Professeur

Émilie Simard
Étudiante

Laura Soccaras Ramos
Étudiante

Stéphanie Turgeon
Professeure

Romain Vanoooren
Chargé de cours

Personne observatrices

Stéphanie Demers
Directrice, Centre de soutien en innovation et pédagogie universitaire

Alain Godmaire
Vice-recteur à l'administration et aux ressources

Isabelle Jobin
Adjointe au vice-recteur à l'enseignement et à la réussite

Ont également siégé en cours d'année

Madeleine Stratford
Professeure

Frédérique Wion
Chargée de cours

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

En 2022-2023, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) s'est une fois de plus démarquée par son humanité, sa créativité et son audace, ce qui s'est traduit par de prestigieuses reconnaissances au sein de la communauté universitaire et étudiante, mais aussi par une croissance significative dans ses différentes sphères d'activité.

À mi-chemin de son plan de développement 2020-2025, l'UQAT démontre, par ses nombreuses réalisations et ses projets innovants, toute la force de son engagement, la mobilisation indéfectible de ses équipes, mais surtout, sa volonté de dépasser les frontières!

Les programmes d'études et la population étudiante

L'UQAT attire chaque année une communauté étudiante multiculturelle pour profiter de l'expertise recherchée de son corps enseignant et vivre l'expérience UQAT. En 2022-2023, plus de 7 000 étudiantes et étudiants formaient la communauté uqatienne, dont près de 600 venaient de l'international. Pour l'année 2022-2023, l'UQAT a délivré près de 1 500 diplômes.

L'École de travail social fut créée et six nouveaux programmes se sont ajoutés à l'offre de formation, dont une maîtrise par cumul en santé mondiale, un baccalauréat par cumul en gouvernance territoriale autochtone ainsi qu'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) qualifiant en enseignement secondaire, concentrations Français – langue d'enseignement, et Mathématiques. Par ailleurs, afin d'offrir à des personnes étudiantes franco-ontariennes un accès à la profession comptable et au titre de CPA, un premier protocole d'entente fut signé avec l'Université de Hearst.

Plusieurs membres de la population étudiante se sont illustrés, dont Julie-Pascale Labrecque-Roy, doctorante en paléoécologie et écologie historique, qui s'est vu octroyer la prestigieuse bourse d'études supérieures du Canada Vanier 2022, ainsi que Guillaume Proulx, étudiant au doctorat sur mesure en géographie culturelle, qui a reçu l'une des premières bourses gouvernementales Action climatique. Ce dernier s'est aussi vu décerner la médaille du lieutenant-gouverneur (volet jeunesse), tout comme l'étudiant en génie électromécanique, Bastien Giroux.



Photo : Louis Jalbert

**VINCENT
ROUSSON**
RECTEUR

Une première soutenance de thèse fut réalisée en sciences de l'éducation avec le doctorant Fednel Alexandre ainsi qu'en création et nouveaux médias avec le doctorant Philippe Vaucher.

Par ailleurs, un montant record de plus d'un demi-million de dollars a été remis par l'UQAT et sa fondation afin de soutenir sa communauté.

La recherche et la formation de chercheurs et chercheuses

Encore cette année, l'UQAT se positionne parmi les meilleures universités canadiennes en recherche selon la firme indépendante Research Infosource Inc. Avec un volume de recherche de près de 21 M\$, soit une augmentation de 5 % par rapport à l'année dernière, elle obtient pour une troisième année consécutive le 2^e rang au classement dans le palmarès des universités canadiennes principalement actives au 1^{er} cycle les plus performantes en recherche et le 1^{er} rang au Canada pour le financement de la recherche obtenu en partenariat avec des entreprises.

Cinq nouvelles chaires de recherche ont vu le jour :

- Chaire de recherche du Canada sur le traitement et la gestion des eaux minières : Carmen Mihaela Neculita, Institut de recherche en mines et en environnement (IRME);
- Chaire de recherche du Canada en dendroécologie et en dendroclimatologie : Fabio Gennaretti, Institut de recherche sur les forêts (IRF);
- Chaire de recherche stratégique en santé et perspectives autochtones : Oscar Labra, École de travail social;



Dépôt du premier rapport de recherche sur le consentement libre et éclairé et les stérilisations imposées de femmes des Premières Nations et Inuit au Québec.



Le Gala des bourses de la Persévérance Hecla Québec de la Fondation de l'UQAT, un moment fort en émotion récompensant les efforts, la persévérance et le dévouement de la communauté étudiante.



Une nouvelle signature visuelle forte et inspirante pour le Service de la formation continue qui a formé près de 7 000 personnes en 2022-2023.



Carole Lafrenière, professeure retraitée, reçoit la médaille d'honneur de l'UQAT afin de souligner son apport inestimable à la recherche agricole régionale.

- Chaire de recherche stratégique en instrumentation 4.0 pour une prédiction intelligente des défaillances mécaniques dans les procédés miniers : Hatem Mrad, École de génie;
- Chaire de recherche institutionnelle en épidémiologie de la douleur chronique : Anaïs Lacasse, Unité d'enseignement et de recherche en sciences de la santé.

Deux nouveaux laboratoires ont également été inaugurés : le Laboratoire intersectoriel d'impression 3D – arts, sciences naturelles et génie et le Laboratoire de recherche participatif sur l'acceptabilité sociale de projets d'exploitation responsable des ressources naturelles (LASERN).

Dirigée par la professeure Suzy Basile de l'École d'études autochtones et en partenariat avec plusieurs organisations autochtones, un rapport de recherche sur le consentement libre et éclairé et les stérilisations imposées de femmes des Premières Nations et Inuit au Québec fut déposé, il s'agit de la première recherche au Québec qui documente cette pratique.

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie a reconnu le caractère innovant et la qualité scientifique des recherches des professeurs Bruno Bussière (IRME), Fouad Erchiqui (École de génie) et Miguel Montoro Girona (IRF).

Notons le succès de la troisième édition des Journées de la recherche et de la création qui furent des plus enrichissantes et rassembleuses pour la communauté.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

La Chaire Desjardins en développement des petites collectivités a su rallier les acteurs du milieu alors que plus de 200 personnes venant des quatre coins de la région se sont mobilisées autour de la concertation régionale lors du colloque « Comment unir les voix de l'Abitibi-Témiscamingue? Pour un développement collectif et conscient ».

En forte croissance, le Service de la formation continue a développé et renouvelé plusieurs ententes avec des partenaires tels que le ministère de la Justice du Québec, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des mines, Services Québec et Synthèse – Pôle Image Québec.

Le personnel

L'année a permis de mettre en lumière l'expertise toujours grandement recherchée du personnel.

- Le professeur Yves Bergeron s'est vu remettre le titre de docteur *honoris causa* de l'Université de Montpellier afin de souligner sa carrière remarquable et la grande portée de ses recherches sur les forêts froides au Québec et à l'échelle internationale.
- La professeure retraitée Carole Lafrenière a reçu la médaille d'honneur de l'UQAT pour sa vision avant-gardiste du développement de l'agriculture sur les différents territoires ainsi que sa capacité à établir des collaborations contribuant à l'édification d'un milieu agricole dynamique.
- La professeure Krasimira Marinova a reçu le prestigieux Prix Monique Vaillancourt-Antippa 2022 de l'Association d'éducation préscolaire du Québec.
- La professeure Anaïs Lacasse fut la récipiendaire 2023 du Prix pour l'excellence du mentorat en douleur de la Société canadienne de la douleur.
- La conseillère stratégique à la réconciliation et à l'éducation autochtone, Janet Mark, s'est vu décerner l'Ordre de Val-d'Or, la plus haute distinction remise par la Ville en reconnaissance de son implication citoyenne et de son parcours engagé auprès des Premiers Peuples.



Photo : Stéphanie Duchesne

Annie DesRochers, professeure à l'Institut de recherche sur les forêts (IRF), est la première femme à recevoir le prix David J. Gifford de la Société canadienne de biologie végétale.



Photo : Marie-Eve Lacombe

Une cérémonie de reconnaissance a été organisée en mars 2023 afin de mettre en lumière les 100 doctorants et doctorantes en sciences de l'environnement.



Photo : Marie-Eve Lacombe

Journées de la recherche et de la création 2023 : La place des scientifiques dans le débat public au cœur de l'émission *Ça vaut le retour* sur ICI Abitibi-Témiscamingue en direct du bistro de l'UQAT.

- La professeure Annie DesRochers a reçu le prix David J. Gifford de la Société canadienne de biologie végétale.
- Le Service de pédagogie universitaire et de formation à distance fut récompensé pour le projet de fiches technopédagogiques en remportant un prix Hublo.

Se positionnant comme milieu d'exception, l'UQAT a lancé une nouvelle capsule pour favoriser la rétention et le recrutement du personnel.

Les ressources matérielles et financières

Pour un déploiement rapide des équipes d'intervention opérationnelles en cas d'urgence, un nouveau plan de mesures d'urgence fut lancé.

La création d'un tout nouveau studio au campus de Rouyn-Noranda a permis le développement de projets variés, dont une série de capsules intitulées *Les portraits de la recherche*, mettant en lumière les chercheurs et chercheuses.

Encore une fois, l'année s'est terminée avec un surplus budgétaire.

Les activités internationales

Actives dans une trentaine de pays, trois nouvelles ententes de bidiplomation et quatre ententes de collaborations furent développées.

Notons le travail d'une délégation de l'UQAT qui s'est rendue à Paris afin d'aborder la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et de prendre part au groupe de travail international du Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones.

Un livre à portée internationale sur la forêt boréale coécrit par six membres du corps professoral, *Boreal Forests in the Face of Climate Change | Sustainable Management*, fut aussi publié.

Les événements marquants de l'année

Plusieurs célébrations et activités majeures se sont déroulées en 2022-2023.

La Fondation de l'UQAT a dévoilé le thème de la plus grande campagne de financement à ce jour, *Bâtir l'avenir maintenant*, visant à amasser 25 M\$ sur 5 ans afin de soutenir 16 projets porteurs pour l'UQAT. Totalisant plus de 160 M\$, les projets sont répartis sur l'ensemble des territoires couverts par l'Université : l'Abitibi-Témiscamingue, le Nord-du-Québec, les Hautes-Laurentides ainsi que Montréal. De plus, sa traditionnelle Soirée vins et fromages Promutuel Assurance Boréale s'est déroulée pour la première fois au Témiscamingue.

Une nouvelle bande-annonce accrocheuse et actuelle positionnant l'UQAT fut dévoilée, et l'initiative *Bouge ton campus*, libérant une plage horaire complète afin d'offrir une série d'activités thématiques ciblées, a été mise sur pied afin de faire bouger la communauté étudiante de tous les centres et campus.

L'UQAT a aussi célébré l'obtention du 100^e doctorat en moins de 20 ans en sciences de l'environnement dans les domaines des mines et des forêts.

Les perspectives

Haut lieu du savoir, l'UQAT bâtit jour après jour une communauté solide et fière et contribue à rendre accessible et à démocratiser la formation universitaire. Des projets porteurs, des réussites éclatantes, des actions pertinentes ont permis à l'UQAT de continuer d'évoluer et de grandir en enseignement, en recherche et en création. À l'aube de son 40^e anniversaire, l'UQAT est une grande université qui, grâce à sa communauté, a tout pour poursuivre son développement, s'épanouir et poursuivre son chemin afin de tracer une marque indélébile dans l'histoire.



Lancement de la plus grande campagne de l'histoire de l'UQAT, *Bâtir l'avenir maintenant*, le 8 septembre 2022.

Photo : Louis Jalbert

AU 30 AVRIL 2023

* Membre du comité exécutif

DIRECTION

Vincent Rousson
Recteur

Amélie Arseneault
Secrétaire générale

Luc Boisvert
Vice-recteur aux ressources

Manon Champagne
Vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création

Linh Tran
Vice-rectrice à la réconciliation et au développement international et partenarial

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente
Monik Duhaime*
Membre socioéconomique

Membres
Luc Boisvert
Vice-recteur aux ressources

Francis Bouffard
Chargé de cours

Denis Champagne*
Membre socioéconomique

Manon Champagne
Vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création

Isabelle Godbout
Représentante des diplômés

Vincent Guimont*
Membre socioéconomique

Matthew Happyjack
Membre socioéconomique

Mamadou Lamarana Diallo
Étudiant

Doina Muresanu*
Professeure

Daphnée Perron-Cordero
Étudiante

Sylvie Prescott
Représentante du Cégep de Saint-Jérôme

Vincent Rousson*
Recteur

Ont également siégé en cours d'année

Réal Bergeron
Professeur

François Godard
Professeur

Personnes observatrices
Hugo Asselin
Professeur

Tikou Belem
Professeur

Maude Labrecque-Denis
Chargée de cours

Kathleen Longpré
Représentante du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Annie Ménard
Commis aux études

COMMISSION DES ÉTUDES

Président
Vincent Rousson
Recteur

Membres
Maxim Aumond
Étudiant

Sébastien Brodeur-Girard
Professeur

Manon Champagne
Vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création

Marin Éné
Professeur

Nancy Julien
Professeure

Francis Lévesque
Professeur

Hsan Youssef Mehdaoui
Étudiant

Denis Moffet
Chargé de cours

Simon Ouellet
Chargé de cours

Annie Perron
Professeure

Daphnée Perron-Cordero
Étudiante

Guillaume Proulx
Étudiant

Katia Quinchon
Professeure

Zainab Rbihi
Étudiante

Marie-Eve Richer
Étudiante

Simon Taurines
Étudiant

Personnes observatrices
Claudia Beaudoin
Coordonnatrice aux programmes

Cléo Caron
Coordonnatrice aux programmes

David Fournier-Viger
Directeur de la bibliothèque

Louis Imbeau
Doyen à la recherche et à la création

Josée Lacroix
Coordonnatrice aux programmes

Patrice Leblanc
Doyen à la gestion académique et aux études

Tommy Légaré
Conseiller en pédagogie universitaire

Janet Mark
Conseillère stratégique à la réconciliation et à l'éducation autochtone

Francis Marquis
Coordonnateur aux programmes

Isabelle Métivier
Directrice Abitibi-Ouest

Francis Murphy
Conseiller stratégique au Rectorat et aux projets institutionnels

Mathieu Noury
Vice-recteur adjoint au développement de services et de partenariats par intérim

Suzie Royer
Registraire

Linh Tran
Directrice de la formation continue

Gail Tremblay
Coordonnatrice aux programmes

Martin Villemure
Coordonnateur aux programmes

Jason Yergeau
Directeur de la formation continue

Secrétaire D'assemblée
Amélie Arseneault
Secrétaire générale

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

L'Institut national de la recherche scientifique (INRS), c'est +Plus qu'un établissement universitaire. C'est une partie prenante d'un réseau qui se mobilise pour l'essor de la société du Québec. Avec comme moteur la recherche et la formation de la relève, l'Institut unit ses forces pour innover et répondre aux défis scientifiques et sociétaux émergents. L'INRS est fier de son établissement universitaire résolument tourné vers l'avenir.

Alors que son plan stratégique 2019-2024 arrive à échéance, l'heure est au bilan et à la préparation des prochaines années à l'INRS. Le chemin parcouru lui inspire une grande fierté et le propulse vers un avenir solide et innovant, tant en recherche qu'en formation. Soutenus par une communauté portée par l'excellence, ses chercheuses et chercheurs ont obtenu des résultats scientifiques probants et un rayonnement national et international marqué et remarqué. Ses membres étudiants et diplômés portent de concert son avenir à toutes et à tous.

Plusieurs réalisations ont aussi contribué à consolider les orientations de son plan stratégique, lesquelles témoignent de la réussite étudiante ou de l'excellence des membres de sa communauté.

Les programmes d'études et la population étudiante

Rassembler une communauté interdisciplinaire, unie et collaborative, voilà l'ambition de l'INRS pour que sa population étudiante profite d'un milieu de vie stimulant, créatif, ouvert, équitable, diversifié et inclusif. À l'automne 2022, l'INRS accueillait 110 stagiaires postdoctoraux et 790 personnes étudiantes, dont 277 à la maîtrise et 462 au doctorat.

L'année 2022-2023 s'inscrit dans la continuité avec la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur et du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur. Le chantier de développement d'un guichet de service unique pour la communauté étudiante a mobilisé les efforts de plusieurs membres de l'équipe du Service des études supérieures et de la réussite étudiante. Ce guichet propose un meilleur accès aux services spécialisés offerts à la population étudiante.



Photo : Josée Lecompte

**LUC-ALAIN
GIRALDEAU**
DIRECTEUR
GÉNÉRAL

La recherche

Plusieurs projets de recherche des équipes de l'INRS permettent de répondre à des enjeux sociétaux. Parmi ces travaux, notons les réalisations de la professeure Cathy Vaillancourt sur la qualité de vie et la résilience de la population à la suite de la pandémie de COVID-19, du professeur Roberto Morandotti sur le développement d'horloges atomiques portables, de la professeure Carolyne Côté-Lussier sur la distribution sociale et spatiale des interpellations policières en milieu urbain et du professeur Jean-François Blais sur le développement de procédés performants de traitement des eaux usées d'origines domestique, institutionnelle et industrielle.

D'autres travaux permettent de mieux estimer les risques d'inondation côtière sur les sites nucléaires (Taha Ouarda), les risques de contamination de l'eau potable par les inondations (Geneviève Bordeleau), l'identification de nouvelles cibles antimicrobiennes (Frederic Veyrier), l'identification du rôle de l'aménagement urbain pour le logement étudiant (Nick Revington) et l'amélioration de l'environnement des personnes piétonnes (Marie-Soleil Cloutier).

De nombreux projets ont obtenu un important financement des organismes subventionnaires du Québec et du Canada. Génome Canada et Génome Québec ont octroyé 5,4 M\$ pour un projet en génomique (Jérôme Comte); le Laboratoire de sources femtosecondes (François Légaré) a obtenu 3,4 M\$ de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI); le partenariat de coconstruction des savoirs autochtones et scientifiques a reçu un appui de 2,5 M\$ du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) (Carole Lévesque); le projet « HyperSpace », une collaboration avec la Commission européenne, a reçu près de 2 M\$ du Conseil de recherches en sciences naturelles et génie (CRSNG) (Roberto Morandotti).



Photo : Marie-Lee Castonguay

À partir d'échantillons prélevés dans l'environnement, Marie-Pier Brochu, doctorante en sciences de l'eau, étudie le matériel génétique laissé par des organismes vivants.



Photo : Josée Lécompère

Un groupe d'étudiants et d'étudiantes en biotechnologie se retrouve devant les locaux du Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie à Laval.



Photo : Laetitia Bourdais

Une étudiante de l'INRS effectue des vérifications au microscope dans l'un des laboratoires de l'INRS.

Enfin, la professeure Maude Pugliese (Centre Urbanisation Culture Société) a obtenu la Chaire de recherche du Canada en expériences financières des familles et inégalités de patrimoine.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

L'INRS compte actuellement 137 partenariats actifs et 23,7 M\$ en contrats et subventions en partenariat, soit une augmentation de près de 7 M\$ par rapport à l'année précédente. Parmi ces collaborations, mentionnons le partenariat avec la Ville de Laval pour la création de la Chaire de recherche partenariale en ingénierie du microbiome pour des applications environnementales et agroalimentaires.

Notons également le projet de Carrefour de l'eau, dont l'INRS est l'un des partenaires fondateurs avec H2O Innovation, 2 Degrés, Patriarche Architecture et le Port de Québec, financé par la Ville de Québec. L'INRS a aussi joué un rôle de premier plan dans la mobilisation de cinq autres établissements d'enseignement supérieur (École de technologie supérieure, Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu, Groupe CTT, Centre de recherche et d'innovation en sécurité civile, Collège militaire royal de Saint-Jean) dans un projet d'unité mixte de recherche sur la sécurité publique et civile et la défense. Ce projet est issu d'une collaboration avec les organismes NexDev et InnoSécur, la municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu et la MRC du Haut-Richelieu.

Le personnel

Durant la dernière année, l'INRS a embauché 13 nouveaux membres du corps professoral et 122 nouveaux membres du personnel, portant ainsi sa communauté employée à 629 personnes au 30 avril 2023. Lors de la semaine de reconnaissance 2022, la contribution des membres du personnel et du corps professoral a été soulignée avec les Prix reconnaissance ou Planète, de même que les années de service de 5 à 45 ans.

Plusieurs actions ont été mises en place et réalisées en 2022 et 2023, à la suite du sondage de mobilisation : le renouvellement de l'événement reconnaissance, mise en place d'un programme de parrainage pour les nouveaux collègues, l'accompagnement renforcé de l'INRS lors des démarches d'immigration et le diagnostic sur l'état de la charge de travail.

Parmi les personnes reconnues, soulignons la professeure Dongling Ma (membre de la Royal Society of Chemistry), le professeur Roberto Morandotti (Prix du Québec Marie-Victorin), le professeur Federico Rosei (prix Spirit of Abud Salam et la Médaille Brockhouse), les professeurs Fiorenzo Vetrone et Shuhui Sun (Fellow de l'Académie canadienne du génie) et le professeur Luca Razzari (Optica Fellow).

Les ressources matérielles et financières

L'INRS a travaillé à la planification et à la réalisation de plusieurs projets immobiliers en 2022-2023, dont le démarrage de son premier plan directeur immobilier. En plus de détailler la planification immobilière de l'organisation pour les 20 prochaines années, ce plan présente les orientations de deux projets majeurs : la relocalisation du Centre Énergie Matériaux Télécommunications et le nouveau centre de l'INRS sur les ruralités. Enfin, les efforts des équipes immobilières se sont principalement concentrés sur divers projets de maintien d'actifs, en plus de démarrer un grand projet de consolidation de nos réseaux thermiques enfouis du campus de Laval.



Photo : Laëtitia Boudaud

Un étudiant rattaché au Centre Énergie Matériaux Télécommunications de Varenne procède à des manipulations dans le cadre de sa recherche.



Photo : Christian Fleury

La recherche en santé humaine, animale et environnementale est au cœur du mandat du Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie.



Photo : Laëtitia Boudaud

Les bibliothèques de l'INRS disposent de plus de 50 000 documents spécialisés, disponibles pour la communauté et les partenaires de l'établissement.

Les activités internationales

Le bilan des activités de l'INRS met en lumière des réalisations significatives dans le renforcement des collaborations internationales. Il s'agit d'une période de transition pour l'établissement, puisque le portfolio des activités internationales relève maintenant de la direction scientifique. Une fine analyse des besoins a permis de mettre en place des mesures pour répondre aux attentes de la communauté en matière d'internationalisation. L'INRS a poursuivi sa mission d'excellence à l'échelle internationale, contribuant ainsi au développement de partenariats scientifiques et à l'attraction de membres étudiants de haut calibre.

L'INRS a participé à des missions québécoises de recrutement en France, en Belgique, au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Ces missions ont également permis d'établir des liens plus étroits avec des établissements universitaires comme la Sorbonne Université (Paris) et l'Université Saint-Louis (Bruxelles). L'INRS a aussi renouvelé et établi de nouveaux accords de bidualité avec des partenaires internationaux, notamment avec l'Université de sciences appliquées de Munich. Ces formations permettent aux membres étudiants d'obtenir un diplôme des deux établissements. Des accords-cadres avec plusieurs universités du monde (Allemagne, Brésil, France et Maroc notamment) ont été conclus ou renouvelés. Ces accords témoignent de l'engagement de l'établissement en faveur du développement d'échanges universitaires et de collaborations scientifiques.

Les événements marquants de l'année

En mars 2023 s'est tenu le grand rendez-vous INRS sur les ruralités. Cet événement a été l'occasion pour plus de 170 personnes de divers horizons de réfléchir ensemble au futur Centre de recherche pour des ruralités durables de l'INRS dans Charlevoix. Ces échanges ont permis de réaliser un alignement entre les aspirations des personnes participantes et la vision de l'INRS. Ce sont plus de 37 organisations qui étaient représentées lors de ce grand événement.

Les perspectives

L'INRS continue de développer et de consolider des unités mixtes de recherche (UMR) mises en place au cours des dernières années. De nouvelles collaborations pourraient d'ailleurs faire naître de nouvelles formes d'UMR, notamment en innovation, et mener à la création de partenariats porteurs. Par ailleurs, à la suite du dépôt du dossier d'opportunité au ministère de l'Enseignement supérieur, ses équipes poursuivent les travaux d'implantation du Centre de recherche pour des ruralités durables. La prochaine année sera marquée par la préparation de la planification stratégique 2025-2030 et l'ensemble de la communauté sera sollicitée pour réfléchir à l'avenir de l'INRS.



Photo : Laëtitia Boudaud

De jeunes chercheurs procèdent à une manipulation dans l'un des laboratoires ultrasophistiqués de l'INRS.



Photo : Josée Lecompte

Les nouveaux diplômés et diplômées de l'INRS lors du traditionnel lancer du mortier.



Photo : Laëtitia Boudaud

La formation de la relève scientifique se trouve au centre de la mission de l'INRS.

AU 30 AVRIL 2023

* Membre du comité exécutif

DIRECTION

Luc-Alain Giraldeau
Directeur général

Isabelle Boucher
Directrice de l'administration

Claude Guertin
Directeur scientifique

Michel Fortin
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Yves Mauffette*
Administrateur de sociétés, retraité de l'Université du Québec à Montréal

Membres

Isabelle Boucher
Directrice de l'administration

Cynthia Bélanger-Gendron
Vice-présidente Développement, transfert d'entreprise et financement, Desjardins

Andrée Blanchet
Chef des services administratifs – Direction des affaires médicales et universitaires, CHUM

Richard Boudreault*
Directeur général, Dymedso

Nancy Déziel
Directrice générale, Centre national en électrochimie et en technologie environnementales

Luc-Alain Giraldeau*
Directeur général

Claude Guertin
Directeur scientifique

Marie-Pierre Ippesiel
Présidente-directrice générale, PRIMA Québec

Emily Sarah-Kirby*
Associée académique, Centre de génomique et politique McGill

Ludvine Lafosse
Étudiante, Centre Eau Terre Environnement

Pascale Landry
Directrice générale, Compétence Culture

Martin Larrivée
Vice-président finances, INO

Jean-Pierre Ouellet
Administrateur de sociétés, retraité de l'Université du Québec à Rimouski

Charles Ramassamy
Professeur, Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie

Guy Viel
Directeur général, Centre de recherche sur les biotechnologies marines

Secrétaire
Michel Fortin
Secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année

Marie-Soleil Cloutier
Professeure, Centre Urbanisation Culture Société

Rimeh Daghri*
Chercheuse, Centre des technologies de l'eau

Gilles Delage
Vice-président aux affaires médicales en microbiologie, Héma-Québec

François Légaré
Professeur, Centre Énergie Matériaux Télécommunications

COMMISSION DES ÉTUDES ET DE LA RECHERCHE

Président

Luc-Alain Giraldeau
Directeur général

Membres

Sofiene Affes
Professeur, Centre Énergie Matériaux Télécommunications

Philippe-Edwin Bélanger
Directeur, Service des études supérieures et de la réussite étudiante

Célia Benhocine
Étudiante, Centre Urbanisation Culture Société

Marie-Soleil Cloutier
Directrice, Centre Urbanisation Culture Société

David Chatenet
Directeur, Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie

Vincenzo Corelli
Étudiant, Centre Eau Terre Environnement

Nathalie Gendron
Directrice, Service à la recherche

Annick Germain
Professeure, Centre Urbanisation Culture Société

Bernard Giroux
Professeur, Centre Eau Terre Environnement

Marie-Christine Groleau
Agente de recherche, Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie

Claude Guertin
Directeur scientifique

Louise Hénault-Ethier
Directrice, Centre Eau Terre Environnement

François Légaré
Directeur, Centre Énergie Matériaux Télécommunications

Alec McDermott
Étudiant, Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie

Kessen A. Patten
Professeur, Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie

Héloïse Roy
Agente de recherche, Centre Urbanisation Culture Société

Lilian Skokan
Étudiante, Centre Énergie Matériaux Télécommunications

Secrétaire
Michel Fortin
Secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année

Hélène Belleau
Directrice, Centre Urbanisation Culture Société

David Chatenet
Professeur, Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie

Éric Déziel
Directeur par intérim, Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie

Marc André Gauthier
Directeur par intérim, Centre Énergie Matériaux Télécommunications

Jonathan Roberge
Professeur, Centre Urbanisation Culture Société

Lily-Cannelle Mathieu
Étudiante, Centre Urbanisation Culture Société

Jessy Tremblay
Agent de recherche, Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie

Diane Rawash
Étudiante, Centre Énergie Matériaux Télécommunications

COMMISSION SCIENTIFIQUE

Présidente

Catherine Mounier
Vice-rectrice à la recherche, à la création et à la diffusion, Université du Québec à Montréal

Membres

Claude Guertin
Directeur scientifique

Réjean Couture
Directeur, Commission géologique du Canada, Québec

Valérie Émond
Directrice scientifique, Bureau d'information et d'études en santé des populations de l'Institut national de santé publique du Québec

Francis Fournier
Président-directeur général, COREM

Marie Gagné
Présidente-directrice générale du Réseau des CCTT, Synchronex

Ghyslain Gagnon
Doyen de la recherche et professeur en génie électrique, École de technologie supérieure

Caroline Larrivée
Directrice de la programmation scientifique, Ouranos

Joseph-Yvon Thériault
Professeur associé, Université du Québec à Montréal et professeur émérite, Université d'Ottawa

Secrétaire
Michel Fortin
Secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année

Daniel Coderre
Président-directeur général, Génome Québec

Marie d'Iorio
Directrice exécutive, cabinet du vice-recteur à la recherche, Université d'Ottawa

Elisabeth Kaine
Professeure, Université du Québec à Chicoutimi

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

L'École nationale d'administration publique (ENAP) profite aujourd'hui de bases solides pour répondre à l'ensemble des besoins de modernisation et d'accompagnement de l'administration publique, au bénéfice des collectivités, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde.



Photo : ENAP

**HUGO
CYR**
DIRECTEUR
GÉNÉRAL

L'année 2022-2023 a permis à l'École de parfaire son positionnement dans ses missions d'enseignement et de recherche universitaires ainsi que de services-conseils, dans une visée d'excellence du service public. Mentionnons le renforcement du corps professoral qui, grâce à un recrutement fertile, a contribué à accueillir plusieurs nouveaux et nouvelles membres, diversifiant ainsi les capacités de recherche et d'enseignement. Sur le plan de la gouvernance, l'ENAP a adopté des politiques structurantes comme celles sur la liberté universitaire et le développement des collections de la bibliothèque, puis elle a entrepris la mise à jour de documents institutionnels essentiels, notamment en lien avec la recherche. Enfin, l'École a poursuivi le développement de nouvelles collaborations et a consolidé ses partenariats avec des organisations publiques d'ici et d'ailleurs.

Les programmes d'études et la population étudiante

L'ENAP offre un programme de doctorat, un programme court de 3^e cycle, des programmes de maîtrise, des diplômes d'études supérieures spécialisées de 2^e cycle, ainsi que plusieurs programmes courts et microprogrammes spécialisés de 2^e cycle. Certains programmes sont offerts conjointement avec d'autres établissements universitaires, soit avec l'UQAR, l'UQAT, l'UQAC, la Polytechnique Montréal et les HEC Montréal. De plus, deux cheminements bilingues avec des universités d'Égypte et de Tunisie sont toujours proposés.

Avec l'importante augmentation de son effectif étudiant, dont celui en provenance de l'international, l'ENAP s'est adaptée en spécialisant certains de ses services destinés à la communauté étudiante dans les domaines de l'immigration, de l'orientation, de l'aide à la

réussite et de la santé psychologique. De même, l'offre de services et d'outils pédagogiques et technopédagogiques a été bonifiée, comme la formation d'accueil et d'intégration des nouveaux enseignants et enseignantes et la formation à la pédagogie universitaire numérique.

La recherche et la formation à la recherche

Cette année, Recherche sur la gouvernance et l'articulation des réseaux de solidarité (REGARDS) a obtenu le renouvellement de son financement, à hauteur de 600 000 \$. Dirigée par la professeure Nassera Touati, l'équipe se penche sur l'action en réseau, un sujet bien actuel impliquant les structures publiques, communautaires et privées, et qui serait la réponse aux problématiques sociales complexes comme l'itinérance, la crise des opioïdes et l'accueil des personnes immigrantes. Le Groupe de recherche en économie publique appliquée, dirigé par le professeur en finances publiques Pier-André Bouchard St-Amant, a obtenu 127 000 \$ afin d'effectuer une analyse comparative des mécanismes de suivi et de gouvernance de l'activité universitaire.

L'ENAP a agrandi son corps professoral en recrutant des professeurs-chercheurs et des professeures-chercheuses dans une diversité de spécialités : Loubna Belaïd, évaluation de programme, Philippe Dubois, communication publique, Justin Lawarée, management public, Audrey L'Espérance, gestion de la santé et des services sociaux, Maude Marquis-Bissonnette, gestion municipale et Andrew Webb, développement du leadership.

L'ouvrage *L'évaluation en contexte de développement. Enjeux, approches et pratiques* a été publié sous la direction de Lynda Rey, Jean Serge Quesnel et Vénétia Sauvain. Ce manuel, regroupant plus de 46 auteurs et autrices, représente un jalon de plus en faveur du renforcement des capacités en évaluation dans la Francophonie.



Photo : Dominique Claire-Maire

Lynda Rey, lauréate du Mois de l'histoire des Noirs.



Photo : Louise Lablanc

Jacques Bourgault est admis au Cercle d'excellence de l'Université du Québec. De gauche à droite : Johanne Jean, présidente de l'UQ, Jacques Bourgault, Hugo Cyr, directeur général de l'ENAP.

L'ENAP et l'UQTR se sont associées pour créer et animer une chaire de recherche visant à former des politiciennes et des politiciens de confiance, éthiques et responsables, en faisant partie du réseau pancanadien des chaires Jarislowsky.

En somme, de nombreuses activités ont été menées par les différents groupes dont six chaires de recherche, deux centres de recherche, quatre groupes d'études, une équipe de recherche, un Living Lab et un observatoire.

Une mission particulière : des services-conseils pour soutenir l'excellence du service public

L'ENAP a continué à soutenir les administrations publiques québécoises dans leurs actions stratégiques et opérationnelles, entre autres, quant au développement des compétences, au transfert des savoirs et à l'amélioration de la performance organisationnelle. Les services-conseils se sont traduits principalement par des activités de formation continue, du coaching, de l'évaluation de compétences et de processus de dotation, ainsi que de l'accompagnement organisationnel (planification stratégique et performance, analyse comparative, étalonnage, évaluation de programmes publics, veille, etc.).

L'ENAP a conclu majoritairement des ententes de services auprès d'organisations assujetties à la *Loi sur l'administration publique québécoise*, avec une hausse pour les secteurs de l'éducation et de la santé. Comparativement à l'année précédente, les nouvelles inscriptions aux programmes de formation continue ont augmenté de 12 % et le nombre de personnes évaluées en contexte de relève et de sélection a doublé.

Parmi les mandats et les projets de développement d'envergure qui ont marqué l'année, notons la finalisation des travaux de conception des parcours progression et consolidation

du Programme de gestionnaire leader, avec le Secrétariat du Conseil du trésor, la conception et la diffusion d'un programme de sensibilisation à la gestion pour attirer la relève et l'expérimentation du parcours de formation en gestion publique numérique.

Les activités internationales

L'ENAP a accompagné plusieurs gouvernements et organisations publiques d'Afrique francophone et du Moyen-Orient, afin de mieux les outiller face aux défis des administrations publiques modernes. Des partenariats porteurs se sont poursuivis avec une diversité d'acteurs et d'actrices, dont certains avec le ministère des Relations internationales et de la Francophonie, dans le cadre du déploiement de la Stratégie territoriale pour l'Afrique du gouvernement du Québec.

Deux grands projets de coopération internationale, financés par Affaires mondiales Canada, se poursuivent : au Sénégal, afin de favoriser l'institutionnalisation du genre au sein de l'appareil public, et au Mali, pour lutter contre la corruption pour et par l'égalité de genres. Aussi, l'expertise de l'ENAP dans le domaine de l'évaluation est offerte aux acteurs publics d'Afrique et du Moyen-Orient, avec l'appui de la Banque mondiale, à travers la *Global Evaluation Initiative*.

En matière de formation et de perfectionnement, la programmation estivale en présentiel au campus de l'ENAP à Québec a attiré quelque 120 participants et participantes en provenance de 14 pays, et plus de 200 personnes ont été formées dans le cadre d'activités de perfectionnement. Enfin, des activités de rayonnement comme des conférences, des publications et la diffusion du bulletin *A+ international* ont permis de mieux faire connaître les champs d'action de l'École et de favoriser le développement de partenariats.



Photo : ENAP

Marie-Soleil Tremblay, lauréate du Prix d'excellence en enseignement de l'ENAP.



Photo : Pierre Souldard

Natalie Rinfret devient membre distinguée de l'Ordre de l'excellence en éducation du Québec. De gauche à droite : Josée Bouchard, présidente du Conseil de l'Ordre, Natalie Rinfret, Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation.

Le personnel

Près de 75 concours de dotation ont été menés en 2022-2023, contribuant à la croissance de ses équipes. Une cinquantaine de membres du personnel ont participé à différentes activités de développement individuel et collectif, portant notamment sur la gestion hybride et les outils Microsoft.

Les ressources financières, technologiques et matérielles

Un excédent des revenus sur les dépenses a été généré pour une septième année consécutive. D'importants projets technologiques ont été menés, dont le remplacement du site Web institutionnel, le rehaussement de la plateforme numérique d'apprentissage ainsi que le déploiement de nombreuses améliorations relatives à la sécurité de l'information et des systèmes. L'ENAP a réitéré son engagement envers l'innovation pédagogique et l'accessibilité en éducation par la mise en place de deux nouvelles salles multimédias afin d'offrir des cours en comodalité.

Les événements marquants de l'année

En 2022, près de 360 nouvelles personnes diplômées ont obtenu un grade de maîtrise, de doctorat ou un diplôme d'études supérieures spécialisées lors de la 51^e collation des grades de l'École. Le Prix d'excellence en enseignement de l'ENAP a été décerné à la professeure en gestion financière Marie-Soleil Tremblay, lui valant ainsi une belle reconnaissance pour sa contribution exceptionnelle à la qualité de l'enseignement. Natalie Rinfret, professeure et titulaire de la Chaire en leadership dans le secteur public de l'ENAP, a rejoint les rangs de l'Ordre de l'excellence en éducation du Québec à titre de membre distinguée, pour s'être hautement démarquée au cours de ses 30 années de carrière. Pour sa part, Lynda Rey,

professeure en évaluation de programmes, a été désignée lauréate dans l'édition 2023 du Mois de l'histoire des Noirs; une grande distinction reconnaissant son talent et son implication. Quant à Jacques Bourgault, professeur associé et chargé d'enseignement à l'ENAP depuis 1975, il a été admis au Cercle d'excellence de l'Université du Québec, soulignant ainsi le leadership qu'il a exercé tout au long de sa carrière dans le domaine de l'administration publique.

Les perspectives

Les actions qui seront entreprises pour l'année à venir à l'ENAP tendront à poursuivre les efforts déployés pour offrir un enseignement visant l'excellence du service public, des produits de la recherche fructueux et variés et un service-conseil fondé sur les meilleures connaissances scientifiques et hautement adapté aux diverses clientèles.



Photo : ENAP

Personnes participantes au Programme international de formation en évaluation du développement.

AU 30 AVRIL 2023

* Membre du comité exécutif

DIRECTION

Hugo Cyr

Directeur général

Robert Bilterys

Directeur de l'enseignement et de la recherche

Guy Dufour

Directeur de l'administration

Manon Dufour

Directrice par intérim des services aux organisations

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Chantal Arbour*

Directrice générale, Cégep Limoilou

Membres

Robert Bilterys

Directeur de l'enseignement et de la recherche

Hugo Cyr*

Directeur général

Antoine Genest-Grégoire*

Candidat au doctorat, Université de Carleton

Sébastien Keiff

Président par intérim, Association étudiante de l'ENAP (AEENAP)

Geneviève Lacroix

Directrice générale – Relève et développement des talents – Secrétariat aux emplois supérieurs, Ministère du Conseil exécutif

Patrick Monarque*

Directeur en chef – Soutien aux opérations et finance des placements, Investissements PSP

Abdoul Aziz Niang*

Sous-ministre adjoint aux pêches et à l'aquaculture commerciale, MAPAQ

Martin Pâquet

Professeur, Université Laval

Vincent Tam

Directeur de la logistique et directeur de la vaccination, CISSS de la Montérégie-Ouest

James Douglas Thwaites

Professeur, Université Laval

Marie-Soleil Tremblay

Professeure

Secrétaire

Geneviève Gagné

Secrétaire générale par intérim

Ont également siégé en cours d'année

Nicole Bourget

Vice-présidente à la Direction générale des particuliers, Revenu Québec

Giordanna Vanessa Calixte

Présidente, Association étudiante de l'ENAP (AEENAP)

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

Hugo Cyr

Directeur général

Membres

Ferdinand Ategue

Étudiant

Robert Bilterys

Directeur de l'enseignement et de la recherche

Nancy Brassard

Professeure

Pierre-Luc Désilets

Directeur – Gestion de la main-d'œuvre, Commission de la construction du Québec

Éric Dion

Chargé d'enseignement

Manon Dufour

Directrice par intérim des services aux organisations

Christ-Love Henry

Étudiante

Sébastien Keiff

Président par intérim, Association étudiante de l'ENAP (AEENAP)

Battiyet Frédérique Kouakou

Étudiante

Louis-Philippe Lampron

Professeur, Faculté de droit, Université Laval

Florence Larocque

Professeure

Lilly Lemay

Professeure

Audrey L'espérance

Professeure

Secrétaire

Geneviève Gagné

Secrétaire générale par intérim

Ont également siégé en cours d'année

Giordanna Vanessa Calixte

Présidente, Association étudiante de l'ENAP (AEENAP)

Nerlande Gaetan

Étudiante

Dany Hudon

Professeur retraité, Cégep de Sainte-Foy

Mircea Vultur

Professeur, Institut national de la recherche scientifique

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

À la veille de son 50^e anniversaire, l'École de technologie supérieure (ÉTS) continue de repousser les limites de l'innovation. Qu'il s'agisse d'offrir à la communauté étudiante des laboratoires industriels ou de propulser le génie dans des domaines tels la santé et l'environnement, l'audace fait partie des principales valeurs de l'École.

En octobre, l'ÉTS a lancé son plan stratégique 2022-2027, sa vision qui permettra à sa communauté de garder le cap sur ses objectifs ambitieux. Ce plan s'appuie sur deux convictions profondes : d'une part, l'École doit plus que jamais assumer un rôle de premier plan en matière d'innovation afin d'aider la société à se développer de façon durable. Et, d'autre part, l'ÉTS doit s'affirmer davantage à titre de collaborateur de choix, à la fois dans un contexte de recherche interdisciplinaire axée sur les besoins de la société et sur le plan des collaborations scientifiques internationales.

Les programmes d'études et la population étudiante

Les finissantes et finissants des années 2020, 2021 et 2022 ont enfin pu voir leurs efforts et leur réussite célébrés lors des cérémonies de collation des grades. Puis, en janvier, quelque 625 finissantes et finissants ont également célébré l'obtention de leur diplôme sous les applaudissements de leurs proches.

Les membres de BAJA ont parcouru 3 500 km pour participer à la *Baja SAE Tennessee Tech* et monter sur la 2^e marche du podium. Lors de l'*Arena/Rockwell Automation IISE Simulation Competition*, Laurie Castonguay, Maya Grigoriadis et Audrey Lépine, étudiantes en génie des opérations et de la logistique, ont remporté la 2^e place sur 26 équipes. En 10 années de participation, les équipes de l'ÉTS se sont classées 9 fois sur le podium. À l'occasion du *Pittsburgh Shootout*, la Formule électrique a décroché la 1^{re} position de l'épreuve à sa toute première participation devant 25 équipes SAE.

L'étudiante Juliette Seminaro (médaille d'argent 2020) et les étudiants Olivier Champagne (médaille d'or 2020), Muni Venkata Naga Karthik Enamudram (médaille d'or 2021) et



Photo : ÉTS

FRANÇOIS GAGNON
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Xavier St-Pierre (médaille d'argent 2021) ont reçu les médailles de la Gouverneure générale des deux dernières années.

En juin, l'ÉTS a remis les bourses aux 30 gagnantes de la 2^e édition de Palmarès Féminin pluriel, un programme de reconnaissance annuel mettant en lumière des étudiantes qui se distinguent chacune à leur façon, selon leurs forces, leur parcours et leur unicité.

La recherche et la formation à la recherche

Hydro-Québec et l'Institut de recherche d'Hydro-Québec ont reçu le prix Partenaire d'excellence en recherche et innovation lors du Gala d'excellence tenu en avril. L'ÉTS et Systèmes électroniques Matrox Ltée ont créé la Chaire de recherche industrielle Matrox Imaging sur la vision par ordinateur pour des applications industrielles, dont le titulaire est le professeur Christian Desrosiers. Plus de 35 projets présentés par les professeurs et professeures ont obtenu un financement dans le cadre du Programme de subventions à la découverte du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie. De plus, 82 % des programmes déposés ont reçu une réponse favorable.

Afin de former la relève dans le domaine des biomatériaux et de la médecine régénératrice, mais aussi de favoriser les innovations dans ce secteur de pointe, Sophie Lerouge, professeure-chercheuse à l'ÉTS et au Centre de recherche du CHUM, a participé à la création du programme INTBIOTECH. La professeure Rita Noumeir codirigera le nouveau Regroupement sur l'intelligence artificielle appliquée aux soins aigus de l'enfant, lequel associera l'intelligence artificielle à la santé numérique. Ce regroupement vise non seulement à stimuler la recherche en intelligence artificielle et en santé, mais aussi à susciter l'intérêt de la relève pour ce domaine.



Photo : ÉTS

Nawel Lafioune, doctorante en génie de la construction, a été nommée Femme de mérite 2022 par la Fondation Y des femmes, dans la catégorie Éducation et information.



Photo : ÉTS

Depuis plusieurs années, l'ÉTS met en place des stratégies et des actions concrètes afin de contribuer positivement à la diversité biologique. La création de cinq zones de biodiversité, l'aménagement de deux nouveaux parcs, l'intégration d'un toit vert biologique ainsi que la piétonnisation et le verdissement de la rue Murray comptent parmi les actions phares de l'École.



Photo : ÉTS

L'ÉTS a octroyé pour la première fois de son histoire le titre de professeur émérite à un membre de son corps professoral, Robert Sabourin. De gauche à droite, le directeur général et chef de la direction, François Gagnon, le professeur émérite, Robert Sabourin, et le directeur du Département de génie des systèmes, Marc Paquet.

Comment l'intelligence artificielle peut-elle aider le secteur des télécommunications à minimiser la consommation d'énergie des réseaux 5G? C'est la question à laquelle tentera de répondre l'équipe de chercheurs et chercheuses dirigés par Mohamed Cheriet, professeur et directeur général du Centre interdisciplinaire de recherche sur l'opérationnalisation du développement durable (CIRODD). Le professeur de génie mécanique Stanislaw Kajl a été intronisé au Temple de la renommée de la section de Montréal de l'*American Society of Heating, Refrigerating and Air-Conditioning Engineers*.

L'École a lancé son deuxième appel à projets du Fonds de recherche ÉTS sur les changements climatiques. C'est le professeur Georges Ghazi qui a su convaincre le comité scientifique avec un projet de développement de solutions innovantes afin de tendre vers une gestion optimale, écologique et autonome des trajectoires des avions au sol.

Reconnu mondialement pour ses travaux en électronique de puissance et systèmes de conversion de l'énergie, le professeur Kamal Al-Haddad a reçu la *2023 IEEE Medal in Power Engineering*, la plus haute distinction accordée par l'*Institute of Electrical and Electronics Engineers* à ses membres.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

L'École a obtenu le niveau or de la certification STARS (*Sustainability Tracking, Assessment & Rating System*) décernée par l'*Association for the Advancement of Sustainability in Higher Education*. Cette certification est le cadre de référence sur la scène internationale et concerne l'ensemble des activités des établissements d'enseignement supérieur : l'enseignement et la recherche, l'engagement de la communauté, l'engagement dans la société, les opérations et les aspects liés à l'innovation et au leadership.

En tant que membre fondateur du mouvement international Nature Positive, l'ÉTS reconnaît le rôle essentiel que doivent jouer les établissements d'enseignement et de recherche dans la lutte contre la perte de biodiversité et pour le rehaussement écologique. C'est pourquoi l'École s'est engagée à être un leader du mouvement de restauration de la nature, en unissant ses forces avec celles de dix autres universités québécoises.

Afin de mesurer les retombées des actions mises en place et de valider la pertinence des actions à venir, l'ÉTS a fait réaliser 5 inventaires de la biodiversité sur son campus depuis 2021. En plus de ces initiatives, l'École a créé des zones d'agriculture urbaines, installé 17 bacs de plantation et planté 64 nouveaux arbres majoritairement indigènes.

Le personnel

L'ÉTS a nommé Alain Abran et Robert Sabourin professeurs émérites et leur a rendu hommage en soulignant leurs carrières exceptionnelles.

L'École a reçu la certification Argent de l'organisme La Gouvernance au Féminin, soulignant ses démarches visant l'atteinte de la parité des genres ainsi que la constance de ses efforts dans le processus d'amélioration continue dans lequel elle est engagée.



Photo : ÉTS

Au printemps 2022, l'équipe de rugby des Piranhas a participé à des tournois amicaux en France auprès d'institutions d'enseignement partenaires de l'École, dans le cadre d'activités de recrutement.



Photo : ÉTS

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie du Canada, l'honorable François-Philippe Champagne, était présent à l'ÉTS à l'occasion de l'inauguration du pavillon D. Ce dernier a multiplié les rencontres avec les membres de notre communauté universitaire, dont il a pu constater tout le dynamisme et la ferveur. Le ministre est au volant de la Formule ÉTS, une voiture de course totalement électrique.



Photo : ÉTS

De passage au Québec, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de France, Sylvie Retailleau, a fait un arrêt à l'ÉTS. Collaborations bilatérales solides de nature académique, scientifique et d'innovation : la France constitue le principal pays partenaire de l'École en matière de formation et de recherche appliquée.

Les ressources matérielles et financières

La construction du pavillon F, qui comptera six étages et un sous-sol, pour une superficie de plus de 13 000 m², s'est poursuivie. Ce pavillon comprendra principalement des laboratoires ainsi que des espaces pour les membres du corps professoral et les personnes étudiantes diplômées. Les équipes des différents services ont aussi travaillé à augmenter l'offre d'appartements étudiants de façon à pouvoir en accueillir davantage de partout dans la province, mais aussi de l'étranger – la proportion d'étudiantes et d'étudiants étrangers à l'ÉTS étant passée de 15 à 33 % entre 2017 et 2022.

Les activités internationales

L'ÉTS a continué de déployer des actions stratégiques pour renforcer son positionnement et ses relations à l'échelle internationale. Des missions ont eu lieu en France, au Mexique, aux États-Unis et aux Pays-Bas. Les activités de diplomatie scientifique incluent des rapprochements avec la France, l'Algérie, la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Tunisie ainsi que les pays membres du Commonwealth et du Conseil arabe de la recherche scientifique. Près de 60 délégations internationales ont visité l'École afin d'apprendre de notre modèle d'innovation, de cibler et d'activer des projets de collaboration. De nouveaux partenariats scientifiques et/ou académiques ont été conclus avec la Belgique, le Brésil, l'Inde, le Mexique et la Turquie. Les activités stratégiques d'attraction étudiante déployées en France depuis plusieurs années continuent de générer des retombées positives, avec une croissance significative depuis plusieurs années.

Les événements marquants de l'année

À l'occasion des 20 ans du Lan ÉTS, le plus grand rassemblement LAN du Canada, l'événement était de retour au bercail au cœur de son campus, avec près d'un millier de joueurs et de joueuses de sport électronique. Pour la toute première fois de son histoire, l'ÉTS figure dans le *Sustainable Campus Index*, la liste des collèges et universités les plus performants en matière de développement durable publiée par l'*Association for the Advancement of Sustainability in Higher Education*.

Les perspectives

L'ÉTS a l'ambition de devenir une université où les meilleurs talents en génie se rencontrent pour repenser, inventer et changer ce qui sera déterminant pour la société de demain. Dans cette veine, elle est choyée de pouvoir compter sur de nombreux partenaires de l'industrie, mais également sur une communauté engagée qui s'assure de repousser les limites chaque jour. L'ÉTS a le génie de ses ambitions!



Photo : ÉTS

Le club étudiant RockÉTS a remporté la compétition *Launch Canada* et le *Stardust Festival*, en Ontario. Par cet exploit, RockÉTS a marqué l'histoire du monde fuséonautique en lançant pour la première fois une fusée expérimentale en sol canadien. La fusée s'est élevée à plus de 27 000 pieds d'altitude pour mériter la première place dans la catégorie de base et au classement général.



Photo : ÉTS

En mars, le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Pierre Fitzgibbon, a fait l'annonce du financement et de la création d'Ax-C, un espace d'entrepreneuriat innovant d'envergure internationale. Il s'agit d'un investissement de 48 M\$ octroyés par les gouvernements afin de donner vie à ce projet structurant pour l'économie de Montréal, du Québec et du Canada.

AU 30 AVRIL 2023

DIRECTION

Président
François Gagnon
 Directeur général et chef de la direction

Membres
Jean Belzile
 Directeur exécutif du développement stratégique et des ressources

Éric Bosco
 Directeur exécutif de l'Institut de l'environnement bâti et économie circulaire

Annie Bouthillette
 Directrice exécutive des relations institutionnelles

Christian Casanova
 Directeur exécutif de la recherche et des partenariats

Michel Huneault
 Directeur exécutif des affaires académiques

Cédric Pautel
 Secrétaire général et directeur exécutif de l'engagement organisationnel

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président
Charles Sirois
 Fondateur et président du conseil, Telesystem

Membres
Jean Belzile
 Directeur exécutif du développement stratégique et des ressources

Suzanne Benoît
 Vice-présidente des relations gouvernementales et partenariats, SAF+ Consortium

Isabelle Desjardins-David
 Représentante des diplômés et diplômées

Jade Doucet-Martineau
 CEO et co-fondatrice, Puzzle Medical Devices

Marius Fauteux
 Représentant des étudiants et étudiantes

Sébastien Fecteau
 Vice-président exécutif de la région du Québec, WSP Canada Inc.

François Gagnon
 Directeur général et chef de la direction

Nicola Hagemeister
 Professeure

Michel Huneault
 Directeur exécutif des affaires académiques

Sylvain Lambert
 Directeur général, Collège Édouard-Montpetit

Jacques Lavallée
 Conseiller principal, Banque Nationale du Canada

Nancy Rancourt
 Vice-présidente, expérience client et performance organisationnelle, Axelys inc.

Maria Ricciardi
 Vice-présidente accompagnement et réclamations, assurance de personnes, Desjardins

Antoine Tahan
 Professeur au Département de génie mécanique

Geneviève Tanguay
 Vice-conseillère scientifique en chef, Bureau de la conseillère scientifique en chef du Canada

Secrétaire
Cédric Pautel
 Secrétaire général et directeur exécutif de l'engagement organisationnel

Personnes convoquées

Marie-Hélène Aguirre
 Cheffe de cabinet, Direction générale

Annie Bouthillette
 Directrice exécutive des relations institutionnelles

Christian Casanova
 Directeur exécutif de la recherche et des partenariats

Personnes observatrices

Laurent Arel
 Représentant des personnes chargées de cours

Marc Boulé
 Représentant des professeurs et professeurs enseignants

Caroline Girgis
 Représentante du syndicat du personnel de soutien

COMMISSION DES ÉTUDES

Président
François Gagnon
 Directeur général et chef de la direction

Membres
Anis Boubaker
 Professeur enseignant

Jacob Cossette
 Représentant des étudiants et étudiantes

Jade Crocq
 Représentante des étudiants et étudiantes

Adel Francis
 Professeur

Ghyslain Gagnon
 Doyen de la recherche

Dany Généreux
 Ingénieur en protection et commande, Hydro-Québec

Michel Huneault

Directeur exécutif des affaires académiques

Marie-Claude Michaud
 Associée et directrice principale en transport, ponts et ouvrages d'art, CIMA+

Christian Millet
 Lead en santé et sécurité, Le Groupe Master

Sylvie Nadeau
 Professeure

Marie-José Nollet
 Doyenne des études

Mélanie Pitre
 Directrice en développement durable, Aedifica

Michèle St-Jacques
 Professeure

Secrétaire

Cédric Pautel
 Secrétaire général et directeur exécutif de l'engagement organisationnel

Personnes convoquées

Christian Casanova
 Directeur exécutif de la recherche et des partenariats

Sandra Lacroix
 Registraire

Personne observatrice
Tony Rivard
 Chargé de cours

UNIVERSITÉ TÉLUQ

Une année sous le signe des célébrations du 50^e anniversaire, mais aussi de l'agilité face aux enjeux de société. En 1972, la Télé-université, devenue l'Université TÉLUQ, a été créée avec pour objectif ambitieux de rendre les études universitaires accessibles au plus grand nombre.

La création de cet établissement universitaire est une initiative novatrice qui visait à briser les barrières géographiques et à permettre à des étudiants et étudiantes de partout au Québec, voire au-delà, de réaliser des études supérieures sans avoir à se rendre physiquement sur un campus traditionnel. Ce projet expérimental a évolué au fil des ans pour devenir un établissement d'enseignement à part entière, offrant une variété de programmes universitaires dans divers domaines. L'Université TÉLUQ s'est adaptée aux besoins changeants de sa communauté étudiante, en exploitant les avancées technologiques pour offrir des cours à distance, des ressources en ligne et des plateformes interactives.

En 2022-2023, l'Université a célébré avec fierté son 50^e anniversaire, marquant cinq décennies d'innovation éducative et d'engagement envers l'accessibilité universitaire. Les célébrations ont mis en lumière le parcours réussi de l'Université TÉLUQ, soulignant ses réalisations, ses contributions à l'éducation et son impact sur la vie de nombreuses personnes.

L'Université TÉLUQ continue de prospérer grâce à l'engagement constant de sa communauté universitaire. Tous et toutes collaborent quotidiennement pour maintenir des normes d'enseignement et de recherche élevées, et pour s'adapter aux évolutions constantes du paysage éducatif. Grâce à ses initiatives novatrices et à sa flexibilité, l'Université TÉLUQ reste une pionnière dans le domaine de l'éducation à distance, offrant des occasions éducatives aux personnes étudiantes qui autrement pourraient avoir du mal à accéder à un enseignement supérieur.



Photo : Guillaume D. Cyr

**LUCIE
LAFLAMME**
DIRECTRICE
GÉNÉRALE

Les programmes d'études et la population étudiante

Dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre en enseignement, l'Université TÉLUQ a annoncé au printemps 2022 le développement de plusieurs nouvelles formations à distance dans le domaine de l'éducation, dont certaines en partenariat avec d'autres constituantes de l'Université du Québec : une maîtrise qualifiante en éducation préscolaire et en enseignement primaire (en collaboration avec l'UQAT), un certificat en accompagnement à l'enseignement secondaire (en partenariat avec l'UQAT, l'UQTR, l'UQAC et l'UQO), ainsi qu'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion scolaire.

En mars 2023, l'Université TÉLUQ a annoncé le lancement d'un DESS en éducation préscolaire et en enseignement primaire conçu pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre en enseignement. Ce nouveau programme vise à accélérer la mise à niveau du personnel enseignant non légalement qualifié.

La recherche et la formation à la recherche

Les professeures Neila Mezghani et Khadidja Henni, du Département Science et Technologie, ont été parmi les personnes lauréates de l'appel à projets « Pour des innovations d'avenir » d'Axelys. Une subvention de 471 901 \$ a été octroyée à l'équipe scientifique composée de ces deux professeures ainsi que de Nicola Hagemeister, de l'École de technologie supérieure (ÉTS) pour leur projet « Développement de score fonctionnel pour guider le diagnostic et l'aide à la recommandation thérapeutique de pathologies du genou » réalisé en partenariat avec la compagnie québécoise Emovi.



Photo : Université TÉLUQ

La création du DESS en éducation préscolaire et en enseignement primaire vise à répondre au manque de main-d'œuvre qualifiée dans le domaine.



Photo : Daphnée Bojard

Lancement de l'exposition *Nous : portraits de l'assistance sociale* à l'Écomusée du fier monde à Montréal.



Photo : Université TÉLUQ

Émission *Entre deux cours*, animée par Dany Turcotte, ici en entrevue avec la professeure Neila Mezghani.

Du 19 au 22 septembre 2022, l'Université TÉLUQ a accueilli le colloque de fondation du Groupe de recherche intervention sur les minières en Afrique et le développement durable (GRIMADD). Cet événement à saveur internationale était sous la direction de la professeure Emmanuelle Champion de l'École des sciences de l'administration.

La période 2022-2023 a également été marquée par l'arrivée d'un nouveau directeur du Service de la recherche, Martin Toussaint. Ce dernier occupait, depuis près de 15 ans, des fonctions en lien avec le développement de la recherche, principalement à l'Université de Sherbrooke.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

Le professeur Normand Landry, du Département Sciences humaines, Lettres et Communication, en collaboration avec des équipes de l'Université TÉLUQ, a lancé l'exposition *Nous : portraits de l'assistance sociale*, invitant à cibler et à déconstruire les idées reçues à l'égard des personnes bénéficiaires de l'aide sociale. Fruit d'un travail colossal de recherche et de documentation, et conçue par l'équipe du Service des communications et des affaires publiques, l'exposition itinérante s'est arrêtée, entre autres, à l'Écomusée du fier monde à Montréal, ainsi qu'à l'Assemblée nationale, avant de prendre la route à travers le Québec au cours des prochaines années.

Par ailleurs, le Centre de formation continue et sur mesure a contribué à plusieurs projets d'impact. Nommons entre autres le projet FINEX Environnement numérique d'apprentissage par simulation en finance pour non-financiers (subvention de 792 077 \$) du professeur Denis Robichaud ou la formation sur la détresse étudiante pour les membres du personnel de première ligne de l'Université afin de prévenir et de savoir comment agir en cas de détresse étudiante.

Enfin, afin de mieux (re) faire connaissance avec son corps professoral, l'Université TÉLUQ a produit, en collaboration avec Savoir média, une série de huit épisodes intitulée *Entre deux cours*. Animé par Dany Turcotte, chaque épisode de huit minutes permet de découvrir les champs d'expertise de ces professeurs et professeures, ainsi que leur parcours de vie ou les passions qui les animent.

Le personnel

Les professeures et professeurs de l'Université TÉLUQ se démarquent sur la scène publique!

La professeure Diane-Gabrielle Tremblay, spécialiste en gestion des ressources humaines, en économie et en sociologie du travail, a été admise à la prestigieuse Société royale du Canada. Cette reconnaissance souligne l'ampleur de ses contributions exceptionnelles dans des domaines essentiels. Son expertise et son engagement envers la recherche ont non seulement enrichi la compréhension des dynamiques complexes liées aux ressources humaines et au travail, mais ont également renforcé la réputation de l'Université TÉLUQ dans ces domaines plus que jamais d'actualité.

De même, le professeur Éric Bédard, historien, a été récemment reçu à l'Académie des lettres du Québec. Cette distinction témoigne de sa remarquable carrière dédiée à l'exploration, à la préservation et à la transmission du patrimoine historique. En tant que membre de l'Académie des lettres, le professeur Bédard contribue de manière importante à la préservation et à la promotion de la richesse culturelle et littéraire du Québec.

Toujours en quête constante d'évolution de ses pratiques, la communauté employée a eu l'occasion de se réunir lors des premiers Rendez-vous sur la réussite et la persévérance étudiantes ainsi que lors de la Journée de la pédagogie. Ces moments de partage et de foisonnement créatif ont permis de dégager et de mettre en commun des pratiques innovantes en matière d'enseignement et d'encadrement étudiant.

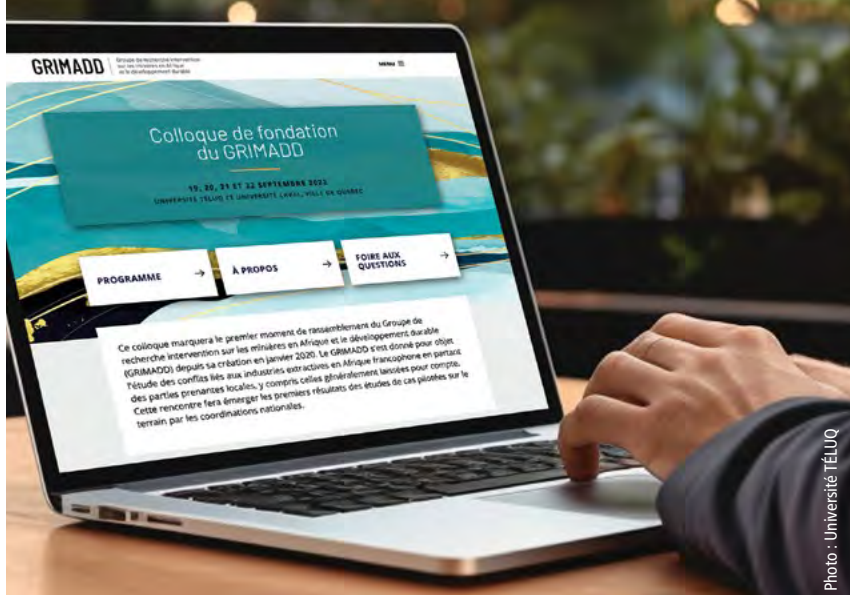


Photo : Université TÉLUQ

L'Université TÉLUQ a accueilli le colloque de fondation du Groupe de recherche intervention sur les minières en Afrique et le développement durable, un événement à saveur internationale sous la direction de la professeure Emmanuelle Champion.



Photo : Paige Beveridge

Intronisation de la professeure Diane-Gabrielle Tremblay à l'Académie des sciences sociales de la Société royale du Canada. De gauche à droite : Barbara Neis, présidente de l'Académie, Diane-Gabrielle Tremblay et Alain G. Gagnon, président de la SRC.



Photo : Elisabeth Joly

Salle de travail collaborative.

Afin de prendre soin du bien-être de sa communauté, le Réseau sentinelles a été implanté au sein de l'Université. Membre du personnel de tous les services et agissant de manière bénévole, la sentinelle est sensibilisée et outillée pour détecter la détresse chez autrui et diriger vers les bonnes ressources d'aide, permettant ainsi aux spécialistes de prendre le relais. Chaque sentinelle reçoit une formation de 7 heures de l'Association québécoise de prévention du suicide et participe à des ateliers thématiques de façon périodique.

Les ressources matérielles et financières

L'Université TÉLUQ a adhéré à l'option de gestion de demande de puissance (GDP) d'Hydro-Québec pour ses bâtiments à Québec. Ce projet vise à réaliser une réduction importante de la consommation électrique pendant les périodes de pointe hivernale, contribuant ainsi à aider Hydro-Québec à gérer la demande énergétique lors des moments où le réseau est le plus sollicité. Cette initiative démontre l'engagement de l'Université TÉLUQ envers la durabilité énergétique et sa volonté de participer activement à la gestion responsable des ressources électriques.

Par ailleurs, l'Université TÉLUQ a récemment dévoilé ses premières salles de travail collaboratives, créant ainsi un environnement propice à la synergie et à une expérience enrichissante pour son personnel. Ces espaces de travail modernes sont conçus pour favoriser la collaboration, l'innovation et la créativité au sein de la communauté universitaire.

Les activités internationales

Plusieurs activités internationales ont ponctué l'année 2022-2023.

L'Université TÉLUQ a réalisé une mission en Suisse auprès d'UniDistance et une entente-cadre de partenariat avec cette université a été renouvelée. Cette mission a notamment permis de démarrer plusieurs projets-pilotes visant l'application de technologies d'intelligence artificielle (IA) en enseignement.

Une entente de partenariat a été établie pour le développement et l'utilisation d'une application commune visant à soutenir les déplacements de personnes à l'international et au Canada, impliquant 20 établissements d'enseignement supérieur québécois.

D'autres délégations ont été accueillies, notamment celles des partenaires européens du projet IDE@ développé dans le cadre du programme ERASMUS+, du Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Poitiers (France), du Réseau Figure regroupant 31 universités françaises accréditées offrant des cursus de master en ingénierie, ainsi que du Centre d'enseignement multimédia universitaire de l'Université de Caen Normandie (France).

Les événements marquants de l'année

L'année universitaire 2022-2023 a été marquée par une série d'événements visant à célébrer, avec fierté et reconnaissance, le 50^e anniversaire de l'Université TÉLUQ. Ces commémorations ont inclus les éléments suivants.

Une vidéo intitulée *Forgée dans le feu* a été réalisée afin de retracer les moments forts des 50 dernières années de l'établissement et mettant en lumière ses ambassadeurs et ambassadrices. Des témoignages qui ont ému les anciennes et anciens, mais aussi sensibilisé les nouveaux membres du personnel sur le destin unique de l'Université TÉLUQ.

Un concours de bourses du 50^e, en collaboration avec l'association étudiante AÉTÉLUQ, a connu un franc succès. Il a permis d'attribuer 40 bourses réparties dans trois catégories distinctes (Persévérance, Leadership et Nouvelles admissions), pour un montant total de 50 000 \$.

Cette année du 50^e a aussi été l'occasion de décerner deux doctorats honorifiques à des personnalités d'exception : Gilles Vigneault, auteur-compositeur-interprète, poète et conteur, ainsi que Nahid Aboumansour, cofondatrice et directrice générale de l'organisme Petites-Mains, qui contribue à l'insertion et au mieux-être de femmes immigrantes depuis 1995.

Cette année symbolique a également été l'occasion de dévoiler un nouveau positionnement visant à (ré) affirmer les plus-values du modèle de formation à distance de l'Université TÉLUQ : « La distance qui nous rapproche depuis 50 ans ». Cette expression, déclinée sous plusieurs formes, vise à souligner l'incidence positive de l'enseignement à distance et, en renforçant l'identité et la réputation de l'Université, à affirmer fièrement son modèle unique.

Les perspectives

L'avenir de l'Université TÉLUQ se dessine avec audace et engagement. En tant que pionnière de la formation à distance, elle aspire à maintenir son leadership en revendiquant fièrement son unicité. Au cœur des défis sociétaux québécois, l'Université s'affirme comme une solution aux enjeux de la société québécoise, comme la diplomation ou la francisation. Son engagement constant à innover, à être accessible et à offrir des solutions pédagogiques adaptées aux besoins différents de sa communauté étudiante reflète son rôle unique. Pour ces raisons, elle est convaincue, plus que jamais, qu'elle doit demeurer une force motrice de progrès éducatif.



Le professeur Éric Bédard prononce un discours comme nouveau membre de l'Académie des lettres du Québec.



Lors de la Journée de la pédagogie, partage et foisonnement créatifs ont permis de dégager et de mettre en commun des pratiques innovantes en matière d'enseignement et d'encadrement étudiant.

AU 30 AVRIL 2023

★ Membre du comité exécutif

DIRECTION

Lucie Laflamme
Directrice générale

Debbie Gendron
Directrice des services administratifs

Julie Carle
Directrice des affaires externes et secrétaire générale

Marc-André Carle
Directeur de l'enseignement et de la recherche

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente
Noëlla Lavoie*
Membre socioéconomique
Présidente, Synergie conseils

Membres
Maria Giustina Corsi*
Membre socioéconomique
Avocate-Partenaire, Juripop

Daniel Darby
Membre socioéconomique
Directeur principal, Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés

Macia De Oliveira
Étudiante

Marie-Josée Douville
Membre socioéconomique
Présidente et associée, enquêtrice certifiée et médiatrice accréditée, Drolet Douville et Associés inc.

Nathalie Ebnoether
Tutrice

Lucie Laflamme*
Directrice générale

Benjamin Lehaire
Professeur

Natacha Lord
Étudiante

Philippe Marquis
Membre diplômé de l'Université TÉLUQ
Entraîneur à la Fédération internationale de ski, Ski & snowboard Club Vail

Nicole Martel*
Membre socioéconomique
Présidente-directrice générale,
Association québécoise des technologies

Béatrice Pudelko
Professeure

Caroline Roy
Membre venant du milieu universitaire, interne ou externe, ou du milieu collégial
Directrice générale, Collège de Rosemont

Kevin G. Wilson*
Professeur

Secrétaire
Julie Carle
Directrice des affaires externes et secrétaire générale

Membre invité
Marc-André Carle
Directeur de l'enseignement et de la recherche

Personnes observatrices

Mélodie-Anne Bolduc-Nadeau
Représentante, Syndicat canadien de la fonction publique, section 2051

Lucie Loiselle
Représentante, Association des cadres

Éléonore Mainguy
Représentante, APATU

Léo Marcotte
Représentant, Syndicat des personnes chargées d'encadrement, section 4476

Ont également siégé en cours d'année

Karl Gingras
Étudiant

Richard Hotte
Professeur

Denis Lamy
Chargé d'encadrement

Fernand Lesage
Étudiant

Personne observatrice
Nathalie Ebnoether
Représentante, personnes tutrices

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente
Lucie Laflamme
Directrice générale

Membres
René Beauparlant
Étudiant

Caroline Brassard
Directrice, Département Éducation

Marc-André Carle
Directeur de l'enseignement et de la recherche

Pier-Olivier Caron
Professeur

Pierre Célestin Taptue
Étudiant

Alain Dupuis
Directeur, École des sciences de l'administration

Nancy Gagné
Directrice, Département Sciences humaines, Lettres et Communication

Christiane Le Clech
Spécialiste en sciences de l'éducation

Daniel Lemire
Directeur, Département Science et Technologie

Nathalie Marceau
Chargée d'encadrement

Hélène Ouellet
Tutrice

Patrick Pelletier
Professeur

Valéry Psyché
Professeure

Mélanie Samson
Coordonnatrice à l'encadrement

Secrétaire
Julie Carle
Directrice des affaires externes et secrétaire générale

Ont également siégé en cours d'année

Karl Gingras
Étudiant

Personnes observatrices

Élisabeth Farinacci
Directrice, Service des communications et des affaires publiques

Anne-Marie Gagné
Directrice, Service des études

Vincent Lavoie
Registraire, Registrariat et recherche institutionnelle

Brigitte Leblon
Directrice, Service de la recherche

François Ouellette
Directeur, Service à la communauté étudiante

Marc Tardif
Directeur, Service des études

Martin Toussaint
Directeur, Service de la recherche

Prix d'excellence

2022

Décernés par l'Assemblée des gouverneurs, ces prix reconnaissent la compétence, l'engagement et la contribution du personnel du réseau de l'Université du Québec à la réalisation de la mission universitaire.

UQAM



Jean-Marc Fontan

Prix d'excellence du partenariat
(ex æquo)

Pour ses travaux menés dans le cadre du partenariat « Évaluation du rôle et des actions de fondations subventionnaires canadiennes en réponse à l'enjeu des inégalités sociales et des défis environnementaux » qui ont mis les bases d'un espace partenarial entre des acteurs universitaires et du secteur philanthropique afin d'éclairer le rôle de la philanthropie comme élément important des transformations sociales et environnementales.

UQAM



Jean-François Gagnon

Prix d'excellence en recherche-crédation,
volet Réalisation

Pour la publication d'une série de cinq articles sur les travaux de son équipe qui démontrent que le trouble comportemental en sommeil paradoxal (TCSP) est le facteur de risque le plus important pour le développement de la maladie de Parkinson et de la démence à corps de Lewy – une avancée majeure qui représente un réel espoir pour la recherche sur les maladies neurodégénératives.

UQO



Pierre Pariseau-Legault

Prix d'excellence en enseignement,
volet Leadership (ex æquo)

Pour son expertise unique en soins infirmiers médico-légaux et en santé mentale, notamment en offrant une pratique pédagogique novatrice qui comble l'écart théorie-pratique chez les personnes étudiantes en sciences infirmières, ainsi que pour la mise en place de plusieurs initiatives structurantes comme la création de l'Unité de recherche et d'enseignement en éthique clinique.

UQAT



Nancy Julien

Prix d'excellence en enseignement,
volet Leadership (ex æquo)

Pour sa contribution active à la reconnaissance et à la démystification du phénomène de la douleur, afin d'optimiser la prise en charge des personnes atteintes de douleur chronique et de diminuer leur stigmatisation, ainsi que pour son implication dans le développement de cours et dans la gestion académique en sciences de la santé.

UQTR

Georges-Martin Caron et son équipe

Prix d'excellence en gestion,
volet Innovation

Pour l'élaboration d'une vision intégrée de gestion institutionnelle de projets afin de donner aux secteurs impliqués une vue d'ensemble et la capacité de prévoir. Les fonds sont ainsi répartis sur la base de la qualité des projets soumis, de leur faisabilité et de leur impact pédagogique ou académique, au plus grand bénéfice des communautés étudiante et enseignante.

UQAC

Myriam Ertz

Prix d'excellence
de la relève

Pour sa conceptualisation unique de l'économie collaborative et de la façon dont le consommateur s'y intègre – largement reconnue comme l'une des théorisations les plus précises de l'économie collaborative – ainsi que pour son intérêt pour le développement de la recherche qui l'a menée à fonder le Laboratoire de recherche sur les Nouvelles Formes de Consommation (LaboNFC).

UQAR

Réjean Tremblay

Prix d'excellence du partenariat
(ex æquo)

Pour ses recherches d'envergure internationale qui permettent de mieux comprendre les effets des changements climatiques sur les écosystèmes marins et sur les activités liées à l'aquaculture. Plus spécifiquement, son partenariat avec le ministère des Pêches et Océans Canada et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a permis de développer une nouvelle approche, soit l'enrichissement isotopique des microalgues.

UQAT

David Paquin

Prix d'excellence en recherche-crédation,
volet Leadership

Pour son apport majeur à la création de l'Unité d'enseignement et de recherche en création et nouveaux médias ainsi que d'un laboratoire de réalité virtuelle et de capture de mouvements, lequel est à la fine pointe de la technologie et unique au Québec, contribuant au développement du tissu créatif et industriel de l'économie numérique québécoise.

INRS

Philippe-Edwin Bélanger

Prix d'excellence en gestion,
volet Carrière

Pour la qualité et la diversité des services offerts à la communauté étudiante qui ont connu une croissance inégalée, plus spécifiquement la refonte complète du règlement des études, l'élaboration d'une déclaration des droits et responsabilités des personnes étudiantes ainsi que la mise en place d'ateliers sur le développement des compétences professionnelles.

ÉTS

Équipe des maîtres d'enseignement en mathématiques

Prix d'excellence en enseignement,
volet Réalisation

Pour avoir insufflé un véritable changement de paradigme quant à l'approche traditionnelle de l'enseignement des mathématiques en structurant les apprentissages et en créant du matériel et des activités pédagogiques adaptés à la formation pratique grâce à des calculateurs symboliques. L'équipe est composée de Michel Beaudin, Anouk Bergeron-Brlek, Gilles Picard, Kathleen Pineau, Louis-Xavier Proulx et Geneviève Savard.

Cercle d'excellence

2022

Les cheffes et chefs d'établissements du réseau peuvent souligner l'apport de membres de leur personnel en les nommant au Cercle d'excellence de l'Université du Québec.

Céline Séguin | Directrice du cabinet de la rectrice

UQAM

Lionel Berthoux | Professeur, Département de biologie médicale

UQTR

Salmata Ouedraogo | Professeure-chercheuse, Département des sciences économiques et administratives

UQAC

Pierre Miousse | Technicien en loisirs, Services à la communauté étudiante

UQAR

Véronique Potvin | Technicienne en loisirs, Services à la communauté étudiante

UQO

Jérôme Dupras | Professeur, Département des sciences naturelles

UQAT

Anne Beaulieu | Conseillère à la vie étudiante

INRS

Martine Vanasse | Présidente du conseil d'administration, Fondation de l'INRS

ENAP

Jacques Bourgault | Professeur associé et chargé d'enseignement

ÉTS

Dominique Bilodeau | Directrice, Bureau du respect de la personne

Michel Umbriaco | Professeur, Département Éducation

TÉLUQ

Denis Gilbert | Agent d'information

Doctorats d'honneur

Remis en 2022-2023

Le titre de docteur/docteur *honoris causa* est octroyé à des personnes dont le mérite exceptionnel justifie un témoignage public d'appréciation et d'estime. Il est attribué par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec sous l'égide d'un des établissements du réseau, à la suite d'une recommandation favorable de ce dernier.



Luc Tardif reçoit ce prix pour son engagement et son implication exceptionnelle au développement du hockey, pour l'influence indéniable de ses réalisations ainsi que pour son cheminement remarquable et inspirant, de son passage comme étudiant-athlète à l'UQTR jusqu'à sa nomination à titre de président de la Fédération internationale de hockey sur glace.



Denis Vaugois, historien, éditeur et bâtisseur de plusieurs grandes institutions culturelles québécoises, reçoit cet honneur pour l'impact exceptionnel de ses réalisations qui ont engendré des retombées importantes aux niveaux politique, social et culturel ainsi que pour sa contribution remarquable envers la démocratisation de la culture québécoise et la vulgarisation de l'histoire.



Yves Winkin, professeur honoraire au Conservatoire national des arts et métiers et professeur extraordinaire émérite à l'Université de Liège, reçoit ce titre pour la notoriété de ses réalisations faisant rayonner la discipline de la communication sociale et pour sa mise en place des bases d'une anthropologie de la communication méthodologiquement fondée sur une démarche ethnographique.



Farah Alibay, ingénieure en aérospatiale, reçoit ce prix en reconnaissance de son rôle lors de l'atterrissage et le pilotage de l'astromobile Perseverance et de l'hélicoptère Ingenuity lors de la mission Mars 2020 de la NASA. Elle est un exemple pour les jeunes femmes et démontre que de nombreuses possibilités leur sont offertes dans les domaines des sciences et des technologies.

UQO



Photo : UQO

Paul-André Boucher, retraité, syndicaliste et acteur important du développement coopératif québécois, reçoit cet honneur pour son implication syndicale et son travail dans le mouvement coopératif qui ont eu des incidences importantes sur la société et les institutions de Saint-Jérôme et des Laurentides.

UQO



Photo : UQO

Régine Laurent, femme investie et déterminée, reçoit ce prix pour son engagement dans l'action, sa rigueur, son leadership, sa quête pour la justice sociale, la solidarité, l'équité et l'inclusion. Elle a notamment été présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec et présidente de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse.

UQAT



Photo : Louis Jalbert

Robert Kanatewat reçoit ce titre en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle dans la négociation avec le gouvernement à propos de la Convention de la Baie James et du Nord québécois, et de son implication indéfectible tout au long de sa carrière.

INRS



Photo : Josée Leconte

Maude Barlow reçoit cette distinction pour son parcours exceptionnel dédié à la protection et à la conservation de l'environnement et particulièrement des ressources hydriques au Canada et dans le monde. Tout au long de sa vie professionnelle, elle a mis sa voix au service de l'environnement, de la justice sociale et de la démocratie.

TÉLUQ



Photo : Stéphanie Bourgeois

Nahid Aboumansour, co-fondatrice et directrice générale de l'organisme d'insertion sociale et professionnelle Petites-Mains, reçoit cet honneur en reconnaissance de son dévouement exceptionnel auprès des femmes immigrantes les plus démunies et marginalisées afin qu'elles s'intègrent et vivent en dignité au Québec.

TÉLUQ



Photo : Stéphanie Bourgeois

Gilles Vigneault, chansonnier, poète et conteur, reçoit ce prix en reconnaissance de sa carrière exceptionnelle et de la portée de son œuvre dans la société québécoise et ailleurs dans le monde. Sa contribution à la culture québécoise et à la langue française est remarquable.



Pierre J. H. Richard, paléogéographe et seul palynologue au Québec, reçoit ce prix pour sa contribution exceptionnelle aux sciences naturelles du Québec, sa très grande implication dans le milieu et son apport à titre de mentor scientifique pour le développement à l'UQAT du laboratoire international de recherche sur les forêts froides regroupant des chercheurs et chercheuses venant d'une dizaine de pays nordiques.

Félicitations aux récipiendaires!





Données statistiques et financières

Inscriptions

Figure 1 Inscriptions au baccalauréat à temps plein sur les inscriptions de premier cycle (en %)

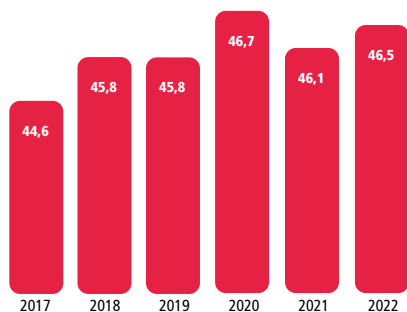


Figure 2 Inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions (en %)

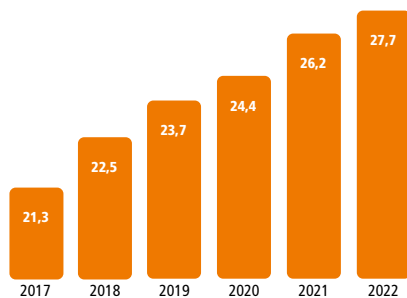
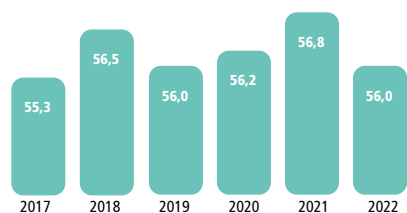


Figure 3 Proportion de femmes aux cycles supérieurs (en %)



Inscriptions à l'automne 2022¹

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Nombre total d'inscriptions ²	34 762	15 076	7 851	6 579	6 482	5 381	881	1 999	8 869	8 715	96 595
En équivalence au temps plein de l'année 2022-2023	21 030	9 695	3 989	3 842	4 297	2 475	470	628	7 049	3 569	57 045
Nouveaux dans l'établissement au 1 ^{er} cycle	5 987	3 095	1 652	1 375	1 341	1 043	s. o.	s. o.	1 382	2 155	18 030

Une baisse de 2,4 % du nombre total d'inscriptions a été enregistrée à l'automne 2022 par rapport à l'automne précédent. Le nombre de personnes étudiantes de 1^{er} cycle qui sont inscrites pour la première fois dans un établissement du réseau représente une proportion de 25,8 %. La proportion au 2^e cycle se situe à 21,8 % de l'ensemble de la population étudiante, alors qu'elle s'établit à 5,9 % au 3^e cycle. En cinq ans, une croissance de 23,4 % du nombre de personnes étudiantes aux cycles supérieurs a été enregistrée.

Indicateurs (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Inscriptions au baccalauréat à temps plein sur l'ensemble des inscriptions au 1 ^{er} cycle ³	51,0	56,6	56,1	46,1	57,2	19,6	s. o.	s. o.	61,8	4,3	46,5
Inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions	26,1	24,3	31,7	22,4	24,5	17,4	100,0	100,0	34,6	17,7	27,7
Femmes inscrites aux cycles supérieurs	59,9	60,8	43,5	61,6	66,0	64,0	49,1	57,7	29,1	76,5	56,0

En cinq ans, la proportion de personnes étudiantes au 1^{er} cycle qui s'inscrivent au baccalauréat à temps plein a augmenté de 1,9 point de pourcentage (figure 1), celle aux cycles supérieurs s'est accrue de 6,4 points de pourcentage (figure 2). La proportion de femmes inscrites aux cycles supérieurs se situe à 56 % (figure 3) et s'établit à 60,9 % de l'ensemble des inscriptions à l'automne 2022.



Photo : UQAR

¹ Source : Système PRISME, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche (traitement en date du 14 novembre 2023).

² Les données incluent les programmes d'échange et les programmes relevant de l'entente sur les transferts de crédits gérée par le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI).

³ Les données incluent les doctorats de 1^{er} cycle et les programmes de majeure.

Répartition selon le type de programme (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Baccalauréat ⁴	53,7	55,3	54,0	60,1	60,3	29,5	s. o.	s. o.	54,9	18,9	48,9
Certificat et mineure	13,8	12,8	7,8	14,0	12,2	45,6	s. o.	s. o.	2,1	39,6	15,6
Autres – 1 ^{er} cycle ⁴	6,4	7,6	6,5	3,5	3,1	7,5	s. o.	s. o.	8,4	23,8	7,8
Maîtrise	13,5	12,2	22,2	13,5	13,3	6,5	30,5	59,0	24,2	3,2	14,8
DESS ⁵	3,3	3,4	2,2	3,4	4,1	1,8	0,5	15,7	1,0	7,5	3,6
Doctorat	5,5	5,3	3,1	2,7	4,4	3,2	52,0	3,2	7,4	0,1	4,9
Autres – 2 ^e et 3 ^e cycles ⁴	3,8	3,4	4,2	2,8	2,6	5,9	17,0	22,1	2,0	6,9	4,4

Dans l'ensemble des établissements de l'Université du Québec, 64,5 % de la population étudiante est inscrite à un programme de baccalauréat, de certificat ou de mineure alors que 23,3 % poursuit des études à la maîtrise, au diplôme d'études supérieures spécialisées ou au doctorat (figures 4 et 5).

Répartition selon le domaine d'études (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Sciences de l'administration	29,0	25,7	26,1	26,5	33,2	14,6	--	97,4	1,2	48,7	28,0
Sciences humaines	23,7	17,3	11,2	11,4	21,0	8,7	15,1	--	--	8,9	15,7
Sciences appliquées	6,5	8,3	27,1	5,6	6,1	4,1	7,1	--	96,0	5,5	16,2
Sciences de l'éducation	16,1	17,1	11,9	28,7	12,0	23,7	--	--	--	7,6	14,2
Sciences de la santé	0,0	17,5	6,6	15,6	18,6	33,2	5,9	--	0,1	4,8	7,9
Études plurisectorielles ⁶	9,2	4,5	2,5	4,0	5,0	8,4	17,0	2,6	2,7	20,0	7,5
Sciences pures	4,4	4,3	3,8	6,8	1,1	1,8	54,9	--	--	1,5	3,9
Arts	5,5	0,7	9,1	0,5	2,1	5,5	--	--	--	--	3,3
Lettres	3,5	4,6	1,7	0,9	0,7	--	--	--	--	2,8	2,5
Droit	2,1	--	--	--	0,2	--	--	--	--	0,2	0,8

À l'automne 2022, 74,1 % des personnes étudiantes du réseau ont choisi d'étudier en sciences de l'administration, en sciences humaines, en sciences appliquées et en sciences de l'éducation. En cinq ans, la proportion d'inscriptions a légèrement diminué dans les domaines suivants : lettres (-2,6 points de pourcentage), sciences de l'administration (-2,2 points de pourcentage chacun) et études plurisectorielles (-1,2 point de pourcentage), alors qu'une hausse a été constatée dans les secteurs des sciences de l'éducation (2,7 points de pourcentage), des sciences appliquées (2,3 points de pourcentage) et des sciences de la santé (0,4 point de pourcentage).

4 Comprend les programmes courts, les propédeutiques, les étudiants et étudiantes libres, les stagiaires postdoctoraux ainsi que les personnes auditrices.

5 Diplôme d'études supérieures spécialisées.

6 Comprend les baccalauréats par cumul de certificats ou mineures, les programmes individualisés, personnalisés, sur mesure, pluridisciplinaires ou multidisciplinaires, les programmes courts pour les personnes étudiantes en séjour d'études ou en échange, les propédeutiques et les études libres.

-- Aucune inscription.

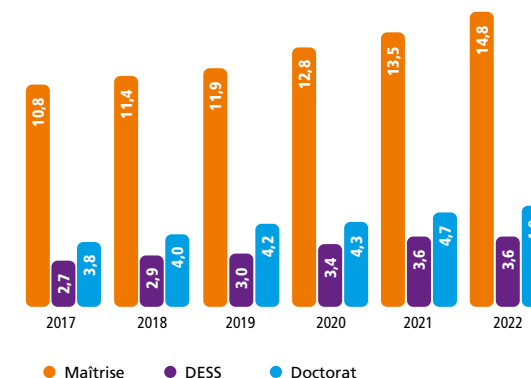
s. o. Sans objet.



Figure 4 Évolution de la proportion des inscriptions selon le type de programme (en %)

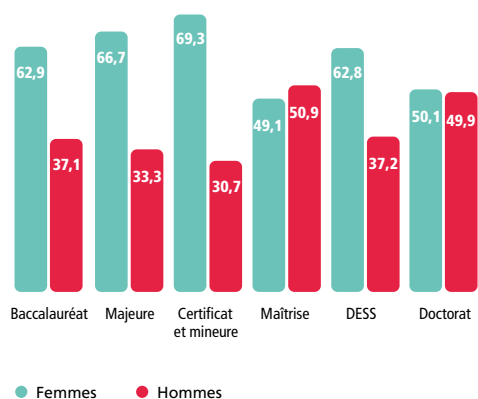


Figure 5 Évolution de la proportion des inscriptions selon le type de programme (en %)



Diplômes

Figure 6 Répartition des personnes diplômées en 2022 selon le type de diplôme décerné et le genre (en %)



Total des diplômes décernés¹

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
En 2022	9 915	3 525	2 168	1 527	1 940	1 340	177	359	1 812	1 291	24 054
De 1968 à 2022 inclusivement	392 571	112 749	79 029	54 887	56 260	26 043	3 810	13 454	33 076	36 854	808 733

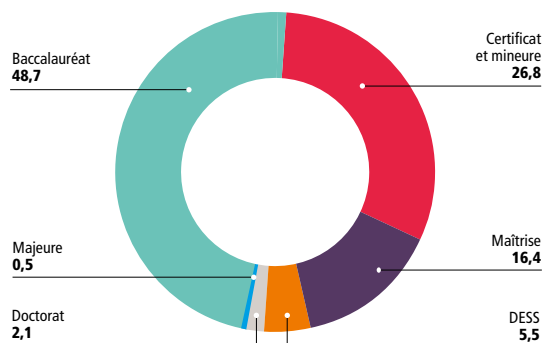
Des 24 054 nouveaux diplômes décernés en 2022, 14 125 l'ont été par l'Assemblée des gouverneurs et 9 929² par le Conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal. Depuis 1968, la proportion de femmes diplômées par les établissements du réseau représente 58,9 %. La figure 6 présente, pour chaque type de diplômes décernés en 2022, la répartition des personnes diplômées selon le genre.

Répartition des diplômes décernés en 2022 selon le type de diplôme (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Baccalauréat ³	46,9	56,8	50,1	63,3	62,0	39,0	s. o.	s. o.	57,8	18,4	48,7
Majeure	0,8	--	--	0,5	--	--	s. o.	s. o.	--	1,9	0,5
Certificat et mineure	30,9	21,0	15,3	20,7	17,6	52,9	s. o.	s. o.	4,3	67,3	26,8
Maîtrise	15,1	12,9	28,2	8,4	11,1	4,1	62,1	76,9	31,1	3,9	16,4
DESS ⁴	4,4	7,5	4,7	6,6	7,8	3,5	--	22,0	2,1	8,5	5,5
Doctorat	1,9	1,8	1,7	0,5	1,5	0,5	37,9	1,1	4,7	--	2,1

Une baisse du nombre de diplômes décernés est observée par rapport à l'an dernier, en particulier dans les programmes de certificat et mineure, de baccalauréat et de maîtrise. La figure 7 présente la répartition de ces données selon le type de diplôme.

Figure 7 Répartition des diplômes décernés en 2022 selon le type de diplôme (en %)



Répartition des diplômes décernés en 2022 selon le domaine d'études (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Sciences de l'administration	43,8	34,8	32,4	37,3	41,8	14,0	--	100,0	0,6	62,0	37,5
Sciences humaines	23,1	14,8	11,1	12,9	19,7	7,8	10,7	--	--	12,2	16,3
Sciences appliquées	4,9	5,6	26,2	3,9	4,7	2,5	5,6	--	99,3	4,3	13,7
Sciences de l'éducation	11,0	13,4	8,3	17,2	6,8	14,2	--	--	--	5,4	10,0
Sciences de la santé	--	23,0	5,8	20,7	23,2	39,4	9,6	--	0,1	5,1	9,6
Sciences pures	4,7	3,4	3,9	7,0	0,7	7,5	74,1	--	--	2,7	4,4
Arts	5,1	1,0	10,4	--	2,2	7,4	--	--	--	--	3,8
Lettres	4,1	2,8	1,2	0,7	0,7	--	--	--	--	1,9	2,4
Études plurisectorielles ⁵	1,0	1,2	0,7	0,3	0,1	7,2	--	--	--	6,4	1,4
Droit	2,3	--	--	--	0,1	--	--	--	--	--	0,9

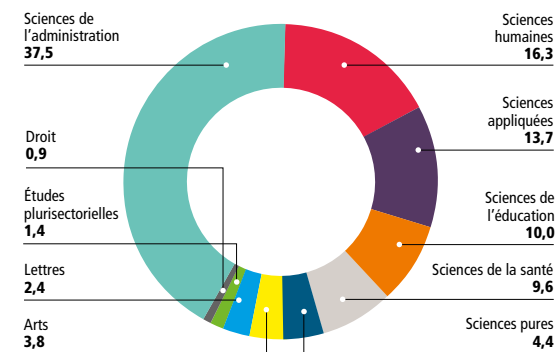
Depuis un an, la proportion de diplômes décernés a augmenté dans certains domaines, notamment en sciences de l'éducation (1,6 point de pourcentage), en sciences de la santé (1,2 point de pourcentage) et en sciences appliquées (0,7 point de pourcentage). Une diminution est toutefois observée en sciences de l'administration (-3,4 points de pourcentage), en lettres (-0,4 point de pourcentage) et en arts (-0,2 point de pourcentage). La figure 8 présente la répartition des diplômes décernés en 2022 selon le domaine d'études.

Répartition des diplômes pour les programmes conduisant à l'obtention d'un grade universitaire (en %)

	BACCALAURÉAT	MAÎTRISE	DOCTORAT
Sciences de l'administration	25,2	44,6	3,2
Sciences humaines	19,3	10,9	37,8
Sciences appliquées	16,3	23,3	27,1
Sciences de l'éducation	13,7	5,5	2,0
Sciences de la santé	11,4	4,6	1,2
Sciences pures	4,6	6,5	20,8
Arts	5,2	2,3	3,7
Lettres	1,3	1,7	3,8
Études plurisectorielles ⁶	1,6	--	--
Droit	1,4	0,6	0,4

- 1 Source : Système PRISME, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche (traitement en date du 3 novembre 2023).
 - 2 De ce nombre, 14 ont été délivrés pour l'Université TÉLUQ.
 - 3 Les données de l'Université du Québec à Trois-Rivières incluent les doctorats de 1^{er} cycle.
 - 4 Diplôme d'études supérieures spécialisées.
 - 5 Comprend le baccalauréat ès arts par cumul de certificats ou mineures, le baccalauréat individualisé, le certificat d'études pluridisciplinaires, le certificat personnalisé et le certificat multidisciplinaire.
 - 6 Comprend le baccalauréat ès arts par cumul de certificats ou mineures et le baccalauréat individualisé.
- Aucun diplôme.
s. o. Sans objet.

Figure 8 Répartition des diplômes décernés en 2022 selon le domaine d'études (en %)



Personnel

Figure 9 Répartition des postes autorisés et pourvus au 28 février 2023 selon la catégorie (en %)

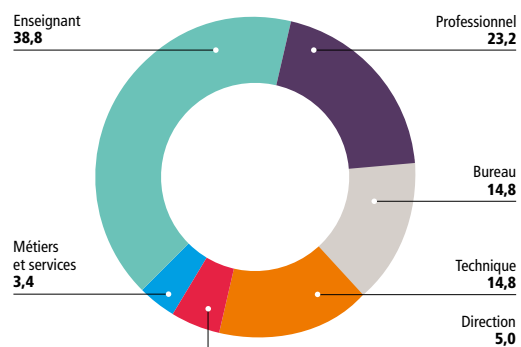
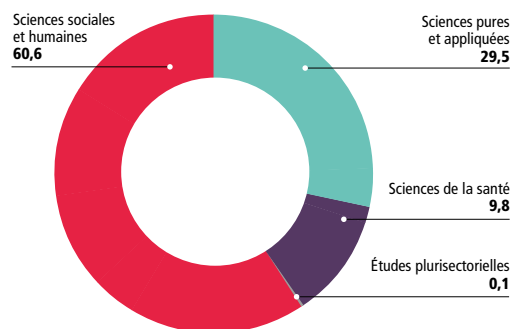


Figure 10 Répartition du personnel enseignant régulier selon le grand domaine d'enseignement au 30 avril 2023 (en %)



Répartition des postes autorisés et pourvus au 28 février 2023 selon la catégorie¹

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	CSC ²	RÉSEAU
Enseignant	1 231	439	256	228	238	151	141	39	283	83	s.o.	s.o.	3 088
Direction	108	48	21	25	26	25	27	14	67	17	18	4	400
Professionnel	492	277	184	132	104	119	59	100	208	119	38	16	1 848
Technique	341	176	102	58	58	71	65	62	168	64	10	2	1 177
Bureau	362	200	86	99	106	65	44	21	105	73	15	--	1 176
Métiers et services	105	37	20	28	7	7	23	--	44	--	--	--	271
Total	2 639	1 177	670	571	539	437	359	236	875	356	81	22	7 960

Au 28 février 2023, l'Université du Québec compte 7 960 postes autorisés et pourvus, dont 38,8 % sont occupés par le personnel enseignant (figure 9). Depuis 2018, les effectifs totaux ont augmenté de 11,5 %. La plus forte croissance s'observe chez le personnel professionnel (34,1 %), suivi du personnel technique (13,2 %) et du personnel de direction (11,1 %). Une baisse d'effectifs est enregistrée chez le personnel des métiers et services (-0,1 %).

Répartition du personnel enseignant régulier selon le principal domaine d'enseignement au 30 avril 2023 (en %)³

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Sciences humaines	29,7	23,2	24,3	16,4	23,3	25,1	20,0	7,7	1,5	18,6	22,8
Sciences appliquées	6,2	11,2	24,3	9,3	14,6	20,3	23,8	--	88,2	14,0	18,7
Sciences de l'administration	23,6	15,8	9,7	20,4	23,3	8,4	--	89,7	1,1	30,2	18,0
Sciences pures	9,4	9,6	11,4	20,3	0,4	8,4	38,7	--	8,4	3,5	10,8
Sciences de l'éducation	11,9	9,6	9,3	18,1	19,4	18,2	0,6	--	--	23,3	11,2
Sciences de la santé	3,8	25,5	11,3	12,4	11,4	14,0	16,9	2,6	--	1,1	9,8
Arts	8,1	1,3	2,8	--	4,0	4,9	--	--	--	--	4,0
Lettres	4,3	3,4	6,1	3,1	1,2	0,7	--	--	0,4	8,1	3,2
Droit	2,8	0,4	0,8	--	2,4	--	--	--	--	1,2	1,4
Études plurisectorielles	0,2	--	--	--	--	--	--	--	0,4	--	0,1

Au 30 avril 2023, 60,6 % du personnel enseignant régulier se concentre dans les domaines liés aux sciences sociales et humaines (figure 10). Ce pourcentage a toutefois reculé de 3,3 % depuis 2018, alors que les sciences pures et appliquées prennent de l'ampleur (+8,9 %).

1 Source : Budget de fonctionnement 2022-2023, Vice-présidence à l'administration. Personnel régulier en place au 28 février 2023 et occupant un poste autorisé au Fonds de fonctionnement ou au Fonds avec restriction. Données arrondies à l'entier.

2 Centre de services communs de l'Université du Québec.

3 Source : Inventaire des données sur le personnel (IDP), Direction de la recherche institutionnelle. Personnel en fonction au 30 avril de chaque année analysée. Ces données étaient auparavant produites à partir des fichiers des établissements transmis au BCI au 1^{er} octobre de chaque année dans le cadre de l'enquête sur le personnel enseignant (EPE). De plus, la répartition du personnel enseignant régulier par domaine d'enseignement a connu un reclassement de disciplines. Ainsi, des différences quant à la répartition peuvent donc être observées principalement pour les domaines des sciences de la santé, des sciences pures et des sciences appliquées, en comparaison avec les années précédentes.

Indicateurs sur le personnel enseignant régulier

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
% de personnes détentrices de doctorat ³	90,5	87,5	80,6	80,5	95,2	76,1	100,0	97,4	91,5	84,9	88,7
% de femmes ³	45,8	48,2	38,5	45,6	56,9	49,7	27,5	51,3	20,6	46,5	43,5
Ratio EEETP/personnel enseignant	17,1	22,1	15,6	16,8	18,1	16,4	s. o.	s. o.	24,9	43,0	19,2

Depuis 2018, la proportion du personnel enseignant régulier des établissements du réseau qui détient au moins un doctorat a augmenté de 1,4 %; elle se situe à 88,7 % au 30 avril 2023 (figure 11). La proportion de femmes parmi le personnel enseignant régulier (figure 12) est passée de 41,8 % en 2018 à 43,5 % en 2023, affichant une croissance de 4,1%. Le ratio de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein (EEETP) par rapport au personnel enseignant régulier, qui était de 24,5 en 2017-2018, se chiffre à 19,2 en 2022-2023. À noter que ce ratio est calculé uniquement pour les établissements offrant des programmes de 1^{er} cycle.

Personnes chargées de cours

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Nombre ⁴	1 643	753	545	397	469	397	--	86	361	--	4 651
% de femmes	49,8	55,5	44,4	52,1	56,1	52,1	--	27,9	18,0	--	48,2



Figure 11 Évolution de la proportion de détenteurs d'un doctorat parmi le personnel enseignant régulier (en %) ³

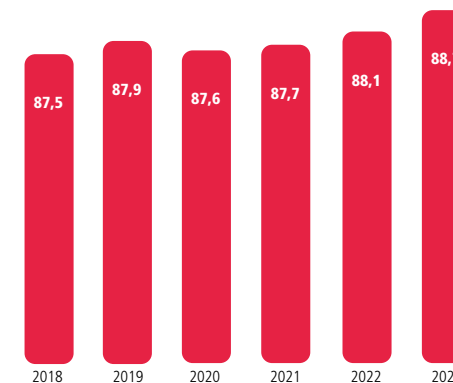
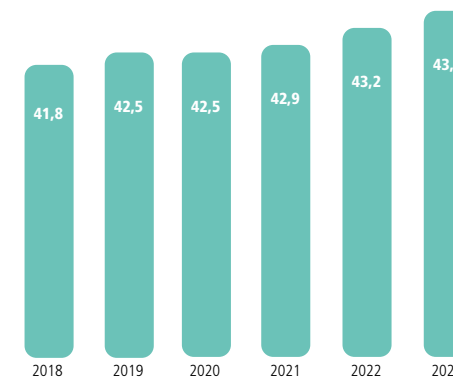


Figure 12 Évolution de la proportion de femmes parmi le personnel enseignant régulier (en %) ³



4 Il s'agit de personnes auxquelles des charges de cours ont été attribuées pour la période considérée. Ainsi, celles qui sont inscrites sur une liste de pointage, mais qui n'ont pas obtenu de charge de cours lors de la période à l'étude ne sont pas comptabilisées. Source : Données recueillies auprès des établissements pour l'année universitaire 2022-2023 et transmises par la Direction des ressources humaines du siège social.

s. o. Sans objet.

-- Aucun-e employé-e.

Recherche

Figure 13 Évolution du total des octrois en indice (2018 - 2019 = 100; 263 M\$)

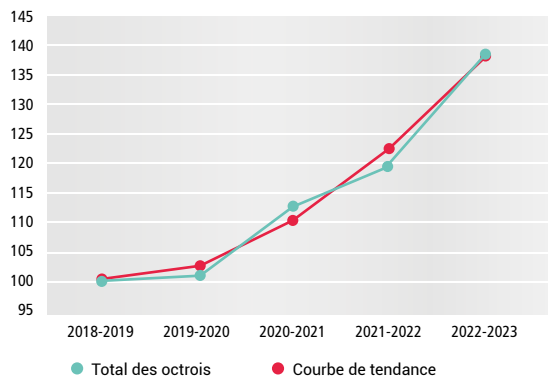
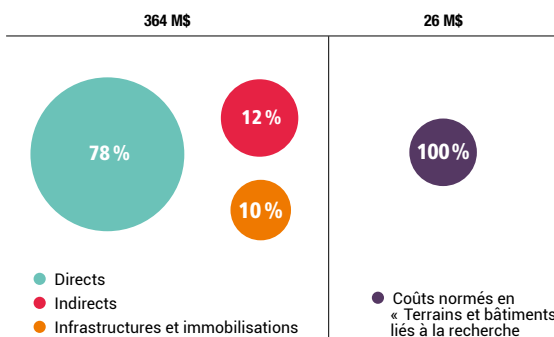


Figure 14 Répartition des octrois par type de coûts



Section A – Portrait général

OCTROIS ¹	Unité	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Totaux²	N ^{bre}	1 825	1 251	570	340	347	536	863	88	877	160	6 713
	\$	89 306 388	64 286 965	26 570 862	23 878 678	14 762 313	22 814 756	69 114 208	5 239 126	43 969 648	4 344 371	364 287 315
Subventions	N ^{bre}	1 591	1 071	505	276	339	491	686	69	689	157	5 741
	\$	76 826 743	54 692 696	21 333 163	18 433 799	14 222 484	20 831 344	53 189 678	3 747 269	36 392 930	4 280 703	303 950 809
Contrats	N ^{bre}	234	180	65	64	8	45	177	19	188	3	972
	\$	12 479 645	9 594 269	5 237 699	5 444 879	539 829	1 983 412	15 924 530	1 491 857	7 576 718	63 668	60 336 506
PROJETS FINANCÉS EN COURS												
À titre de fiduciaire	N ^{bre}	1 535	1 111	464	287	282	360	639	52	645	142	5 517
	\$	85 081 145	63 216 046	25 381 829	22 753 299	13 663 452	21 027 445	65 206 072	5 050 924	40 940 649	4 024 325	346 345 188
Nouveaux projets	N ^{bre}	741	509	255	148	142	209	296	37	312	112	2 761
	\$	35 803 358	17 680 269	12 387 017	10 944 207	6 645 792	7 937 683	27 180 712	3 507 990	15 462 384	1 542 219	139 091 631
Projets interétablissements	N ^{bre}	241	96	32	33	80	103	162	11	57	10	825
	\$	23 003 585	7 812 901	4 326 279	3 299 556	5 295 138	7 873 554	19 538 666	1 466 567	10 731 658	1 005 012	84 352 915
À titre de participant³	N ^{bre}	147	55	40	29	32	31	92	5	62	14	436
	\$	4 225 243	1 070 919	1 189 032	1 125 378	1 098 861	1 787 310	3 908 136	188 202	3 028 999	320 047	17 942 127
Chercheurs et chercheurs actifs⁴	N ^{bre}	958	410	195	136	193	111	173	28	234	63	2 479

En 2022-2023, les octrois de recherche de l'Université du Québec totalisent plus de 364 M\$ comparativement à 315 M\$ en 2021-2022, ce qui représente une hausse de 49 M\$ (+15,6 %). Cette hausse s'explique notamment par l'attribution de 22,3 M\$ à l'UQTR pour un projet d'immobilisation. Par ailleurs, il convient de souligner que le total des octrois est en progression constante (+38,4 %) au cours des cinq dernières années (figure 13).

Section B – Répartition des octrois par type de coûts (\$)

Directs	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
	74 809 402	39 120 607	21 431 251	18 241 790	12 016 753	19 183 825	54 352 918	4 482 197	36 855 736	3 483 342	283 977 822
Indirects	10 433 483	4 168 841	3 773 702	4 057 637	2 356 849	2 493 879	7 925 454	756 929	6 591 751	730 681	43 289 207
Infrastructures et immobilisations	4 063 503	20 997 517	1 365 909	1 579 250	388 711	1 137 052	6 835 836	-	522 160	130 348	37 020 286
Coûts normés en « Terrains et bâtiments » liés à la recherche⁵	6 398 941	1 969 937	1 771 235	2 148 184	695 723	1 164 465	7 263 849	96 601	4 269 718	65 487	25 844 140

Les frais directs de recherche représentent l'essentiel de ces octrois (78 %), les 22 % restants se répartissant entre les frais indirects (12 %) et les montants alloués aux infrastructures et immobilisations (10 %). À ces octrois de 364 M\$ viennent s'ajouter les coûts normés en « Terrain et bâtiments » liés à la recherche représentant une enveloppe additionnelle de 25,8 M\$ (figure 14).

Section C – Répartition des octrois par secteur disciplinaire (\$)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Sciences humaines et sociales	38 918 043	11 913 357	4 520 206	1 972 696	5 906 842	3 064 915	5 870 336	4 905 366	91 000	1 516 640	78 679 399
Arts et lettres	4 602 826	271 888	631 659	318 924	379 409	373 283	11 880	-	5 000	19 050	6 613 919
Sciences naturelles et génie	33 817 479	20 830 987	16 978 901	15 470 796	5 906 369	17 301 942	52 459 182	-	40 386 804	1 488 954	204 641 413
Sciences de la santé	4 621 516	5 091 277	2 194 772	3 228 862	1 076 218	616 064	4 676 560	15 000	63 000	702 260	22 285 527
Plurisectoriels/Autres	7 346 525	26 179 457	2 245 324	2 887 400	1 493 475	1 458 553	6 096 251	318 760	3 423 844	617 468	52 067 056

Par ordre d'importance, les domaines des sciences naturelles et du génie représentent 56,2 % des octrois; les sciences humaines et sociales, 21,6 %; les projets plurisectoriels, 14,2 %; les sciences de la santé, 6,1 % et les arts et lettres, 1,8 % (figure 15). Il convient par ailleurs de souligner l'augmentation entre 2021-2022 et 2022-2023 des octrois dans l'ensemble des secteurs disciplinaires, particulièrement des projets plurisectoriels (+47,7 %) mais également dans les domaines des arts et des lettres (+23,1 %), des sciences de la santé (+15,6 %), des sciences naturelles et du génie (+11,3 %) ainsi que des sciences humaines et sociales (+10,3 %).

1 Sources : 2022-2023 : IFR (en date du 1^{er} novembre 2023). Données calculées en tenant compte des transferts interétablissements.
 2 Puisqu'un octroi peut être partagé entre plusieurs établissements, le total réseau est moindre que la somme du nombre d'octrois considérés pour chacun des établissements.
 3 Puisque plus d'un établissement du réseau peut participer à un projet, le total réseau est moindre que la somme du nombre de projets considérés pour chacun des établissements.
 4 Dans au moins un projet financé.
 5 Information complémentaire. Source : Calculs définitifs des universités (<https://bit.ly/rb22-23>). En date de juillet 2023.



Section D – Répartition des octrois par pourvoyeur (\$)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Organismes subventionnaires											
FRQSC	9 144 086	2 187 677	838 619	503 507	1 262 966	463 531	1 549 242	252 108	317 462	82 637	16 601 835
FRQNT	4 091 830	963 715	796 773	2 129 221	819 842	2 146 851	3 751 597	-	1 883 566	89 262	16 672 656
FRQS	1 296 533	1 266 555	534 697	390 060	414 129	75 846	663 218	142 164	508 000	700 000	5 991 201
FRQ	2 000	-	-	150 000	-	-	-	220 853	-	-	372 853
CRSH	11 182 199	3 057 749	838 959	796 360	2 247 089	1 041 382	1 582 272	925 094	169 998	472 436	22 313 536
CRSNG	8 885 467	5 046 558	1 942 548	2 274 426	1 489 508	3 339 743	11 166 887	-	10 561 301	379 000	45 085 439
IRSC	3 002 014	354 753	613 288	-	155 200	326 819	2 040 618	737 197	-	10 000	7 239 889
SPIE	10 252 844	4 557 059	2 891 262	3 353 724	2 303 125	2 548 553	6 657 184	411 915	4 315 344	791 868	38 082 878
FCI	2 113 228	76 977	886 709	591 387	250 774	683 912	3 687 356	411 800	1 018 671	99 231	9 820 045
Gouvernements											
Municipaux	798 765	76 210	289 626	529 581	16 675	326 200	414 910	259 240	100 420	-	2 811 627
Provinciaux	17 435 464	25 591 370	4 313 724	6 905 190	3 058 754	4 277 076	9 718 971	1 445 421	5 345 015	642 765	78 733 751
Fédéral	2 859 504	1 502 075	1 632 210	2 803 858	282 806	61 285	4 338 512	27 700	1 048 055	17 250	14 573 254
Hors Canada	19 045	10 063	-	-	-	-	145 380	-	-	-	174 488
Institutions d'enseignement											
Sources internes	7 007 958	11 188 038	1 647 267	662 453	743 363	2 565 447	3 697 820	-	3 102 156	334 551	30 949 053
Sources externes	758 885	715 142	231 017	146 264	85 000	103 654	258 160	86 081	165 336	412 700	2 962 239
Autres sources de financement											
Institutions de santé	830 587	400 087	176 524	667 671	282 429	33 000	219 652	68 675	4 000	5 000	2 687 624
Organismes à but lucratif	2 019 504	757 315	4 935 141	381 851	2 387 022	258 097	4 217 056	-	4 576 779	197 380	19 730 144
Organismes à but non lucratif	6 326 075	6 495 304	3 893 579	1 515 125	1 029 091	2 364 145	12 461 339	250 878	10 718 498	97 626	45 151 661
Divers	1 280 401	40 319	108 919	78 000	63 466	70 290	2 544 037	-	135 046	12 665	4 333 143

Les organismes subventionnaires représentent 44,5 % des octrois, 33,6 % provenant des organismes fédéraux et 10,9 % des organismes provinciaux. Les organismes gouvernementaux comptent pour 26,4 % des octrois et les institutions d'enseignement pour 9,3 % (principalement en fonds internes). Les 19,7 % restants proviennent d'autres sources, principalement des entreprises et des organismes à but non lucratif, incluant MITACS (figure 16).

Section E – Tendances historiques (\$)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Total	263 306 023	265 797 538	295 268 352	315 161 378	364 287 315
Par secteur disciplinaire					
Sciences humaines et sociales	60 314 829	63 564 540	71 538 987	71 344 974	78 679 399
Arts et lettres	4 974 413	5 893 904	5 815 213	5 370 921	6 613 919
Sciences naturelles et génie	152 404 945	155 124 477	164 695 400	183 911 532	204 641 413
Sciences de la santé	12 939 288	15 954 570	20 430 827	19 280 840	22 285 527
Plurisectoriels/autres	32 672 549	25 260 046	32 787 925	35 253 111	52 067 056
Par principaux types de pourvoyeurs					
Organismes subventionnaires	112 428 207	116 819 775	141 396 217	138 059 713	162 180 332
Gouvernements	78 430 139	68 966 689	74 677 128	92 960 298	96 293 119
Institutions d'enseignement	24 678 626	26 539 348	26 997 124	24 660 311	33 911 292
Autres sources de financement	47 769 051	53 471 725	52 197 883	59 481 055	71 902 572
Par type de coûts					
Directs	200 564 706	222 937 937	250 116 610	249 705 726	283 977 822
Indirects	32 415 551	34 115 054	36 061 705	38 610 873	43 289 207
Infrastructures et immobilisations	30 325 767	8 744 547	9 090 036	26 844 778	37 020 286
Coûts normés en « Terrains et bâtiments » liés à la recherche⁵	21 852 800	21 564 700	24 948 500	24 725 990	25 844 140

Figure 15 Répartition des octrois par secteur disciplinaire / 364 M\$ (en %)

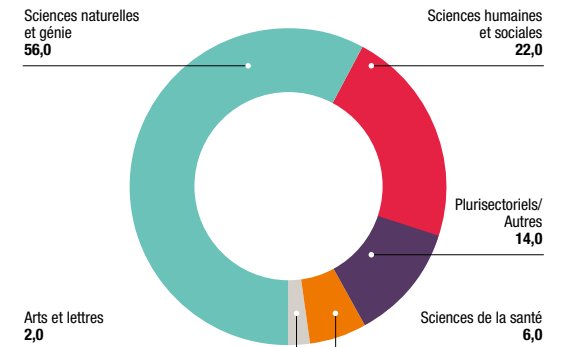
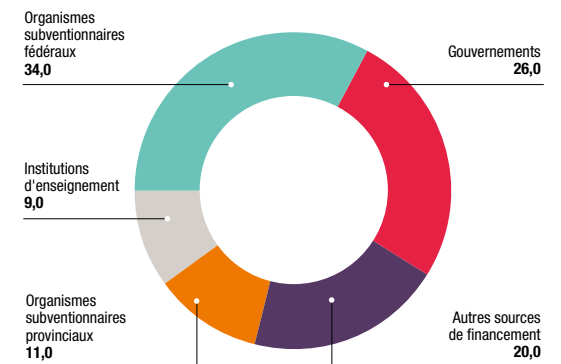


Figure 16 Répartition des octrois par principaux types de pourvoyeurs / 364 M\$ (en %)



SIGLES

CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation
FRQ	Fonds de recherche du Québec
FRQNT	Fonds de recherche du Québec – Nature et technologie
FRQS	Fonds de recherche du Québec – Santé
FRQSC	Fonds de recherche du Québec – Société et culture
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
MEI	Ministère de l'Économie et de l'Innovation (jusqu'en octobre 2022)
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (depuis octobre 2022)
SPIE	Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements

Données financières

Figure 17 Évolution des produits et des charges du fonds de fonctionnement (en 000 \$)

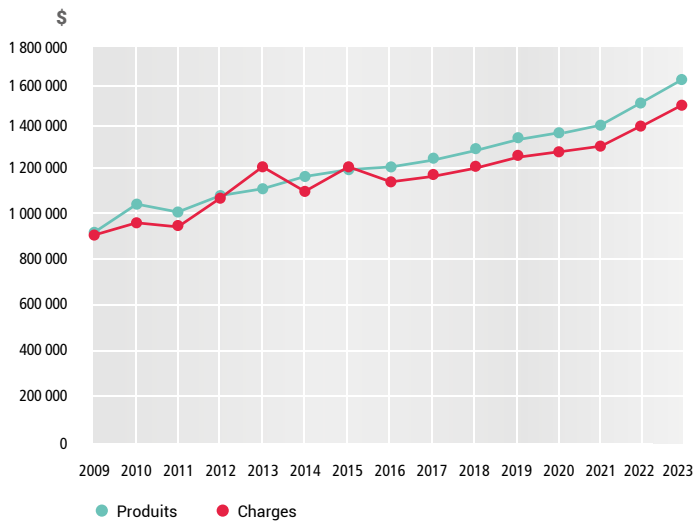
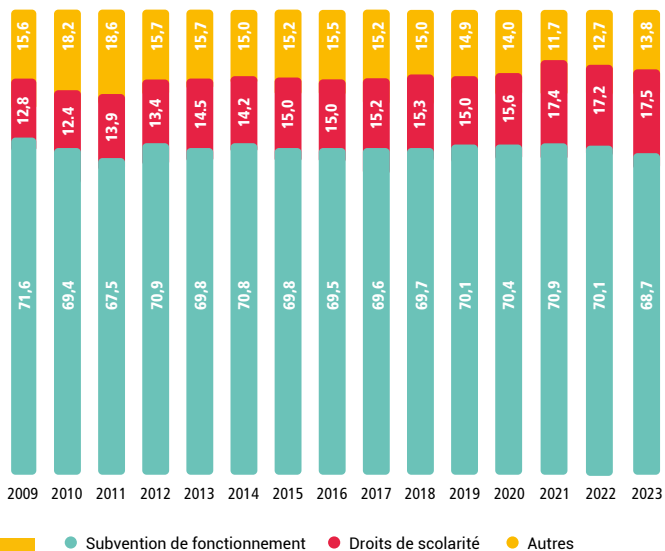


Figure 18 Évolution de la répartition des produits du fonds de fonctionnement selon la source (en %)



Fonds de fonctionnement au 30 avril 2023 (en 000 \$)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	CSC ²	PROG. RÉSEAU ³	TOTAL ⁴
Produits	496 916	240 385	138 640	111 612	109 258	81 591	94 090	41 083	209 941	67 931	18 285	5 581	14 544	1 616 111
Charges	482 058	220 970	135 372	105 289	100 111	79 617	86 256	36 204	188 873	60 395	17 685	5 770	10 680	1 494 550
Excédent (insuffisance) des produits	14 858	19 415	3 268	6 323	9 147	1 974	7 834	4 879	21 068	7 536	600	(189)	3 864	121 561
Solde de fonds	(218 235)	(53 975)	(41 292)	(21 365)	(19 305)	(13 533)	2 403	(3 879)	3 328	16 216	13	2 425	(2 640)	(349 839)

En 2022-2023, les produits totaux se chiffrent à 1 611,1 M\$ comparativement à 1 484,6 M\$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2022. Les charges totales s'élevaient à 1 494,6 M\$ comparativement à 1 386,6 M\$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2022 (figure 17). L'exercice financier 2022-2023 s'est soldé par un surplus de 121,6 M\$. Au 30 avril 2023, l'Université du Québec présentait un solde de fonds consolidé déficitaire de 349,8 M\$.

Répartition des produits du fonds de fonctionnement selon la source (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	RÉSEAU
Subvention de fonctionnement	68,9	69,1	68,8	75,9	71,3	79,0	68,8	54,5	61,3	66,9	68,4	68,7
Droits de scolarité	17,9	20,4	15,5	13,7	21,1	10,3	4,4	25,3	24,9	14,9	s.o.	17,5
Autres ⁵	13,2	10,5	15,7	10,4	7,6	10,7	26,8	20,2	13,8	18,2	31,6	13,8

La subvention de fonctionnement allouée par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) est la principale source de produits du fonds de fonctionnement. En 2022-2023, cette subvention se chiffre à 1 109,9 M\$ comparativement à 1 040,6 M\$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2022. Les droits de scolarité constituent la seconde source de produits et se chiffrent à 283,0 M\$. L'importance relative des droits de scolarité correspond à 17,5 % des produits totaux (figure 18).



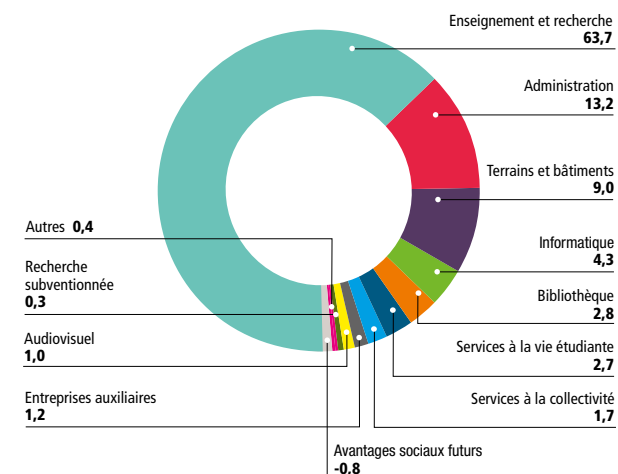
- 1 États financiers synoptiques 2022-2023 de l'Université du Québec et des établissements du réseau. Les écarts entre établissements doivent être interprétés à la lumière de la spécificité de chacun. Les calculs incluent les données du siège social (UQ), du Centre de services communs (CSC) et des programmes réseau.
 - 2 Centre de services communs de l'Université du Québec.
 - 3 Y compris le Fonds de développement académique du réseau (FODAR), les programmes de mobilité, la contribution aux Presses de l'Université du Québec (PUQ) et au Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), le système de gestion intégré des bibliothèques, les projets spéciaux, les divers programmes réseau ainsi que les opérations courantes des résidences étudiantes à Trois-Rivières, Chicoutimi, Québec, Val-d'Or, Rouyn-Noranda et Amos.
 - 4 Après prise en compte du régime de retraite interentreprises et des écritures d'élimination effectuées aux fins des états financiers consolidés et synoptiques.
 - 5 Comprend les placements et dotations, les entreprises auxiliaires, les recouvrements de coûts indirects, les autres revenus et les subventions du gouvernement du Québec autres que pour le fonctionnement, celles du gouvernement du Canada et celles d'autres sources.
- s. o. Sans objet.

Répartition des charges du fonds de fonctionnement selon la fonction (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	RÉSEAU
Enseignement et recherche	67,5	68,6	58,1	65,9	67,4	64,3	52,9	45,0	57,4	59,2	7,0	63,7
Recherche subventionnée	1,1	0,5	2,2	0,5	1,3	2,3	--	--	4,2	2,7	--	0,3
Services à la collectivité	0,0	0,9	1,5	0,0	0,0	0,0	--	0,0	0,0	0,0	0,0	1,7
Bibliothèque	3,2	2,4	3,3	2,8	4,0	1,6	2,0	3,2	1,6	1,7	6,2	2,8
Audiovisuel	1,4	3,3	0,3	--	0,3	0,0	--	--	0,2	0,1	--	1,0
Informatique	4,0	--	5,4	4,7	4,1	5,3	5,2	6,4	5,6	7,5	1,8	4,3
Administration	10,1	11,6	11,7	13,5	12,5	15,7	18,1	14,7	14,6	20,4	52,5	13,2
Terrains et bâtiments	8,1	6,7	11,5	7,9	6,7	5,7	17,3	4,7	10,5	4,9	35,2	9,0
Services à la vie étudiante	2,2	4,3	4,6	3,0	3,2	2,4	0,0	1,1	2,1	3,3	--	2,7
Entreprises auxiliaires	1,9	0,8	0,6	0,6	0,9	0,5	0,2	0,1	2,6	0,0	--	1,2
Avantages sociaux futurs ⁶	0,4	0,9	0,9	1,1	-0,4	0,9	0,2	-0,9	1,2	0,2	-2,7	-0,8
Autres	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	1,3	4,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Charges par EEETP (\$)	22 922	22 792	33 935	27 408	23 296	32 171	s.o.	s.o.	26 793	16 923	s.o.	s.o.

En 2022-2023, 63,7 % des dépenses de fonctionnement sont consacrées à l'enseignement, à la recherche subventionnée et aux services à la collectivité (figure 19), comparativement à 64,8 % l'an dernier. Les proportions des regroupements demeurent relativement stables d'une année à l'autre.

Figure 19 Répartition des charges du fonds de fonctionnement selon la fonction (en %)



Fonds avec restrictions au 30 avril 2023 (en 000 \$)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	RÉSEAU
Charges	92 813	38 648	27 503	31 546	17 293	20 517	53 478	8 554	38 919	6 577	5 265	341 113
% utilisé pour l'enseignement et la recherche	87,6	80,6	75,9	89,3	83,7	93,8	91,0	53,2	94,8	70,6	81,9	86,3

En 2022-2023, les fonds alloués par le gouvernement du Canada représentent 111,7 M\$ et ceux octroyés par le gouvernement du Québec totalisent 131,8 M\$. Le total des produits se chiffre à 346,4 M\$. Au fonds avec restriction, 87 % des charges sont affectées à la réalisation de projets de recherche et d'enseignement. Cette somme de 294,3 M\$ équivaut à une charge moyenne de 95 575 \$ par professeur.

Fonds des immobilisations au 30 avril 2023 (en 000 \$)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	RÉSEAU
Acquisitions d'immobilisations ⁷	59 490	24 735	13 492	10 937	4 469	8 113	20 912	1 393	57 240	1 927	2 205	204 913
Actifs en immobilisations	619 649	202 678	125 233	125 545	97 718	67 456	273 741	12 000	489 201	14 423	77 178	2 104 822

En 2022-2023, les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 204,9 M\$. Cette somme a été versée pour le réaménagement, la rénovation et la construction d'immeubles en propriété (62,3 %), les achats de mobilier et d'équipement (14,7 %), les achats d'équipement spécialisé (15,1 %), les achats de documents et de manuels pédagogiques (2,0 %), les développements informatiques (4,6 %) ainsi que les autres actifs (1,3 %).

6 Le régime de retraite de l'Université du Québec est un régime interentreprises à prestations déterminées. Toutefois, la part de chaque établissement dans ce régime ne peut être déterminée. Pour cette raison, celle-ci est comptabilisée dans la colonne « Réseau ».

7 Selon l'annexe 16 du rapport provenant du Système d'informations financières des universités du Québec (SIFUQ), les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles incluent tous les biens suivants : terrains et bâtiments, mobiliers, équipements, volumes de bibliothèque, etc.

s. o. Sans objet.



États financiers

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Université du Québec, qui comprennent les bilans consolidés au 30 avril 2023 et les états consolidés des produits et des charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université du Québec au 30 avril 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'École de technologie supérieure n'a évalué ni comptabilisé aucun passif à titre d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations aux bilans consolidés aux 30 avril 2023 et 2022 ainsi qu'aucune charge afférente à l'état consolidé des produits et des charges pour les exercices terminés à ces dates à l'égard de travaux de désamiantage en vue d'un projet de construction, et n'a également pas fourni les informations requises à l'égard de ce passif. Cette situation constitue une dérogation au chapitre 3110, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Les incidences de cette dérogation n'ont pu être quantifiées en ce qui a trait aux ajustements qui sont nécessaires relatifs aux immobilisations corporelles et au passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, aux soldes de fonds, ainsi qu'aux charges afférentes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université du Québec conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observations – référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers consolidés, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers consolidés ont été préparés en fonction des besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) à la sous-section 1.1 du *Cahier des normes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités 2022-2023*. En conséquence, il est possible que les états financiers consolidés ne puissent se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université du Québec à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université du Québec ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université du Québec.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université du Québec;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université du Québec à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université du Québec à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Québec
Le 13 décembre 2023

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A109631

Bilans consolidés

au 30 avril 2023
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF										
Court terme										
Encaisse	306 221	273 589	2 360	1 150	905	864	2 561	1 961	312 047	277 564
Placements (note 8)	162 085	72 673	–	–	–	–	61	–	162 146	72 673
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 9)	198 541	191 256	41 193	31 461	227 010	139 596	15	363	466 759	362 676
Avances interfonds, sans intérêt	1 188	4 055	366 121	331 399	89 412	53 786	9 406	9 504	–	–
Immobilisations corporelles disponibles à la vente	–	–	–	–	2 013	–	–	–	2 013	–
Stocks et frais payés d'avance	16 126	13 421	1 373	879	2 585	4 938	–	–	20 084	19 238
	684 161	554 994	411 047	364 889	321 925	199 184	12 043	11 828	963 049	732 151
Long terme										
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 9)	431	1 074	–	–	934 568	957 862	–	–	934 999	958 936
Avantage lié au bail (note 10)	1 982	2 083	–	–	–	–	–	–	1 982	2 083
Placements (note 8)	17 935	16 717	–	–	50 023	47 335	39 224	35 978	107 182	100 030
Frais différés	585	578	–	–	172	259	–	–	757	837
Immobilisations corporelles (note 11)	–	–	–	–	2 079 616	2 009 273	–	–	2 079 616	2 009 273
Immobilisations incorporelles (note 12)	–	–	–	–	25 206	24 324	–	–	25 206	24 324
	705 094	575 446	411 047	364 889	3 411 510	3 238 237	51 267	47 806	4 112 791	3 827 634
PASSIF										
Court terme										
Découvert bancaire	4 300	2 403	–	–	–	–	–	–	4 300	2 403
Emprunts bancaires (note 13)	1 163	2 000	–	–	154 018	132 293	–	–	155 181	134 293
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 14)	308 434	285 615	9 247	8 107	44 643	37 770	23	17	362 347	331 509
Produits reportés	31 738	26 320	487	598	–	–	–	–	32 225	26 918
Apports reportés (note 15)	–	–	370 728	327 614	3 115	1 661	13 802	13 153	387 645	342 428
Dus interfonds, sans intérêt	439 036	366 293	–	–	22 810	28 259	4 281	4 192	–	–
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an (note 16)	580	580	–	–	182 402	109 956	–	–	182 982	110 536
	785 251	683 211	380 462	336 319	406 988	309 939	18 106	17 362	1 124 680	948 087
Long terme										
Dette à long terme (note 16)	–	580	–	–	977 843	1 041 765	–	–	977 843	1 042 345
Passif au titre des prestations définies (note 17)	269 682	445 005	–	–	–	–	–	–	269 682	445 005
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 18)	–	–	–	–	1 483 281	1 391 594	–	–	1 483 281	1 391 594
Passifs environnementaux (note 19)	–	–	–	–	5 134	3 480	–	–	5 134	3 480
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 20)	–	–	–	–	1 951	2 846	–	–	1 951	2 846
	1 054 933	1 128 796	380 462	336 319	2 875 197	2 749 624	18 106	17 362	3 862 571	3 833 357
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)										
Non grevés d'affectations	(436 287)	(639 355)	–	–	–	–	–	–	(436 287)	(639 355)
Grevés d'affectations										
Origine interne (note 6)	86 448	86 005	30 585	28 570	92 000	79 573	16 803	15 108	225 836	209 256
Origine externe à titre de dotation	–	–	–	–	–	–	16 358	15 336	16 358	15 336
Investis en immobilisations	–	–	–	–	444 313	409 040	–	–	444 313	409 040
	(349 839)	(553 350)	30 585	28 570	536 313	488 613	33 161	30 444	250 220	(5 723)
	705 094	575 446	411 047	364 889	3 411 510	3 238 237	51 267	47 806	4 112 791	3 827 634

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (note 21)

Pour l'Assemblée des gouverneurs,

Président

Vice-président à l'administration

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Produits et charges consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits										
Droits de scolarité	283 038	256 068	–	–	–	–	–	–	283 038	256 068
Subventions										
Gouvernement du Québec										
MES	1 109 949	1 040 642	72 825	69 499	108 550	92 653	–	–	1 291 324	1 202 794
Autres	8 293	7 058	58 938	49 071	14 577	12 146	–	–	81 808	68 275
Gouvernement du Canada	22 605	21 017	111 671	98 866	14 284	13 824	–	–	148 560	133 707
Autres	4 269	4 838	61 689	50 194	5 176	5 603	1 826	1 903	72 960	62 538
Entreprises auxiliaires	36 728	30 347	–	–	–	–	–	–	36 728	30 347
Dons	284	291	2 104	1 063	24	21	612	543	3 024	1 918
Autres produits	121 081	106 265	39 035	34 703	945	705	2 286	2 846	163 347	144 519
Frais indirects de recherche	17 218	15 357	–	–	–	–	–	–	17 218	15 357
Produits nets de placements (note 4)	12 646	2 724	112	116	2 762	2 544	1 946	240	17 466	5 624
	1 616 111	1 484 607	346 374	303 512	146 318	127 496	6 670	5 532	2 115 473	1 921 147
Charges										
Enseignement et recherche	950 965	898 845	186 351	169 574	2 942	687	2 140	2 677	1 142 398	1 071 783
Services à la collectivité	31 877	26 771	14 971	10 557	–	–	35	29	46 883	37 357
Recherche subventionnée	3 974	3 663	107 923	92 248	–	–	–	–	111 897	95 911
Bibliothèque	41 029	40 310	14	2	–	–	–	–	41 043	40 312
Audiovisuel	15 312	15 595	–	–	–	–	–	–	15 312	15 595
Informatique	65 565	56 248	955	418	650	313	–	–	67 170	56 979
Administration	197 684	181 994	860	1 410	–	–	86	110	198 630	183 514
Terrains et bâtiments	134 524	124 926	10	9	489	107	–	–	135 023	125 042
Services et aide aux étudiants	40 949	36 282	12 952	12 040	–	–	303	466	54 204	48 788
Entreprises auxiliaires	18 606	16 663	3	–	–	–	–	–	18 609	16 663
Frais indirects de recherche	–	–	17 038	15 173	–	–	–	–	17 038	15 173
Avantages sociaux futurs	(12 615)	(19 912)	–	–	–	–	–	–	(12 615)	(19 912)
Frais d'intérêts et autres frais financiers (note 5)	782	451	–	–	46 458	41 794	–	–	47 240	42 245
Autres charges	5 868	4 704	30	68	775	1 659	–	–	6 673	6 431
Amortissement des immobilisations	–	–	–	–	134 093	129 389	–	–	134 093	129 389
Biens sous le seuil de la capitalisation	30	20	6	8	15 524	10 611	–	–	15 560	10 639
	1 494 550	1 386 560	341 113	301 507	200 931	184 560	2 564	3 282	2 039 158	1 875 909
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant autres produits (charges)	121 561	98 047	5 261	2 005	(54 613)	(57 064)	4 106	2 250	76 315	45 238
Autres produits (charges)										
Gain (perte) sur la cession ou la radiation d'immobilisations	–	–	–	–	15 473	(331)	–	–	15 473	(331)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (note 20)	–	–	–	–	895	4 284	–	–	895	4 284
	–	–	–	–	16 368	3 953	–	–	16 368	3 953
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	121 561	98 047	5 261	2 005	(38 245)	(53 111)	4 106	2 250	92 683	49 191

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Évolution des soldes de fonds consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début										
Soldes déjà établis	(554 380)	(443 332)	28 570	29 556	487 463	464 134	30 444	30 542	(7 903)	80 900
Modification comptable	1 030	1 111	–	–	1 150	1 469	–	–	2 180	2 580
Soldes redressés	(553 350)	(442 221)	28 570	29 556	488 613	465 603	30 444	30 542	(5 723)	83 480
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	121 561	98 047	5 261	2 005	(38 245)	(53 111)	4 106	2 250	92 683	49 191
Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables et à titre de dotation	–	–	–	–	–	578	530	(105)	530	473
Réévaluations et autres éléments afférents aux régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	162 730	(138 867)	–	–	–	–	–	–	162 730	(138 867)
Virements interfonds (note 6)	(80 780)	(70 309)	(3 246)	(2 991)	85 945	75 543	(1 919)	(2 243)	–	–
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(349 839)	(553 350)	30 585	28 570	536 313	488 613	33 161	30 444	250 220	(5 723)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

(en milliers de dollars)

	2023	2022
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	92 683	49 191
Éléments hors caisse		
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(895)	(4 284)
Quote-part du résultat net dans les placements à la valeur de consolidation	24	10
Produits de placements réinvestis	(3 327)	(2 764)
Perte (gain) sur la cession ou la radiation d'immobilisations	(15 473)	331
Gain sur la cession de placements	(490)	(119)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(89 133)	(82 815)
Amortissement des immobilisations	134 093	129 389
Amortissement des frais d'émission d'obligations	124	124
Amortissement des primes et escomptes sur les placements	-	(71)
Diminution du passif au titre des prestations définies	(12 593)	(20 016)
Amortissement d'un avantage lié au bail	101	102
Variation nette de la juste valeur des placements	(2 225)	466
Variation des passifs environnementaux	1 654	(2 275)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 7)	(5 303)	39 692
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	99 240	106 961
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des dépôts à terme	(89 412)	(22 289)
Placements	(9 617)	(9 453)
Encaissement de placements	8 422	9 930
Immobilisations corporelles	(186 504)	(175 230)
Cession d'immobilisations	15 472	76
Immobilisations incorporelles	(12 536)	(8 961)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(274 175)	(205 927)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts bancaires	20 888	17 480
Emprunts à long terme	118 357	74 865
Remboursements d'emprunts à long terme	(110 537)	(111 161)
Apports reportés afférents aux immobilisations	178 283	136 782
Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	-	578
Apports reçus à titre de dotation	530	(105)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	207 521	118 439
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	32 586	19 473
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	275 161	255 688
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	307 747	275 161

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

(en milliers de dollars)

	2023	2022
	\$	\$
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	312 047	277 564
Découvert bancaire	(4 300)	(2 403)
	307 747	275 161

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

1 - ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés de l'Université du Québec (l'Université) comprennent les données de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), de l'École nationale d'administration publique (ENAP), de l'École de technologie supérieure (ÉTS), de Télé-université (TÉLUQ) et de l'Université du Québec – siège social (UQ), dont les biens, en cas de liquidation, sont dévolus à l'Université. En conséquence, tous les établissements du réseau de l'Université du Québec sont consolidés dans les présents états financiers. Aucun autre organisme sous le contrôle de l'Université, des universités constituantes, des écoles supérieures et de l'institut de recherche ne fait l'objet d'une consolidation. Davantage d'information à l'égard de ces organismes apparentés est fournie à la note 22.

Des reclassements ont été apportés aux états financiers de certains établissements afin de rendre comparables, aux fins des états financiers consolidés, les données des différents établissements au cours de la même année.

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES

a) Apports à recevoir

Selon ses méthodes comptables antérieures, l'Université comptabilisait sur la base de leur montant net le solde des subventions à recevoir à long terme concernant des immobilisations financées ou devant être financées par des emprunts et pour lesquelles des travaux ont été réalisés ainsi que le solde des apports reportés afférents aux immobilisations en résultant. L'Université a retraité ses états financiers consolidés des périodes antérieures afin de comptabiliser ces subventions à recevoir en tant qu'actif (sur la base de leur montant brut) lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée. De plus, l'Université a retraité ses états financiers des périodes antérieures pour corriger les solde de ces subventions à recevoir.

Ces modifications comptables ont donné lieu, au 30 avril 2022 et pour l'exercice terminé à cette date, aux répercussions suivantes :

Fonds de fonctionnement

Une diminution de l'excédent des produits sur les charges de 2 122 706 \$, une diminution de 1 111 244 \$ du solde de fonds négatif au début, une diminution de 2 041 423 \$ des virements interfonds, une diminution de 1 029 961 \$ du solde de fonds négatif à la fin, ainsi qu'une diminution de 1 029 961 \$ des dus interfonds.

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

Fonds des immobilisations

Une augmentation des débiteurs et autres sommes à recevoir présentés à court terme de 103 968 698 \$ et de ceux présentés à long terme de 931 535 985 \$, une augmentation de 1 033 400 663 \$ des apports reportés afférents aux immobilisations, une diminution de 1 730 165 \$ de l'insuffisance des produits par rapport aux charges, une augmentation de 1 446 725 \$ du solde de fonds au début et de 1 074 059 \$ du solde de fonds à la fin, une diminution de 61 408 \$ des apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables, une diminution de 2 041 423 \$ des virements interfonds, ainsi qu'une diminution de 1 029 961 \$ des avances interfonds.

b) Immobilisations corporelles

Une correction a été apportée rétroactivement en lien avec le changement de catégorie comptable de l'équipement réseautique. Antérieurement, celui-ci était inclus dans l'équipement informatique avec une charge d'amortissement calculée sur une période de 3 ans. Cet équipement est maintenant présenté dans la bonne catégorie, soit celle de réseau de télécommunications, qui est amortie sur une période de 10 ans.

Au 30 avril 2022 et pour l'exercice terminé à cette date, ce retraitement comptabilisé rétroactivement a donné lieu aux répercussions suivantes au fonds des immobilisations : une diminution de 52 835 \$ de l'insuffisance des produits par rapport aux charges, une augmentation du solde de fonds au début de 22 752 \$ et de 75 587 \$ du solde de fonds à la fin, une augmentation des immobilisations corporelles de 241 247 \$, ainsi qu'une augmentation de 165 660 \$ des apports reportés afférents aux immobilisations.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers consolidés de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, conformément aux besoins en matière d'information financière exprimés par le MES à la sous-section 1.1 du *Cahier des normes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités 2022-2023*.

L'Université, comme tous les établissements du réseau de l'Université du Québec, répond à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur public et, en conséquence, devrait appliquer les Normes comptables canadiennes pour le secteur public conformément aux recommandations du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Les autres universités québécoises, hors du réseau de l'Université du Québec, répondent plutôt à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur privé et, en conséquence, devraient appliquer les Normes internationales d'information financière ou les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dans un souci d'uniformité, il a été convenu entre le MES et les universités que toutes les universités québécoises préparent leurs états financiers en appliquant un référentiel comptable unique, soit les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Université est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou qui peuvent être convertis en tout temps, sans pénalité, en un montant connu d'encaisse. De plus, les placements que l'Université ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des fins particulières ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Université qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les autres actifs et passifs financiers de l'Université provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et ceux relatifs aux actifs et aux passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés sont comptabilisés aux produits et aux charges consolidés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, soit les fonds communs de placement et les actions de sociétés ouvertes, qui sont évalués à la juste valeur, et des placements en obligations que l'Université a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Dans le cas des actifs et des passifs financiers de l'Université provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant. L'amortissement des coûts de transaction est constaté à l'état des produits et des charges consolidés, s'il y a lieu.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des produits et des charges consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée à l'état des produits et des charges consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Le fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et qui sont assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations et à leur financement.

Le fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions dont les ressources proviennent de legs ou de donations dont le capital est maintenu intact ou est affecté, tout comme les produits, aux fins déterminées par le donateur.

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations qui seront amorties doivent être reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle retenue pour l'amortissement des immobilisations acquises. Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties ou les apports affectés à l'acquisition de telles immobilisations ainsi que les dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds consolidés appropriés.

Lorsqu'un projet comptabilisé au fonds avec restrictions est terminé et qu'une portion des apports qui y étaient affectés n'a pas été utilisée et devient libre d'affectation externe, celle-ci est virée aux produits du fonds de fonctionnement, puis présentée aux soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne (dans la mesure où de telles affectations existent).

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les produits d'intérêts tirés du fonds de dotation sont présentés selon la nature des affectations stipulées par les apporteurs. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et, plus précisément, de la façon suivante :

- Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits provenant de la participation aux produits nets des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent;
- Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état des produits et des charges consolidés, au poste « Produits nets de placements », peu importe le classement de l'actif financier afférent;
- Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'Université a fait le choix d'exclure de la variation nette de la juste valeur les produits d'intérêts (incluant l'amortissement des primes et des escomptes sur les placements en obligations) ainsi que la participation aux produits nets des fonds communs de placement.

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les produits tirés des entreprises auxiliaires, les produits tirés des affaires internationales, les produits de location, les ventes aux étudiants, les ventes externes et les recouvrements de coûts directs. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'Université peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Placements

Les participations dans des satellites sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Avantage lié au bail

L'avantage lié au bail est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant à la durée du bail, incluant l'option de renouvellement, soit une durée totale de 30 ans.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les investissements en immobilisations effectués dans le cadre des budgets autorisés sont financés ou seront financés généralement par l'émission de billets ou de débetures. Les intérêts sur le financement temporaire des projets de construction en cours sont ajoutés au coût des immobilisations correspondantes. Les acquisitions d'immobilisations effectuées à même les produits de l'année sont également comptabilisées au fonds des immobilisations. Les acquisitions d'immobilisations effectuées en vertu de baux de location-acquisition sont enregistrées aux livres à la valeur actualisée de l'engagement. Les obligations découlant de ces contrats de location-acquisition apparaissant au passif sont amorties annuellement par une contribution du fonds de fonctionnement sous forme de virement interfonds sur leur durée.

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

L'Université comptabilise ses réclamations en remboursement d'immobilisations et d'intérêts au moment où elles sont confirmées ou dégagées par le MES, dans le cadre des plans quinquennaux approuvés ou à approuver par le gouvernement, pour être par la suite payées par le fiduciaire à même le produit de l'émission de billets et de débentures.

Les frais de financement différés (escomptes) sont présentés à l'encontre des débentures et ils sont amortis selon la méthode linéaire.

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Immobilisations corporelles	
Terrains de football et de soccer, et améliorations de terrains	
Valeur inférieure à 30 000 \$	10 ans
Valeur supérieure à 30 000 \$	20 ans
Bâtiments	
Constructions – services connexes	20 ans
Bâtiments ayant une structure en bois	40 ans
Bâtiments, excluant ceux ayant une structure en bois	50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	
Mécanique du bâtiment	25 ans
Réaménagement intérieur	30 ans
Structure et architecture	40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipement	
Équipement de communication, équipement multimédia, mobilier et équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Équipement spécialisé d'enseignement et de recherche, et réseau de télécommunications	10 à 20 ans
Autres éléments d'équipement	15 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels pédagogiques et matériel roulant	5 ans
Autres actifs corporels	5 ou 25 ans
Bâtiments loués	Durée du bail

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations incorporelles	
Développement informatique	3 ou 5 ans
Logiciels	3 ans

Les œuvres d'art ne sont pas amorties, puisqu'elles ont une durée de vie si longue que celle-ci est pratiquement illimitée.

Les immobilisations corporelles et incorporelles en cours d'installation ou en cours de construction ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service. Au 30 avril 2023, ces dernières totalisent 101 417 247 \$ (95 360 221 \$ au 30 avril 2022).

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des produits et des charges consolidés et ne peut faire l'objet de reprises.

Frais de recherche et de développement reportés

Les frais de recherche et de développement sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Cependant, les frais de développement sont capitalisés en tant qu'immobilisation incorporelle lorsqu'ils respectent les critères généralement reconnus, jusqu'à concurrence du montant dont la récupération peut raisonnablement être considérée comme certaine. Ils sont alors amortis sur leur durée de vie restante.

Avantages sociaux futurs

L'Université offre un régime de retraite aux employés admissibles, soit le régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ), un programme supplémentaire de retraite (PSR) aux employés admissibles, un régime d'assurance collective au personnel et aux retraités (Régime d'assurance collective) et un régime de prestations de départ à la retraite (Régime de prestations de départ), tous des régimes à prestations déterminées.

L'Université comptabilise ses obligations en vertu de chaque régime d'avantages sociaux à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Pour chacun des régimes à prestations définies, l'Université détermine les obligations au titre des prestations définies selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services.

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le solde de l'obligation des autres régimes est fondé sur l'évaluation actuarielle la plus récente établie aux fins de la capitalisation, laquelle est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université. L'Université comptabilise aux bilans consolidés son obligation à l'égard de ce régime de retraite déduction faite de la juste valeur des actifs du régime. Si la juste valeur des actifs excède l'obligation au titre des prestations définies, l'actif au titre des prestations définies doit être ajusté, s'il y a lieu, afin de considérer toute provision pour moins-value.

Le solde de l'obligation des autres régimes est fondé sur l'évaluation actuarielle la plus récente établie aux fins de la comptabilisation, laquelle est préparée en ayant recours aux hypothèses les plus probables établies par la direction à la date de l'évaluation actuarielle complète et est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université.

Le coût de tous ces régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier, soit l'intérêt net sur le passif ou l'actif au titre des prestations définies.

Les réévaluations et autres éléments, comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds consolidés, correspondent à la différence entre le rendement réel des actifs du régime de retraite et le rendement calculé à l'aide du taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies, aux gains et pertes actuariels, à l'incidence de la provision pour moins-value (s'il y a lieu) dans le cas d'un actif net au titre des prestations définies, au coût des services passés (qui sont constatés immédiatement à la date des modifications des régimes) et aux gains et pertes auxquels donnent lieu les règlements et compressions. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des produits et des charges consolidés au cours d'un exercice ultérieur.

Régime à cotisations définies

L'Université offre également un régime à cotisations définies aux chargés de cours, aux professionnels de recherche et à certains autres employés qui ne répondent pas aux critères de participation aux régimes à prestations définies. Les charges relatives à ce régime sont constatées lorsque les versements sont exigibles.

Conversion de devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date des bilans consolidés, tandis que les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux de change moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des produits et des charges liés aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont convertis au taux d'origine. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état des produits et des charges consolidés. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont inclus dans la variation nette de la juste valeur présentée dans les produits nets de placements.

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers dérivés

L'Université utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de taux d'intérêt auquel l'expose certaines dettes. Pour certains instruments financiers, l'Université n'utilise pas la comptabilité de couverture. Conséquemment, ces instruments financiers dérivés sont constatés aux bilans consolidés à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées dans l'état des produits et des charges consolidés de l'exercice, sous la rubrique « Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés ».

L'Université utilise également d'autres instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de taux d'intérêt auquel l'expose sa dette, ainsi que le risque de change pour l'acquisition d'équipement spécialisé en devises étrangères. Elle n'utilise pas ces instruments financiers aux fins de transaction ou de spéculation. L'Université a choisi d'utiliser la comptabilité de couverture pour comptabiliser le swap de taux d'intérêt auquel elle recourt pour se protéger des fluctuations de taux d'intérêt de sa dette portant intérêt à taux variable de même que pour se protéger des fluctuations de taux de change provenant des achats futurs libellés en devises.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, l'Université a constitué une documentation formelle concernant la relation de couverture, dans laquelle sont précisés l'élément couvert et l'élément de couverture correspondant, la nature du risque couvert ainsi que la durée prévue de la relation de couverture. Tant au moment de la mise en place de la relation de couverture que pendant toute sa durée, l'Université a l'assurance raisonnable que les conditions essentielles de l'élément de couverture et de l'élément couvert resteront les mêmes. Pour tous les éléments couverts qui consistent en une opération future, l'Université détermine qu'il est probable que l'opération future se réalisera au moment et au montant prévus, tels qu'ils ont été documentés lors de la mise en place de la relation de couverture.

L'Université cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsque l'élément couvert ou l'élément de couverture cesse d'exister ou que les conditions essentielles de l'élément de couverture ne correspondent plus à celles de l'élément couvert.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle est comptabilisée par l'Université en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. L'Université comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celle-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle correspond à la meilleure estimation de la direction de la charge nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers consolidés. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et sont amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers consolidés. En effet, l'Université est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*, de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers consolidés dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou que la démolition du bâtiment sera autorisée, le cas échéant.

4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	2023	2022
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Placements évalués à la juste valeur		
Variation nette de la juste valeur non affectée	602	185
Placements évalués au coût après amortissement		
Produits d'intérêts non affectés	12 044	2 539
	<u>12 646</u>	<u>2 724</u>
Fonds avec restrictions		
Placements évalués à la juste valeur		
Tirés de ressources détenues à titre de dotation	112	116
Fonds des immobilisations		
Placements évalués au coût après amortissement		
Produits d'intérêts non affectés	2 694	2 544
Quote-part sur le surplus d'exploitation des Résidences Sainte-Hélène	68	-
	<u>2 762</u>	<u>2 544</u>
Fonds de dotation		
Placements évalués à la juste valeur		
Variation nette de la juste valeur non affectée	862	(286)
Produits d'intérêts et de dividendes non affectés	1 084	526
	<u>1 946</u>	<u>240</u>
	<u>17 466</u>	<u>5 624</u>

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

5 - FRAIS D'INTÉRÊTS ET AUTRES FRAIS FINANCIERS

	2023	2022
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Intérêts sur les emprunts bancaires	782	451
Fonds des immobilisations		
Intérêts sur la dette à long terme	39 713	40 263
Intérêts sur l'obligation découlant d'un bail emphytéotique	998	1 071
Intérêts sur les emprunts bancaires	5 747	460
	<u>46 458</u>	<u>41 794</u>
	<u>47 240</u>	<u>42 245</u>

6 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS ET VIREMENTS INTERFONDS

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne sont destinés aux fins suivantes :

	2023	2022
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Frais indirects de recherche	31 805	32 632
Projets de recherche	19 159	18 563
Administration	3 695	3 451
Terrains et bâtiments	2 925	2 042
Enseignement	3 697	3 820
Centre de services communs	2 424	2 844
Fonds de développement scientifique	15 105	14 978
Autres	7 638	7 675
	<u>86 448</u>	<u>86 005</u>
Fonds avec restrictions	<u>30 585</u>	<u>28 570</u>
Fonds des immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	84 485	71 643
Projets futurs	7 515	7 930
	<u>92 000</u>	<u>79 573</u>
Fonds de dotation		
Projets spéciaux	14 416	12 730
Autres	2 387	2 378
	<u>16 803</u>	<u>15 108</u>

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

6 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS ET VIREMENTS INTERFONDS (suite)

Des ressources non grevées d'affectations de 41 857 000 \$ (33 023 000 \$ en 2022), de 11 519 000 \$ (11 723 000 \$ en 2022), de 4 128 000 \$ (4 315 000 \$ en 2022), de 693 000 \$ (647 000 \$ en 2022) et de 22 514 000 \$ (20 292 000 \$ en 2022) ont été transférées du fonds de fonctionnement au fonds des immobilisations, afin de financer respectivement les sorties nettes de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations, aux remboursements d'emprunts, aux versements des intérêts, à la charge d'amortissement et à la création d'un fonds de réserve pour des acquisitions d'immobilisations futures.

Des montants de 67 000 \$ (140 000 \$ en 2022), de 20 000 \$ (4 000 \$ en 2022) et de 2 115 000 \$ (2 412 000 \$ en 2022) ont été transférés du fonds de dotation au fonds des immobilisations, au fonds de fonctionnement et au fonds avec restrictions, afin de financer respectivement les sorties nettes de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations, au soutien aux étudiants ainsi qu'à l'enseignement et à la recherche.

Des montants de 4 753 000 \$ (5 403 000 \$ en 2022) et de 414 000 \$ (0 \$ en 2022) ont été transférés du fonds avec restrictions au fonds des immobilisations, afin de financer respectivement les sorties nettes de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations et aux remboursements d'emprunts.

Un montant de 183 000 \$ (0 \$ en 2022) a été transféré du fonds de fonctionnement au fonds avec restrictions, afin de renflouer certains projets de recherche à partir de fonds non affectés.

Un montant de 377 000 \$ (0 \$ en 2022) a été transféré du fonds avec restrictions au fonds de fonctionnement concernant des transferts d'apports non affectés.

Des montants de 232 000 \$ (248 000 \$ en 2022) et de 51 000 \$ (65 000 \$ en 2022) ont été transférés du fonds de fonctionnement au fonds de dotation concernant des affectations d'origine interne et des transferts d'apports non affectés.

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

7 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Débiteurs et autres sommes à recevoir	(77 609)	(40 256)
Stocks et frais payés d'avance	(846)	(4 049)
Frais différés	80	90
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	22 548	34 995
Produits reportés	5 307	658
Apports reportés	45 217	48 254
	<u>(5 303)</u>	<u>39 692</u>

Au cours de l'exercice, l'Université a acquis des immobilisations pour un montant de 38 581 187 \$ (29 242 419 \$ en 2022), lequel est inclus dans les créditeurs et autres dettes de fonctionnement.

8 - PLACEMENTS

À court terme

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Dépôts à terme, 3,15 % à 5,35 % (0,75 % à 3,15 % au 30 avril 2022)	162 085	72 673

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$

Fonds de dotation

Obligations du gouvernement municipal, 3,45 %, échéant en mars 2024

<u>61</u>	<u>—</u>
-----------	----------

À long terme

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Actions de sociétés ouvertes	600	623
Fonds de placement équilibrés	17 312	16 071
Placement immobilier	23	23
	<u>17 935</u>	<u>16 717</u>

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

8 - PLACEMENTS (suite)

	2023	2022
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Placement immobilier	338	338
Obligations du gouvernement provincial, au taux effectif annuel de 5,64 % (5,64 % au 30 avril 2022), échéant en décembre 2036 (a)	49 685	46 997
	<u>50 023</u>	<u>47 335</u>
	2023	2022
	\$	\$
Fonds de dotation		
Actions de sociétés ouvertes	3 642	4 110
Obligations de sociétés publiques, 2,96 % (2,96 % au 30 avril 2022), échéant à différentes dates jusqu'en mai 2077	3 417	2 796
Obligations du gouvernement municipal, 2,79 % à 3,45 % (2,79 % à 3,45 % au 30 avril 2022), échéant à différentes dates jusqu'en juin 2038	1 231	1 296
Obligations du gouvernement provincial, 2,46 % (2,46 % au 30 avril 2022), échéant à différentes dates jusqu'en juin 2038	1 113	1 163
Fonds communs d'action	23 961	21 599
Fonds commun obligataire	5 860	5 014
	<u>39 224</u>	<u>35 978</u>

- (a) La valeur nominale des obligations résiduelles, échéant en décembre 2036, est de 105 782 000 \$. La direction devra réinvestir cette somme jusqu'en 2044 dans le but d'encaisser un montant total de 150 000 000 \$ et de l'utiliser pour rembourser les débetures non garanties totalisant 150 000 000 \$ (voir la note 16) échéant en 2044.

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

9 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

À court terme

	2023	2022
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Montants à recevoir	26 449	19 693
Droits de scolarité	22 862	18 802
Intérêts courus	2 733	275
Taxes à la consommation à recevoir	5 982	6 240
Subventions et autres sommes à recevoir du MES (a)	140 515	146 199
Subventions et autres sommes à recevoir de ministères et d'organismes provinciaux		47
	<u>198 541</u>	<u>191 256</u>

- (a) Le solde à court terme des subventions et des autres sommes à recevoir du MES est composé des éléments suivants :

	2023	2022
	\$	\$
Subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier	95 018	96 223
Ajustements des recomptages de l'effectif étudiant	15 227	13 191
Autres subventions à recevoir	30 270	36 785
	<u>140 515</u>	<u>146 199</u>

	2023	2022
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Montants à recevoir	27 840	22 528
Subventions et autres sommes à recevoir du MES	1 013	-
Sommes à recevoir de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal	1 294	1 162
Sommes à recevoir de la Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	16	358
Subventions et autres sommes à recevoir de ministères et d'organismes provinciaux	629	340
Autres subventions à recevoir	9 459	6 417
Autres	942	656
	<u>41 193</u>	<u>31 461</u>

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

9 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

	2023	2022
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Montants à recevoir	25 857	17 274
Intérêts courus	9 512	7 201
Subventions et autres sommes à recevoir du MES	170 385	101 945
Subventions et autres sommes à recevoir de ministères et d'organismes provinciaux	149	713
Autres subventions à recevoir	2 345	3 260
Autres	18 762	9 203
	<u>227 010</u>	<u>139 596</u>
	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonds de dotation		
Montants à recevoir	7	356
Intérêts courus	8	7
	<u>15</u>	<u>363</u>

Les montants à recevoir et les droits de scolarité sont présentés aux états financiers consolidés déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 5 979 000 \$ (5 490 000 \$ en 2022).

À long terme

	2023	2022
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Financement à recevoir		580
Autres	431	494
	<u>431</u>	<u>1 074</u>
	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Montants à recevoir		422
Subventions et autres sommes à recevoir du MES (a)	926 254	950 026
Sommes à recevoir de ministères et d'organismes provinciaux		22
Autres	8 314	7 392
	<u>934 568</u>	<u>957 862</u>

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

9 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

(a) Le solde à long terme des subventions et des autres sommes à recevoir du MES est composé des éléments suivants :

	2023	2022
	\$	\$
Subvention à recevoir pour les passifs environnementaux	14 948	3 764
Financement à recevoir	911 306	946 262
	<u>926 254</u>	<u>950 026</u>

10 - AVANTAGE LIÉ AU BAIL

La TÉLUQ a signé en 2013 une convention de bail d'une durée de 20 ans avec une possibilité de prolongation pour une période supplémentaire de 10 ans, et ce, aux mêmes prix et conditions. Des travaux de base au coût de 3 043 900 \$ ont été assumés par la TÉLUQ en contrepartie d'une réduction du prix de base du loyer calculée en tenant compte d'un amortissement basé sur un taux de 8 % et une période de 20 ans. L'avantage lié au bail est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant à la durée du bail, incluant la période de prolongation, soit sur une période de 30 ans.

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Avantage lié au bail	<u>3 044</u>	<u>1 062</u>	<u>1 982</u>	<u>2 083</u>

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

11 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	81 773		81 773
Améliorations de terrains	38 483	17 323	21 160
Bâtiments	1 735 058	737 775	997 283
Améliorations majeures aux bâtiments	881 470	265 755	615 715
Construction en cours	86 192		86 192
Améliorations locatives	15 135	10 440	4 695
Matériel et équipement			
Équipement de communication et équipement multimédia	31 412	21 850	9 562
Mobilier et équipement de bureau	34 501	25 046	9 455
Équipement informatique	108 133	82 219	25 914
Équipement spécialisé d'enseignement et de recherche	284 971	164 108	120 863
Réseau de télécommunications	23 019	11 661	11 358
Autres éléments d'équipement	49 975	28 359	21 616
Documents de bibliothèque et manuels pédagogiques	51 434	32 051	19 383
Matériel roulant	3 930	2 704	1 226
Autres actifs corporels	23 633	17 439	6 194
Œuvres d'art	8 645		8 645
	3 457 764	1 416 730	2 041 034
Immobilisations corporelles louées			
Terrains	3 050		3 050
Bâtiments	50 365	14 833	35 532
	3 511 179	1 431 563	2 079 616

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

11 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	2022		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	81 681		81 681
Terrains de football et de soccer	1 899	1 899	–
Améliorations de terrains	35 526	15 912	19 614
Bâtiments	1 722 107	709 593	1 012 514
Améliorations majeures aux bâtiments	786 986	237 238	549 748
Construction en cours	82 882		82 882
Améliorations locatives	14 027	9 116	4 911
Matériel et équipement			
Équipement de communication et équipement multimédia	29 268	20 116	9 152
Mobilier et équipement de bureau	30 659	22 287	8 372
Équipement informatique	102 362	77 598	24 764
Équipement spécialisé d'enseignement et de recherche	266 511	158 733	107 778
Réseau de télécommunications	22 077	10 555	11 522
Autres éléments d'équipement	48 919	29 377	19 542
Documents de bibliothèque et manuels pédagogiques	50 413	31 580	18 833
Matériel roulant	3 584	2 436	1 148
Autres actifs corporels	23 485	14 813	8 672
Œuvres d'art	8 549		8 549
	3 310 935	1 341 253	1 969 682
Immobilisations corporelles louées			
Terrains	3 051		3 051
Bâtiments	50 366	13 826	36 540
	3 364 352	1 355 079	2 009 273

Au cours de l'exercice, l'Université a procédé à la radiation d'immobilisations corporelles complètement amorties d'une valeur de 16 602 152 \$ (20 061 613 \$ en 2022).

12 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2023		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Développement informatique	49 862	32 644	17 218
Logiciels	10 138	5 611	4 527
Autre actif incorporel	6 449	2 988	3 461
	66 449	41 243	25 206

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

12 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

	2022	
	Coût	Valeur comptable nette
	Amortissement cumulé	
	\$	\$
Développement informatique	46 116	17 206
Logiciels	9 445	4 384
Autre actif incorporel	5 692	2 734
	<u>61 253</u>	<u>24 324</u>

Au cours de l'exercice, l'Université a procédé à la radiation d'immobilisations incorporelles complètement amorties d'une valeur de 1 228 610 \$ (3 046 259 \$ en 2021).

13 - EMPRUNTS BANCAIRES

Les emprunts bancaires, d'un montant total autorisé de 664 027 000 \$ (450 765 000 \$ au 30 avril 2022), dont 424 889 000 \$ pour les immobilisations subventionnées en vertu du Plan quinquennal des investissements universitaires, portent intérêt à des taux variant de 4,51 % à 6,9 % (1,35 % à 3,47 % au 30 avril 2022) ou au taux préférentiel de 6,7 % (3,2 % au 30 avril 2022) et seront renégociables en 2023-2024. Au 30 avril 2023, l'Université utilise 155 181 000 \$, dont 1 163 000 \$ au fonds de fonctionnement et 154 018 000 \$ au fonds des immobilisations. En vertu des conventions de crédit, certaines universités doivent respecter des clauses restrictives. Au cours de l'exercice, sur la base des états financiers fournis au créancier, ces clauses restrictives sont respectées.

14 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

À court terme

	2023	2022
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Comptes fournisseurs et charges à payer	108 073	72 802
Salaires et charges sociales	94 055	111 381
Vacances courues	60 052	56 553
Crédits d'enseignement en réserve	6 760	7 061
Subventions à rembourser au MES pour la variation de l'effectif étudiant	22 903	19 092
Autres sommes à payer au MES	7 195	11 869
Sommes à payer à des ministères et autres organismes gouvernementaux	968	413
Autres	8 428	6 444
	<u>308 434</u>	<u>285 615</u>

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

14 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT (suite)

	2023	2022
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Comptes fournisseurs et charges à payer	5 186	4 359
Salaires et charges sociales	3 276	2 924
Vacances courues	678	738
Autres	107	86
	<u>9 247</u>	<u>8 107</u>
	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Comptes fournisseurs et charges à payer	35 690	30 886
Salaires et charges sociales	5	1
Vacances courues	2	—
Retenues sur les contrats	6 561	4 468
Autres	2 385	2 415
	<u>44 643</u>	<u>37 770</u>
	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonds de dotation		
Comptes fournisseurs et charges à payer	21	—
Salaires et charges sociales	2	17
	<u>23</u>	<u>17</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 9 983 340 \$ (9 760 515 \$ au 30 avril 2022).

15 - APPORTS REPORTÉS

	2023	2022
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Solde au début	327 614	279 848
Sommes encaissées au cours de l'exercice	332 595	298 184
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	(289 481)	(250 418)
Solde à la fin	<u>370 728</u>	<u>327 614</u>

Ces apports reportés représentent des ressources inutilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à la réalisation de projets de recherche ou d'autres projets précisés par le porteur.

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

15 - APPORTS REPORTÉS (suite)

	2023	2022
	\$	\$
Fonds des immobilisations	3 115	1 661
	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Fonds de dotation		
Solde au début	13 153	13 204
Sommes encaissées au cours de l'exercice	2 826	2 698
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	(2 177)	(2 749)
Solde à la fin	13 802	13 153

Ces apports reportés représentent des ressources inutilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à des fins précisées par le donateur.

16 - DETTE À LONG TERME

	2023	2022
	\$	\$
Emprunts à terme, taux variant de 0,6 % à 1,74 % (0,73 % à 1,49 % au 30 avril 2022), remboursables par versements mensuels variables, échéant à différentes dates jusqu'en novembre 2037 (a)	89 676	96 558
Effets à payer, taux moyen pondéré de 3 % (2,82 % en 2022), remboursables par versements annuels à des fonds échéant à différentes dates jusqu'en 2043 (b)	833 550	806 973
Déventures non garanties de premier rang, série « A », déduction faite des frais d'émission non amortis de 2 566 032 \$ (2 690 195 \$ au 30 avril 2022), taux annuel de 5,86 %, d'une valeur nominale à l'échéance de 150 000 000 \$, intérêts payables semestriellement, échéant en 2044 (c)	147 434	147 309
Obligation découlant d'un bail emphytéotique relatif à des actifs d'une valeur comptable nette de 22 652 950 \$, taux de 6,15 %, remboursable par versements mensuels de 185 979 \$, capital et intérêts, basée sur une période d'amortissement de 25 ans jusqu'en 2032	15 549	16 783
Emprunts, garantis par une hypothèque immobilière sur des loyers, taux variable des acceptations bancaires canadiennes de trois mois, soit 4,78 % (1,58 % au 30 avril 2022), remboursables par versements semestriels, échéant en décembre 2023 et 2033 (d)	23 313	25 251

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

16 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2023	2022
	\$	\$
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition sur un terrain et un bâtiment, taux de 7,25 %, remboursable par versements mensuels de 170 119 \$, incluant les intérêts, échéant le 1er décembre 2034, avec option d'achat au prix de 1 \$ à l'échéance	16 232	17 103
Emprunt, garanti par Financement-Québec, taux fixe de 2,87 %, remboursable par versements semestriels de 771 354 \$, capital et intérêts, échu durant l'exercice	-	755
Emprunts hypothécaires, taux fixes variant de 2,91 % à 3,14 %, remboursables par versements mensuels de 19 690 \$, échus durant l'exercice	-	1 449
Emprunts à terme, taux fixes variant de 2,67 % à 2,91 %, remboursables par versements mensuels de 12 822 \$ et de 33 787 \$, capital et intérêts, renouvelables en octobre 2023	713	1 244
Billet à long terme auprès du fonds de financement subventionné par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, d'un montant à l'origine de 11 311 872 \$ conformément au décret no 483-2016 du 8 juin 2016, taux de 1,47 %, remboursable par versements mensuels de 164 878 \$, capital et intérêts, échu durant l'exercice	-	328
Emprunt à terme sous forme d'acceptations bancaires, taux de 3,26 %, avec renouvellement mensuel des acceptations bancaires, échéant en 2024 (e)	10 874	11 762
Emprunt bancaire, taux de 4,86 %, remboursable par versements mensuels de 23 250 \$, capital seulement, échéant en février 2026	790	1 070
Emprunt auprès de l'Université de Sherbrooke, taux de 3,5 %, remboursable par versements mensuels de 13 160 \$, capital et intérêts, échu durant l'exercice	-	56
Emprunt, taux de 3,1 % (taux effectif de 3,24 %), remboursable par versements annuels de 111 509 \$, capital et intérêts, échu durant l'exercice	-	107
Somme due au Cégep de Jonquière, garantie par la marque de commerce de l'École des arts numériques et du design (NAD), sans intérêt, remboursable par versements annuels de 150 000 \$ en capital, échéant en juin 2023	150	300

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

16 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2023	2022
	\$	\$
Billet à long terme auprès du fonds de financement subventionné par le MES, d'un montant à l'origine de 7 200 000 \$ conformément au décret no 174-2014 du 26 février 2014, taux de 2,97 %, remboursable par versements annuels de 720 000 \$ en capital, plus les intérêts payables trimestriellement, échéant en mars 2024	720	1 440
Emprunt bancaire, taux semi-annuel de 2,59 %, remboursable par versements mensuels de 152 713 \$, capital et intérêts, échu durant l'exercice	-	304
Hypothèque mobilière, taux de 1,57 %, remboursable par versements trimestriels de 424 343 \$, capital et intérêts, ainsi que les frais de gestion et d'émission, échue durant l'exercice	-	422
Emprunt, taux variable des acceptations bancaires canadiennes d'un mois plus 0,47 % (taux variable moyen de 3,46 %), capital remboursable par versements mensuels moyens de 140 294 \$, échéant en novembre 2034 (f) (g)	20 234	21 918
Billet à long terme auprès du fonds de financement subventionné par le MES, d'un montant à l'origine de 1 749 062 \$, taux de 2,16 %, remboursable par versements annuels de 197 274 \$, capital et intérêts, échéant en novembre 2031	1 590	1 749
	1 160 825	1 152 881
Tranche échéant à moins de un an	182 982	110 536
	977 843	1 042 345

- (a) L'ÉTS a procédé, au moyen d'ententes de swap de taux d'intérêt avec des institutions financières décrites à la note 20, à la conversion de ses emprunts à terme à des taux variables en emprunts à des taux fixes de 4,3 % à 5,14 %.
- (b) Ces effets à payer sont garantis, capital et intérêts, par le crédit général de l'UQ et par le transport de subventions du MES accordées par décrets, payables à même les crédits à voter annuellement par l'Assemblée nationale du Québec conformément à la *Loi sur les investissements universitaires*.
- (c) Le remboursement de ces débetures sera effectué à même le placement du fonds des immobilisations (voir la note 8). Dans l'éventualité où la valeur du placement serait moindre que la somme nécessaire au remboursement de la dette, le gouvernement du Québec est autorisé à octroyer une subvention pour compenser le manque à gagner. Le gouvernement est également autorisé à récupérer de l'UQAM, en 2044, le surplus dont elle bénéficierait si le placement devait générer plus que les 150 000 000 \$ attendus. En vertu de décrets de 2009 et de 2012, le gouvernement prend à sa charge une portion des intérêts annuels, soit 6 626 429 \$.

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

16 - DETTE À LONG TERME (suite)

- (d) L'UQ a procédé, au moyen d'une entente de swap de taux d'intérêt avec une institution financière décrite à la note 20, à la conversion de l'emprunt à terme de 43 000 000 \$ à l'origine (23 312 777 \$ au 30 avril 2023), portant intérêt au taux variable de trois mois basé sur l'indice de référence des acceptations bancaires de moins de un an (CDOR), en emprunt au taux fixe de 5,35 %.
- (e) L'UQ a procédé, au moyen d'une entente de swap de taux d'intérêt avec une institution financière décrite à la note 20, à la conversion d'un emprunt à terme de 18 028 559 \$ à l'origine (10 874 048 \$ au 30 avril 2023), portant intérêt au taux variable de trois mois basé sur l'indice de référence pour les acceptations bancaires de moins de un an (CDOR) en emprunt au taux fixe de 3,26 %.
- (f) L'INRS a conclu un swap de taux d'intérêt à départ différé avec une institution financière, comme il est décrit à la note 20.
- (g) Le gouvernement prend à sa charge le capital et les intérêts de cet emprunt. Les montants payables par le gouvernement sont grevés d'une hypothèque mobilière en faveur du Fonds de financement.

Les remboursements à effectuer sur la dette au cours de chacune des cinq prochaines années se détaillent comme suit :

	2 024	2 025	2 026	2 027	2028
	\$	\$	\$	\$	\$
Billets, débetures et autres dettes	180 739	130 729	88 080	105 629	45 113
Contrats de location-acquisition (incluant la portion d'intérêts)	4 273	4 273	4 273	4 273	4 273
	185 012	135 002	92 353	109 902	49 386

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

17 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Régimes d'avantages sociaux à prestations définies

L'Université évalue ses obligations au titre des prestations définies pour les besoins de la comptabilité au 30 avril de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du RRUQ aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2022, avec extrapolation au 30 avril 2023 pour les coûts des prestations déterminées dans l'année financière 2022-2023. L'évaluation actuarielle la plus récente du PSR pour les cadres supérieurs de l'Université du Québec a été effectuée en date du 31 décembre 2019, avec extrapolation au 30 avril 2023. L'évaluation actuarielle la plus récente pour les régimes d'assurance collective et de prestations de départ a été effectuée en date du 31 mars 2023, avec extrapolation au 30 avril 2023.

Le nombre de participants pour l'ensemble des établissements est de 9 950 (9 600 au 30 avril 2022).

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux futurs et des montants inscrits dans les états financiers consolidés

	RRUQ		Régime de retraite – PSR		Régime d'assurance collective		Régime de prestations de départ	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations déterminées	(5 149 941)	(5 474 187)	(18 732)	(17 958)	(40 991)	(44 578)	(209 959)	(219 605)
Valeur marchande des actifs du régime	5 576 297	5 311 323	–	–	–	–	–	–
Provision pour moins-value	(426 356)	–	–	–	–	–	–	–
Passif au titre des prestations déterminées	<u>–</u>	<u>(162 864)</u>	<u>(18 732)</u>	<u>(17 958)</u>	<u>(40 991)</u>	<u>(44 578)</u>	<u>(209 959)</u>	<u>(219 605)</u>

Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice

	2023	2022
	\$	\$
RRUQ	69 797	58 435
Régime de retraite – PSR	1 363	1 311
Régime d'assurance collective	4 136	4 247
Régime de prestations de départ	26 017	26 239

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

17 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

	RRUQ		Régime de retraite – PSR		Régime d'assurance collective		Régime de prestations de départ	
	2023 %	2022 %	2023 %	2022 %	2023 %	2022 %	2023 %	2022 %
Obligations au titre des prestations déterminées								
Taux d'actualisation	5,68	4,66	4,79	4,81	4,79	4,81	4,79	4,81
Taux de croissance de la rémunération	2,75	2,50	2,75	2,50	2,75	2,50	2,75	2,50
Coût des prestations								
Taux d'actualisation	4,66	4,73	4,81	3,09	4,81	3,09	4,81	3,09
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

	2023	2022
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	5,23 %	5,31 %
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	4,00 %	4,00 %
Année où le taux devrait se stabiliser	2039	2039

Régime à cotisations définies

Les chargés de cours participent à un régime de retraite facultatif à cotisations définies commun à l'ensemble des établissements de l'Université, soit le Régime de retraite des chargés de cours de l'Université du Québec (RRCCUQ). La charge de l'exercice relative à la participation de l'ensemble des établissements s'élève à 7 723 967 \$ (7 319 156 \$ en 2022).

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

18 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

	2023	2022
	\$	\$
Solde au début	1 391 594	1 319 316
Sommes encaissées au cours de l'exercice	180 820	155 093
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	(89 133)	(82 815)
Solde à la fin	<u>1 483 281</u>	<u>1 391 594</u>

Ces apports reportés comprennent le solde non amorti d'apports reçus sous forme d'immobilisations ou d'apports grevés d'affectations d'origine externe destinés à l'acquisition d'immobilisations.

19 - PASSIFS ENVIRONNEMENTAUX

Un recensement effectué démontre que l'UQAR et l'ÉTS ont des terrains contaminés sous leur responsabilité. En vertu de la réglementation en matière d'environnement, elles pourraient être tenues de réaliser des travaux de décontamination sur ces terrains. Les coûts de ces travaux de décontamination sont estimés à 5 134 000 \$. Un passif résultant de ces travaux a été comptabilisé dans les états financiers consolidés de l'Université. Un compte à recevoir y a également été comptabilisé, puisque le gouvernement du Québec a signifié qu'il assumera les coûts relatifs à ces terrains. En date du 30 avril 2023, la direction est d'avis qu'une provision adéquate a été constituée relativement aux coûts supplémentaires à venir.

20 - INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Swaps de taux d'intérêt pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée

L'UQ a contracté les swaps de taux d'intérêt suivants afin de couvrir la variation des flux de trésorerie ayant trait à une tranche de la dette à long terme portant intérêt à taux variable dans le fonds d'immobilisations.

Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe %	2023		2022	
		Valeur nominale \$	Juste valeur \$	Juste valeur \$	Variation \$
Décembre 2023 et 2033	5	23 313	(2 211)	(3 138)	927
Février 2024	3	10 874	128	29	99
Août 2040 (a)	3		132	263	(131)
		<u>34 187</u>	<u>(1 951)</u>	<u>(2 846)</u>	<u>895</u>

(a) Émission en février 2024 à la suite de l'échéance d'un autre swap.

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

20 - INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

Swaps de taux d'intérêt pour lesquels la comptabilité de couverture est appliquée

L'ÉTS a conclu des ententes de swap de taux d'intérêt et, en vertu de chacun des contrats, des versements ou des encaissements correspondant à la différence entre les taux d'intérêt fixes et le taux variable basé sur le taux CDOR de 5,01 % (1,33 % au 30 avril 2022) sont effectués. Ces contrats de swap sont qualifiés d'instruments de couverture de la dette à long terme et les paiements afférents sont donc comptabilisés à l'état des produits et des charges consolidés à titre d'ajustement des frais d'intérêts au fur et à mesure qu'ils sont effectués.

Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe %	Valeur nominale \$
Avril 2032	5	14 781
Septembre 2034	5	22 577
Septembre 2034	5	4 181
Novembre 2027 (b)	5	23 758
Mars 2035	4	16 037

(b) L'ÉTS a conclu un swap de taux d'intérêt à départ différé, prenant effet en novembre 2027 et échéant en novembre 2037, à un taux fixe de 2,89 %.

L'INRS a conclu un swap de taux d'intérêt à départ différé prenant effet le 13 novembre 2019 et échéant le 14 novembre 2034, soit jusqu'à l'amortissement complet de la dette pour tous les projets inclus dans cet emprunt. La somme nominale de référence du swap a été fixée à 25 755 592 \$ le 13 novembre 2019 et décroît au même rythme que les remboursements en capital de l'emprunt à terme portant intérêt au taux variable CDOR de 1 mois, plus des frais de 0,49 %, pour une durée de 15 ans, soit jusqu'en novembre 2034.

Ces contrats de swap sont qualifiés d'instruments de couverture de la dette à long terme, et les paiements afférents sont donc comptabilisés à l'état des produits et des charges consolidés à titre d'ajustement des frais d'intérêts au fur et à mesure qu'ils sont effectués.

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

21 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- a) Les engagements non inscrits aux livres pour commandes inachevées d'achat de biens et de services se répartissent comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Fonds de fonctionnement	<u>74 123</u>	<u>44 573</u>
Fonds avec restrictions	<u>10 317</u>	<u>8 791</u>
Fonds des immobilisations	<u>140 029</u>	<u>157 230</u>
Fonds de dotation	<u>67</u>	<u>46</u>

- b) Les baux à long terme pour des immeubles et de l'équipement, échéant à différentes dates jusqu'en novembre 2038, représentent des engagements totalisant 84 938 272 \$ (78 170 816 \$ au 30 avril 2022), qui se répartissent comme suit :

	\$
2024	15 864
2025	13 873
2026	11 390
2027	10 639
2028	9 709
2029 et suivantes	<u>23 462</u>
	<u>84 938</u>

Des baux contiennent certaines clauses d'ajustement, pour les taxes et les services liés à la location des immeubles, et de pénalités pour non-renouvellement.

- c) Les contrats de service et de location, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2034, représentent une somme de 67 883 497 \$ (61 880 163 \$ au 30 avril 2022) pour différents services et locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élevaient à 26 756 947 \$ en 2024, à 14 092 463 \$ en 2025, à 6 057 160 \$ en 2026, à 3 355 283 \$ en 2027 et à 2 798 291 \$ en 2028.
- d) L'UQAC s'est engagée, d'après un bail échéant le 31 mars 2105, à louer un terrain. En contrepartie, elle s'est engagée à construire un bâtiment d'une valeur approximative de 4 150 000 \$ qui sera remis, sans compensation aucune, au locateur à la fin du bail.

L'UQAC s'est également engagée, par bail jusqu'au 2 décembre 2063, à louer un terrain. En contrepartie, conformément à cette entente, elle doit construire un bâtiment d'une valeur approximative de 10 000 000 \$ qui sera remis, sans contrepartie aucune, au locateur à la fin du bail. Parallèlement à cette entente, l'UQAC s'est fait céder, sans contrepartie, le bâtiment d'une valeur approximative de 10 000 000 \$ en date du 30 avril 2015 par une tierce partie.

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

21 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

- e) L'UQTR s'est engagée le 24 février 2015 auprès de la Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières à mettre en place un mécanisme de financement d'une partie des frais de fonctionnement de cette dernière. Cette entente de collaboration prévoit que l'UQTR versera à la Fondation une contribution d'un minimum de 350 000 \$ annuellement (indexée selon l'indice des prix à la consommation). L'entente se terminera le 23 février 2025 et se renouvellera automatiquement pour des périodes successives de cinq ans, à moins d'avis contraire d'une des parties. Les paiements minimums exigibles pour les deux prochains exercices s'élevaient à 440 954 \$ en 2024 et à 458 592 \$ en 2025.

- f) Cautionnement et lettres de garantie bancaire :

En vertu d'une résolution du conseil d'administration, l'UQAM s'est portée garante, au profit de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal, du solde négatif du fonds général de la Fondation, et ce, jusqu'à concurrence de ce solde, mais pour un montant n'excédant pas 1 000 000 \$. Au 30 avril 2023, le solde du fonds général est positif.

L'UQO se porte garante d'une marge de crédit de la Fondation de l'Université du Québec en Outaouais jusqu'à un montant de 300 000 \$. Le solde de la marge de crédit est de 270 000 \$ au 30 avril 2023 (inutilisée au 30 avril 2022).

- g) La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a accueilli les plaintes concernant l'équité salariale, déposées par les syndicats des employées et employés de soutien, affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique, de l'UQAM, de l'UQTR, de l'UQAC, de l'UQAR, de l'ÉTS, de l'INRS et de la TÉLUQ. Ces décisions ont été portées en appel au Tribunal administratif du travail (TAT).

Une sentence a été rendue dans le dossier de l'UQAM le 13 septembre 2017, confirmant la décision de la CNESST. Les parties ne s'étant pas entendues sur la méthode de calcul des ajustements salariaux, le TAT a été saisi du litige, et une décision a été rendue le 31 janvier 2020 concernant les balises que l'UQAM devrait appliquer. L'UQAM a demandé une révision de cette décision devant un autre juge du TAT, et celle-ci a été rejetée. L'UQAM a donc enclenché une médiation avec le syndicat afin de statuer sur la façon de calculer les montants à verser pour une portion des versements.

L'UQTR, l'UQAC, l'UQAR et la TÉLUQ ont retiré leurs demandes d'appel au TAT et ont procédé à un versement. Les autres établissements examinent également la possibilité de retirer leur demande d'appel.

Une provision a été comptabilisée par les établissements et fait l'objet de discussions entre les parties; tout paiement supplémentaire pouvant résulter du dénouement de cette plainte serait imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

21 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

- h) La majorité des établissements font l'objet de plusieurs griefs de la part de leurs syndicats. L'issue de ces requêtes est actuellement inconnue et les montants en cause ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable. Conséquemment, aucune provision n'a été comptabilisée.
- i) Les universités font face à des recours judiciaires dans le cadre de leur exploitation. L'issue de ces recours étant inconnue et les montants en cause ne pouvant être tous raisonnablement estimés, aucune provision n'a été comptabilisée.

22 - ORGANISMES APPARENTÉS

Les états financiers des organismes apparentés aux universités constituantes, aux écoles supérieures et à l'institut de recherche de l'Université sont annexés ou inclus en notes aux états financiers de ceux-ci.

Les opérations entre apparentés sont présentées distinctement aux états financiers consolidés lorsque celles-ci représentent des sommes non négligeables individuellement.

L'Université est également apparentée à tous les ministères et aux fonds spéciaux, ainsi qu'à tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement. L'Université n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers consolidés.

L'Université détient soit le contrôle des organismes suivants, soit un intérêt économique dans ceux-ci, ou exerce une influence notable sur ces organismes :

UQAM :

- Fondation de l'Université du Québec à Montréal

UQTR :

- Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières
- Corporation du sport interuniversitaire de l'UQTR

UQAC :

- Corporation d'aide au Pavillon sportif de l'UQAC
- Consortium de recherche en exploration minérale (CONSOREM)
- La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc.

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

22 - ORGANISMES APPARENTÉS (suite)

UQAR :

- Fondation de l'Université du Québec à Rimouski inc.
- Les logements étudiants de l'UQAR
- Reformar

UQO :

- Fondation de l'Université du Québec en Outaouais
- Corporation des services universitaires de l'Outaouais et des Laurentides
- Compagnie de cimetières de Hull 2009

UQAT :

- Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

INRS :

- Fondation Armand-Frappier
- Fondation de l'INRS

ÉTS :

- Centre de l'entrepreneuriat technologique de l'ÉTS (CENTECH)

UQ :

- Les Presses de l'Université du Québec (PUQ)
- Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ)
- Fondation de l'Université du Québec (FUQ)

23 - RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

La valeur comptable aux bilans consolidés des actifs financiers de l'Université exposés au risque de crédit, déduction faite des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'Université est exposée.

Débiteurs (droits de scolarité et autres)

Le risque de crédit de l'Université provient principalement des débiteurs. L'Université n'exige pas de garantie de ses clients. Le solde des débiteurs est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'Université aux créances douteuses n'est pas importante.

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

23 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Subventions et réclamations à recevoir

L'Université juge que le risque de crédit pour ces actifs est faible, car ils sont à recevoir du MES et d'organismes externes reconnus.

L'Université est également exposée au risque de crédit en raison du fait qu'elle se porte garante d'autres parties, comme le détaille la note 21.

Risque de change

L'INRS, l'ÉTS et l'UQTR sont exposés au risque de change en raison de l'encaisse, des débiteurs et autres sommes à recevoir ainsi que des créditeurs et autres dettes de fonctionnement libellés en dollars américains, en euros et en autres devises. Au 30 avril 2023, l'encaisse et les placements libellés en dollars américains totalisent 2 148 589 \$ (1 313 037 \$ au 30 avril 2022), l'encaisse et les placements libellés en euros totalisent 0 \$ (230 265 \$ au 30 avril 2022), les débiteurs et autres sommes à recevoir libellés en dollars américains totalisent 1 207 687 \$ (646 638 \$ au 30 avril 2022), les débiteurs et autres sommes à recevoir libellés en euros totalisent 322 844 \$ (32 399 \$ au 30 avril 2022), les créditeurs et autres dettes de fonctionnement libellés en dollars américains totalisent 2 217 042 \$ (852 041 \$ au 30 avril 2022), et les créditeurs et autres dettes de fonctionnement libellés en euros totalisent 65 506 \$ (458 842 \$ au 30 avril 2022).

Risque de taux d'intérêt

Les placements et des dettes à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les emprunts bancaires et des dettes à long terme portent intérêt à taux variable et exposent donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'Université ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

Risque de prix autre

Les placements en obligations exposent l'Université à un risque de juste valeur résultant des fluctuations des cours de marché.

L'Université conclut des contrats de swap visant à couvrir le risque de flux de trésorerie auquel elle est exposée, en vertu desquels elle échange son taux d'intérêt variable contre un taux fixe couvrant un emprunt à taux variable, comme le décrit la note 20.

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

23 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, et à s'assurer que l'Université dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montants autorisés suffisants. L'Université établit des prévisions budgétaires et des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

24 - OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles de l'Université concernent principalement le désamiantage de ses bâtiments. Les autres obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles sont notamment relatives au démantèlement de réservoirs contenant des produits pétroliers et d'équipements contenant des halocarbures et à la remise en état de locaux loués à l'échéance du bail.

Aucun passif n'est comptabilisé à l'égard de ces obligations puisque l'Université n'est pas en mesure de faire une estimation raisonnable du montant de cette obligation.

De plus, l'Université détient trois espaces patrimoniaux dans le bâtiment Judith-Jasmin (UQAM) pour lesquels aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles n'est comptabilisée à l'égard du désamiantage de ces espaces.

25 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DES BILANS CONSOLIDÉS

Après la fin de l'exercice, l'UQAR s'est engagée pour un montant de 3 322 655 \$ relativement à des contrats de travaux d'amélioration de ses immobilisations qui seront effectués au cours de l'exercice 2023-2024. Ces achats et travaux seront financés par des subventions du MES.

Renseignements supplémentaires

Fonds de fonctionnement

Bilan synoptique

au 30 avril 2023

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2023 Total	2022 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF														
Court terme														
Encaisse	–	23 371	29 357	23 805	28 414	33 344	2 993	11 335	113 872	26 047	13 683	–	306 221	273 589
Placements	–	35 000	–	–	–	14 012	101 033	–	–	12 040	–	–	162 085	72 673
Débiteurs et autres sommes à recevoir	53 659	39 501	16 525	12 505	11 937	18 885	11 371	6 696	15 155	7 138	134 761	(129 592)	198 541	191 256
Avances interfonds	–	–	343	–	–	–	–	–	–	–	845	–	1 188	4 055
Stocks et frais payés d'avance	4 544	1 393	1 459	182	135	36	3 174	165	2 916	1 318	804	–	16 126	13 421
	58 203	99 265	47 684	36 492	40 486	66 277	118 571	18 196	131 943	46 543	150 093	(129 592)	684 161	554 994
Long terme														
Débiteurs et autres sommes à recevoir	3 245	1 625	1 307	1 280	740	430	2 142	826	1 693	1 375	–	(14 232)	431	1 074
Avantage lié au bail	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1 982	–	–	1 982	2 083
Placements	–	–	135	–	–	–	–	–	465	23	17 312	–	17 935	16 717
Frais différés	585	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	585	578
	62 033	100 890	49 126	37 772	41 226	66 707	120 713	19 022	134 101	49 923	167 405	(143 824)	705 094	575 446
PASSIF														
Court terme														
Découvert bancaire	4 300	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	4 300	2 403
Emprunts bancaires	1 163	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1 163	2 000
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	79 782	44 175	22 471	16 479	17 378	34 419	16 164	8 819	45 694	11 718	139 938	(128 603)	308 434	285 615
Produits reportés	3 857	8 322	4 491	529	826	4 538	233	2 108	4 136	1 446	1 252	–	31 738	26 320
Avances interfonds	104 461	52 741	32 201	24 227	32 136	28 720	90 858	8 726	46 850	11 407	6 709	–	439 036	366 293
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	–	580	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	580	580
	193 563	105 818	59 163	41 235	50 340	67 677	107 255	19 653	96 680	24 571	147 899	(128 603)	785 251	683 211
Long terme														
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	15 221	(15 221)	–	–
Dette à long terme	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	580
Passifs au titre des prestations définies	86 705	49 047	31 255	17 902	10 191	12 563	11 055	3 248	34 093	9 136	4 487	–	269 682	445 005
	280 268	154 865	90 418	59 137	60 531	80 240	118 310	22 901	130 773	33 707	167 607	(143 824)	1 054 933	1 128 796
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)														
Non grevés d'affectations	(250 040)	(65 032)	(42 454)	(24 809)	(21 427)	(13 533)	(16 230)	(4 577)	2 687	13 233	(14 105)	–	(436 287)	(639 355)
Grevés d'affectations														
Origine interne	31 805	11 057	1 162	3 444	2 122	–	18 633	698	641	2 983	13 903	–	86 448	86 005
	(218 235)	(53 975)	(41 292)	(21 365)	(19 305)	(13 533)	2 403	(3 879)	3 328	16 216	(202)	–	(349 839)	(553 350)

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche
Renseignements supplémentaires

Fonds de fonctionnement

Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

(non audité – en milliers de dollars)

												2023		2022			
	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	C.S.C.	Réseau	Ajustements	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits																	
Droits de scolarité	88 732	49 078	21 557	15 284	23 021	8 426	4 166	10 401	52 283	10 090	–	–	–	–	283 038	256 068	
Subventions																	
Gouvernement du Québec																	
MES	342 248	166 162	95 373	84 705	77 921	64 440	64 728	22 372	128 747	45 424	12 505	2 842	2 482	–	1 109 949	1 040 642	
Autres	92	234	500	2 415	439	458	–	3 651	242	262	–	–	–	–	8 293	7 058	
Gouvernement du Canada	5 139	2 522	1 853	1 599	1 358	1 441	4 611	–	3 590	492	–	–	–	–	22 605	21 017	
Autres	–	1 221	451	122	70	603	–	442	1 357	3	–	–	–	–	4 269	4 838	
Entreprises auxiliaires	15 864	2 065	705	625	–	–	445	49	16 975	–	–	–	–	–	36 728	30 347	
Dons	–	284	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	284	291	
Autres produits	40 377	15 207	15 979	5 202	5 589	5 651	12 195	3 588	2 293	9 414	4 769	570	5 779	(5 532)	121 081	106 265	
Frais indirects de recherche	4 171	1 606	2 222	867	–	572	4 792	398	1 670	920	–	–	–	–	17 218	15 357	
Produits nets de placements	293	2 006	–	793	860	–	3 153	182	2 784	1 326	1 011	–	238	–	12 646	2 724	
Contribution des établissements	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2 169	6 045	(8 214)	–	–	
	496 916	240 385	138 640	111 612	109 258	81 591	94 090	41 083	209 941	67 931	18 285	5 581	14 544	(13 746)	1 616 111	1 484 607	
Charges																	
Enseignement et recherche	325 336	151 509	78 627	69 418	67 503	51 015	45 605	16 270	108 594	35 713	1 216	–	2 589	(2 430)	950 965	898 845	
Services à la collectivité	5 336	1 074	2 920	518	1 309	1 861	–	9 317	7 934	1 608	–	–	–	–	31 877	26 771	
Recherche subventionnée	–	1 914	2 060	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	3 974	3 663	
Bibliothèque	15 188	5 391	4 409	2 928	4 040	1 283	1 701	1 171	2 947	1 025	1 073	–	685	(812)	41 029	40 310	
Audiovisuel	6 948	7 287	411	–	294	–	–	–	291	81	–	–	–	–	15 312	15 595	
Informatique	19 150	–	7 375	4 977	4 076	4 230	4 512	2 307	10 513	4 515	309	5 770	–	(2 169)	65 565	56 248	
Administration	48 551	25 633	15 806	14 168	12 510	12 496	15 591	5 322	27 539	12 338	9 065	–	4 351	(5 686)	197 684	181 994	
Terrains et bâtiments	38 824	14 702	15 583	8 356	6 686	4 487	14 951	1 715	19 884	2 985	6 079	–	2 921	(2 649)	134 524	124 926	
Services et aide aux étudiants	10 488	9 528	6 191	3 158	3 244	1 913	–	405	4 061	1 961	–	–	–	–	40 949	36 282	
Entreprises auxiliaires	9 172	1 669	798	609	870	433	178	20	4 853	4	–	–	–	–	18 606	16 663	
Avantages sociaux futurs	1 776	2 023	1 192	1 157	(421)	719	181	(323)	2 257	135	(461)	–	134	(20 984)	(12 615)	(19 912)	
Frais d'intérêts et autres frais financiers	648	–	–	–	–	134	–	–	–	–	–	–	–	–	782	451	
Autres charges	641	240	–	–	–	1 046	3 537	–	–	–	–	–	404	–	5 868	4 704	
Biens sous le seuil de la capitalisation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	30	–	–	–	–	30	20	
	482 058	220 970	135 372	105 289	100 111	79 617	86 256	36 204	188 873	60 395	17 281	5 770	11 084	(34 730)	1 494 550	1 386 560	
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant autre produit (charge)	14 858	19 415	3 268	6 323	9 147	1 974	7 834	4 879	21 068	7 536	1 004	(189)	3 460	20 984	121 561	98 047	
Autre produit (charge)																	
Contribution – emprunt réseau pour le redressement des bases	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(404)	–	404	–	–	–	
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	14 858	19 415	3 268	6 323	9 147	1 974	7 834	4 879	21 068	7 536	600	(189)	3 864	20 984	121 561	98 047	
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent	9 560	13 796	(1 660)	5 469	3 765	3 947	12 384	2 762	12 525	6 253	886	(452)	3 074	25 738			

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Renseignements supplémentaires

Fonds de fonctionnement

Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

(non audité – en milliers de dollars)

														2023	2022		
	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	C.S.C.	Réseau	Ajustements	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Soldes de fonds (négatifs) au début																	
Soldes déjà établis	(228 983)	(65 655)	(41 041)	(24 226)	(20 219)	(12 944)	1 499	(6 980)	(580)	8 849	466	2 845	(4 547)	(162 864)	(554 380)	(443 332)	
Modification comptable	–	–	–	–	1 030	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1 030	1 111	
Soldes redressés	(228 983)	(65 655)	(41 041)	(24 226)	(19 189)	(12 944)	1 499	(6 980)	(580)	8 849	466	2 845	(4 547)	(162 864)	(553 350)	(442 221)	
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	14 858	19 415	3 268	6 323	9 147	1 974	7 834	4 879	21 068	7 536	600	(189)	3 864	20 984	121 561	98 047	
Réévaluations et autres éléments afférents aux régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	12 481	3 250	874	2 608	(538)	(222)	1 998	(465)	1 162	634	(932)	–	–	141 880	162 730	(138 867)	
Virements interfonds	(16 591)	(10 985)	(4 393)	(6 070)	(8 725)	(2 341)	(8 928)	(1 313)	(18 322)	(803)	(121)	(231)	(1 957)	–	(80 780)	(70 309)	
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(218 235)	(53 975)	(41 292)	(21 365)	(19 305)	(13 533)	2 403	(3 879)	3 328	16 216	13	2 425	(2 640)	–	(349 839)	(553 350)	

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Renseignements supplémentaires

Fonds avec restrictions

Bilan synoptique

au 30 avril 2023

(non audité – en milliers de dollars)

														2023	2022	
	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	Total	Total		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		
ACTIF																
Court terme																
Encaisse	–	–	–	–	–	–	–	2 360	–	–	–	–	2 360	1 150		
Débiteurs et autres sommes à recevoir	5 812	2 952	5 154	5 607	1 424	3 544	7 782	412	6 647	889	970	–	41 193	31 461		
Avances interfonds	81 780	44 568	27 644	20 394	20 907	23 870	62 712	7 493	62 272	7 772	6 709	–	366 121	331 399		
Stocks et frais payés d'avance	735	–	30	–	–	–	578	10	–	20	–	–	1 373	879		
	88 327	47 520	32 828	26 001	22 331	27 414	71 072	10 275	68 919	8 681	7 679	–	411 047	364 889		
PASSIF																
Court terme																
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	2 465	628	1 164	1 486	1 224	21	1 215	524	–	520	–	–	9 247	8 107		
Produits reportés	–	–	–	–	–	–	–	–	487	–	–	–	487	598		
Apports reportés	81 123	42 063	29 272	24 515	21 107	27 393	51 273	9 710	68 432	8 161	7 679	–	370 728	327 614		
	83 588	42 691	30 436	26 001	22 331	27 414	52 488	10 234	68 919	8 681	7 679	–	380 462	336 319		
SOLDES DE FOND																
Grevés d'affectations																
Origine interne	4 739	4 829	2 392	–	–	–	18 584	41	–	–	–	–	30 585	28 570		
	88 327	47 520	32 828	26 001	22 331	27 414	71 072	10 275	68 919	8 681	7 679	–	411 047	364 889		

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Renseignements supplémentaires

Fonds avec restrictions

Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	Total	Total
Produits														
Subventions														
Gouvernement du Québec														
MES	36 604	7 340	4 603	4 632	4 745	2 803	2 001	727	1 979	2 126	5 265	–	72 825	69 499
Autres	–	10 706	6 136	14 997	5 072	4 367	7 687	2 160	5 308	2 505	–	–	58 938	49 071
Gouvernement du Canada	36 121	13 276	8 203	7 578	5 419	4 647	18 183	5 000	12 055	1 189	–	–	111 671	98 866
Autres	–	8 333	7 564	4 339	770	7 487	11 818	1 044	19 577	757	–	–	61 689	50 194
Dons	–	1 404	–	–	–	–	700	–	–	–	–	–	2 104	1 063
Autres produits	21 795	–	1 893	–	1 287	–	14 060	–	–	–	–	–	39 035	34 703
Produits nets de placements	–	–	–	–	–	–	112	–	–	–	–	–	112	116
	94 520	41 059	28 399	31 546	17 293	19 304	54 561	8 931	38 919	6 577	5 265	–	346 374	303 512
Charges														
Enseignement et recherche	81 332	6 662	1 134	–	14 466	19 239	48 656	4 549	1 361	4 642	4 310	–	186 351	169 574
Services à la collectivité	6 293	2 813	816	–	913	–	3 643	–	396	97	–	–	14 971	10 557
Recherche subventionnée	–	24 472	19 732	28 184	–	–	–	–	35 535	–	–	–	107 923	92 248
Bibliothèque	–	–	14	–	–	–	–	–	–	–	–	–	14	2
Informatique	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	955	–	955	418
Administration	168	55	129	–	(4)	–	–	362	–	150	–	–	860	1 410
Terrains et bâtiments	–	–	–	–	10	–	–	–	–	–	–	–	10	9
Services et aide aux étudiants	849	3 040	3 456	607	1 908	706	–	–	1 624	762	–	–	12 952	12 040
Entreprises auxiliaires	–	–	–	–	–	–	–	–	3	–	–	–	3	–
Frais indirects de recherche	4 171	1 606	2 222	2 755	–	572	4 792	–	–	920	–	–	17 038	15 173
Autres charges	–	–	–	–	–	–	30	–	–	–	–	–	30	68
Biens sous le seuil de la capitalisation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	6	–	–	6	8
	92 813	38 648	27 503	31 546	17 293	20 517	53 478	8 554	38 919	6 577	5 265	–	341 113	301 507
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 707	2 411	896	–	–	(1 213)	1 083	377	–	–	–	–	5 261	2 005
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent	730	863	418	–	–	(1 382)	1 365	11	–	–	–	–	–	–

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Renseignements supplémentaires

Fonds avec restrictions

Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	Total	Total
Soldes de fonds au début	4 637	3 266	2 205	–	–	–	18 421	41	–	–	–	–	28 570	29 556
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 707	2 411	896	–	–	(1 213)	1 083	377	–	–	–	–	5 261	2 005
Virements interfonds	(1 605)	(848)	(709)	–	–	1 213	(920)	(377)	–	–	–	–	(3 246)	(2 991)
Soldes de fonds à la fin	4 739	4 829	2 392	–	–	–	18 584	41	–	–	–	–	30 585	28 570

Renseignements supplémentaires

Fonds des immobilisations

Bilan synoptique

au 30 avril 2023

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2023 Total	2022 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF														
Court terme														
Encaisse	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	905	–	905	864
Débiteurs et autres sommes à recevoir	20 816	11 613	5 080	2 227	5 266	1 782	10 666	281	29 399	734	169 635	(30 489)	227 010	139 596
Avances interfonds	22 681	8 391	4 557	3 833	11 246	4 850	28 986	1 233	–	3 635	–	–	89 412	53 786
Immobilisations corporelles disponibles à la vente	–	–	–	–	–	–	2 013	–	–	–	–	–	2 013	–
Stocks et frais payés d'avance	2 123	–	–	329	–	–	133	–	–	–	–	–	2 585	4 938
	45 620	20 004	9 637	6 389	16 512	6 632	41 798	1 514	29 399	4 369	170 540	(30 489)	321 925	199 184
Long terme														
Débiteurs et autres sommes à recevoir	–	5 897	–	22 214	16 165	–	–	–	19 897	–	870 690	(295)	934 568	957 862
Placements	49 685	–	–	–	–	–	338	–	–	–	–	–	50 023	47 335
Frais différés	2	–	–	–	–	–	170	–	–	–	–	–	172	259
Immobilisations corporelles	610 003	198 447	123 898	125 179	96 331	67 290	272 273	11 810	487 296	13 525	73 564	–	2 079 616	2 009 273
Immobilisations incorporelles	9 646	4 231	1 335	366	1 387	166	1 468	190	1 905	898	3 614	–	25 206	24 324
	714 956	228 579	134 870	154 148	130 395	74 088	316 047	13 514	538 497	18 792	1 118 408	(30 784)	3 411 510	3 238 237
PASSIF														
Court terme														
Emprunts bancaires	–	3 738	–	–	–	–	–	–	8 145	–	142 135	–	154 018	132 293
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	17 986	2 554	2 754	1 730	1 956	205	3 533	15	3 307	6	41 068	(30 471)	44 643	37 770
Apports reportés	–	–	2 120	–	–	906	89	–	–	–	–	–	3 115	1 661
Avances interfonds	–	280	–	–	17	–	–	–	21 668	–	845	–	22 810	28 259
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	279	1 015	150	1 309	934	–	1 742	18	7 033	–	169 940	(18)	182 402	109 956
	18 265	7 587	5 024	3 039	2 907	1 111	5 364	33	40 153	6	353 988	(30 489)	406 988	309 939
Long terme														
Dettes à long terme	147 945	1 428	–	14 240	15 298	–	18 492	295	82 643	–	697 797	(295)	977 843	1 041 765
Apports reportés afférents aux immobilisations	397 014	170 146	112 693	108 167	78 366	55 948	199 854	10 498	292 279	10 110	48 206	–	1 483 281	1 391 594
Passifs environnementaux	–	–	–	3	–	–	–	–	5 131	–	–	–	5 134	3 480
Juste valeur des instruments financiers dérivés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1 951	–	1 951	2 846
	563 224	179 161	117 717	125 449	96 571	57 059	223 710	10 826	420 206	10 116	1 101 942	(30 784)	2 875 197	2 749 624
SOLDES DE FONDS														
Grevés d'affectations														
Origine interne	43 150	17 045	4 843	12 550	14 062	245	–	–	–	–	105	–	92 000	79 573
Investis en immobilisations	108 582	32 373	12 310	16 149	19 762	16 784	92 337	2 688	118 291	8 676	16 361	–	444 313	409 040
	151 732	49 418	17 153	28 699	33 824	17 029	92 337	2 688	118 291	8 676	16 466	–	536 313	488 613
	714 956	228 579	134 870	154 148	130 395	74 088	316 047	13 514	538 497	18 792	1 118 408	(30 784)	3 411 510	3 238 237

Renseignements supplémentaires

Fonds des immobilisations

Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

(non audité – en milliers de dollars)

												2023	2022	
	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ Ajustements	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits														
Subventions														
Gouvernement du Québec														
MES	34 218	6 895	6 395	7 392	7 386	1 291	4 411	494	7 229	1 367	31 472	–	108 550	92 653
Autres	–	3 174	734	1 019	545	867	3 790	447	735	58	3 208	–	14 577	12 146
Gouvernement du Canada	857	1 080	836	2 379	429	955	4 148	26	3 361	18	195	–	14 284	13 824
Autres	119	618	558	438	104	43	1 273	7	1 997	19	–	–	5 176	5 603
Dons	–	22	–	–	–	–	2	–	–	–	–	–	24	21
Autres produits	112	–	2	399	8	–	100	–	324	–	–	–	945	705
Produits nets de placements	2 688	–	–	–	–	–	68	–	–	–	6	–	2 762	2 544
	<u>37 994</u>	<u>11 789</u>	<u>8 525</u>	<u>11 627</u>	<u>8 472</u>	<u>3 156</u>	<u>13 792</u>	<u>974</u>	<u>13 646</u>	<u>1 462</u>	<u>34 881</u>	<u>–</u>	<u>146 318</u>	<u>127 496</u>
Charges														
Enseignement et recherche	–	2 536	–	–	–	–	406	–	–	–	–	–	2 942	687
Administration	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	650	–	650	313
Terrains et bâtiments	–	–	–	–	–	–	178	–	311	–	–	–	489	107
Frais d'intérêts et autres frais financiers	9 050	75	–	1 029	1 174	13	776	12	4 266	–	30 063	–	46 458	41 794
Autres charges	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	775	–	775	1 659
Amortissement des immobilisations	39 543	15 386	10 622	10 282	6 329	4 624	17 554	850	23 513	1 749	3 641	–	134 093	129 389
Biens sous le seuil de capitalisation	8 371	–	405	2 089	2 526	394	32	506	62	59	1 080	–	15 524	10 611
	<u>56 964</u>	<u>17 997</u>	<u>11 027</u>	<u>13 400</u>	<u>10 029</u>	<u>5 031</u>	<u>18 946</u>	<u>1 368</u>	<u>28 152</u>	<u>1 808</u>	<u>36 209</u>	<u>–</u>	<u>200 931</u>	<u>184 560</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant autres produits (charges)	(18 970)	(6 208)	(2 502)	(1 773)	(1 557)	(1 875)	(5 154)	(394)	(14 506)	(346)	(1 328)	–	(54 613)	(57 064)
Autres produits (charges)														
Gain (perte) sur la cession ou la radiation d'immobilisations	–	6	–	19	–	–	15 448	–	–	–	–	–	15 473	(331)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	895	–	895	4 284
	–	6	–	19	–	–	15 448	–	–	–	895	–	16 368	3 953
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(18 970)</u>	<u>(6 202)</u>	<u>(2 502)</u>	<u>(1 754)</u>	<u>(1 557)</u>	<u>(1 875)</u>	<u>10 294</u>	<u>(394)</u>	<u>(14 506)</u>	<u>(346)</u>	<u>(433)</u>	<u>–</u>	<u>(38 245)</u>	<u>(53 111)</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent	(21 508)	(4 911)	(2 686)	(2 054)	(1 626)	(1 514)	(6 785)	(303)	(14 534)	(261)	3 071	–		

Renseignements supplémentaires

Fonds des immobilisations

Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

(non audité – en milliers de dollars)

												2023	2022	
	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ Ajustements	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Soldes de fonds au début														
Soldes déjà établis	152 506	43 787	14 266	22 826	27 063	15 950	72 195	1 392	114 669	8 219	14 590	–	487 463	464 134
Modification comptable	–	–	–	1 557	(407)	–	–	–	–	–	–	–	1 150	1 469
Soldes redressés	<u>152 506</u>	<u>43 787</u>	<u>14 266</u>	<u>24 383</u>	<u>26 656</u>	<u>15 950</u>	<u>72 195</u>	<u>1 392</u>	<u>114 669</u>	<u>8 219</u>	<u>14 590</u>	<u>–</u>	<u>488 613</u>	<u>465 603</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(18 970)	(6 202)	(2 502)	(1 754)	(1 557)	(1 875)	10 294	(394)	(14 506)	(346)	(433)	–	(38 245)	(53 111)
Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	578
Virements interfonds	18 196	11 833	5 389	6 070	8 725	2 954	9 848	1 690	18 128	803	2 309	–	85 945	75 543
Soldes de fonds à la fin	<u>151 732</u>	<u>49 418</u>	<u>17 153</u>	<u>28 699</u>	<u>33 824</u>	<u>17 029</u>	<u>92 337</u>	<u>2 688</u>	<u>118 291</u>	<u>8 676</u>	<u>16 466</u>	<u>–</u>	<u>536 313</u>	<u>488 613</u>

Renseignements supplémentaires

Fonds de dotation

Bilan synoptique

au 30 avril 2023

(non audité – en milliers de dollars)

						2023	2022
	UQTR	UQAC	UQAT	INRS	ÉTS	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF							
Court terme							
Encaisse	263	682	–	–	1 616	2 561	1 961
Placements	61	–	–	–	–	61	–
Débiteurs et autres sommes à recevoir	–	8	–	–	7	15	363
Avances interfonds	62	3 098	–	–	6 246	9 406	9 504
	386	3 788	–	–	7 869	12 043	11 828
Long terme							
Placements	–	10 188	–	10 561	18 475	39 224	35 978
	386	13 976	–	10 561	26 344	51 267	47 806
PASSIF							
Court terme							
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	–	2	–	–	21	23	17
Apports reportés	–	–	–	1 895	11 907	13 802	13 153
Avances interfonds	–	3 441	–	840	–	4 281	4 192
	–	3 443	–	2 735	11 928	18 106	17 362
SOLDES DE FONDS							
Non grevés d'affectations							
Grevés d'affectations	–	–	–	–	–	–	–
Origine interne	–	2 387	–	–	14 416	16 803	15 108
Origine externe à titre de dotation	386	8 146	–	7 826	–	16 358	15 336
	386	10 533	–	7 826	14 416	33 161	30 444
	386	13 976	–	10 561	26 344	51 267	47 806

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Renseignements supplémentaires

Fonds de dotation

Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

(non audité – en milliers de dollars)

						2023	2022
	UQTR	UQAC	UQAT	INRS	ÉTS	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits							
Subventions							
Autres	–	–	1 826	–	–	1 826	1 903
Dons	–	612	–	–	–	612	543
Autres produits	–	24	–	–	2 262	2 286	2 846
Produits nets de placements	7	569	–	–	1 370	1 946	240
	<u>7</u>	<u>1 205</u>	<u>1 826</u>	<u>–</u>	<u>3 632</u>	<u>6 670</u>	<u>5 532</u>
Charges							
Enseignement et recherche	–	–	–	–	2 140	2 140	2 677
Services à la collectivité	–	35	–	–	–	35	29
Administration	–	86	–	–	–	86	110
Services et aide aux étudiants	–	303	–	–	–	303	466
	<u>–</u>	<u>424</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>2 140</u>	<u>2 564</u>	<u>3 282</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>7</u>	<u>781</u>	<u>1 826</u>	<u>–</u>	<u>1 492</u>	<u>4 106</u>	<u>2 250</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent	(1)	(360)	1 903	(22)	730		

Université du Québec et les universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche

Renseignements supplémentaires

Fonds de dotation

Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

(non audité – en milliers de dollars)

						2023	2022
	UQTR	UQAC	UQAT	INRS	ÉTS	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	379	9 805	–	7 530	12 730	30 444	30 542
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	7	781	1 826	–	1 492	4 106	2 250
Apports reçus à titre de dotation	–	234	–	296	–	530	(105)
Apport cédé à La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc.	–	–	–	–	–	–	–
Virements interfonds	–	(287)	(1 826)	–	194	(1 919)	(2 243)
Soldes de fonds à la fin	<u>386</u>	<u>10 533</u>	<u>–</u>	<u>7 826</u>	<u>14 416</u>	<u>33 161</u>	<u>30 444</u>

UQAM
UQTR
UQAC
UQAR
UQO
UQAT
INRS
ENAP
ÉTS
TÉLUQ

UQ UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC

uquebec.ca

